

Hors Série 1

Le Sondage «BALEINE»

une étude sociologique sur
les trajectoires migratoires,
les langues et la vie
associative au Luxembourg



Hors Série 1

Le Sondage «BALEINE»

Une étude sociologique sur
les trajectoires migratoires, les langues et la vie
associative au Luxembourg

L'étude «Baleine» a été réalisée par le CRP-CU, Cellule STADE
sous l'égide du Ministère de la Famille,
Commissariat du Gouvernement aux Etrangers .
Le Projet a été accompagné par l'ASTI, le CLAE et le
SESOPi-Centre Intercommunautaire

Auteurs

Fernand Fehlen : Langues et enjeux sociaux au Luxembourg,
Fernand Fehlen, Isabelle Piroth, Carole Schmit : Les langues au Luxembourg,
Fernand Fehlen : Typologie des parlers au Luxembourg,
Fernand Fehlen, Isabelle Piroth : Mobilité sociale et trajectoire migratoire,
Michel Legrand : Formes de participation à la vie sociale, culturelle et politique.

Coordination

Paul Estgen

Correction

Eliane Persenaire

Recherche Etude Documentation

éditeur : SESOPi Centre Intercommunautaire

Luxembourg, novembre 1998

Imprimerie St Paul



Préface

C'est avec une certaine fierté que je m'adresse à tous les lecteurs de ce numéro spécial de la série « RED » (Recherche, Etude, Documentation) sur le sondage « Baleine ».

Cette publication résulte en effet de la volonté du Ministère de la Famille/Commissariat du Gouvernement aux Etrangers de mieux comprendre les différentes dimensions de l'intégration des étrangers. Il devient de plus en plus indispensable d'étudier la réalité sociologique du pays pour mieux concevoir une politique sociale cohérente à ce sujet. Il a semblé dès lors utile d'encourager et de co-financer des recherches dans le domaine de la migration, domaine qui ne peut être analysé sans prendre en compte la réalité entière et indivisible de la société luxembourgeoise. Il va de soi que ce genre d'études sur la réalité des étrangers donne en même temps une vision intéressante sur le fonctionnement social de la société luxembourgeoise dans sa globalité.

L'étude « Baleine » représente l'analyse la plus importante menée à ce jour sur l'intégration des étrangers au Luxembourg. Cette analyse porte sur quelques domaines-clés de l'intégration : l'utilisation des langues, la trajectoire migratoire et la participation à la vie associative et politique.

Les sujets retenus pour le volet quantitatif de l'étude ont permis de cerner une grande partie de la question migratoire au Luxembourg. Ainsi, par exemple, on pourra vérifier que l'utilisation de la langue n'est pas socialement neutre, mais se conjugue au concept de la compétence linguistique socialement valorisable. Un autre exemple est celui de l'origine de la plupart des personnes vivant au Luxembourg, dont un tiers des Luxembourgeois ont un parent étranger au moins.

Toutes ces informations permettront non seulement de prendre plus aisément position dans les débats qui ont pour objet d'orienter nos politiques d'intégration, mais également de contribuer d'une manière concrète aux grands chantiers sociaux ouverts ou à ouvrir : l'intégration des non-communautaires et des réfugiés, l'apprentissage du luxembourgeois, l'intégration scolaire, la lutte contre l'exclusion et le chômage, etc...

J'ose espérer que les résultats de ces analyses trouveront un retentissement auprès de ceux qui travaillent sur le terrain (milieu associatif, travailleurs sociaux, administrations...) et que l'étude pourra constituer une base de discussion sérieuse.

A l'avenir, à côté des expertises et des études d'impact, des études sociologiques plus fondamentales qui permettront de comprendre la réalité du Luxembourg seront de plus en plus indispensables. Dans cette optique, je suis convaincu que cette étude n'est pas la dernière dans le domaine des migrations et qu'elle inaugure une série d'analyses plus approfondies et diversifiées.

Je voudrais réitérer mes remerciements à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à mener ce projet à bonne fin et espère que nous pourrons dans l'avenir contribuer à ce que « l'histoire des Baleines devienne moins tragique et qu'elles trouvent le bonheur dans leur nouveau monde. »

Pierre Jaeger
Commissaire du Gouvernement
aux Etrangers

Présentation du projet et du sondage

«Baleine»

Présentation du projet et du sondage

Les baleines ont une histoire tragique. Avant de rejoindre la mer, elles évoluaient sur terre, comme les dinosaures ou comme n'importe quel autre mammifère. Elles avaient quatre pattes, respiraient comme moi, et dans leurs veines coulait du sang chaud. Mais comme les dinosaures, elles étaient trop lourdes, et ne pouvaient plus vivre dans leur environnement naturel sous peine d'étouffer sous leur poids. A alors commencé leur exode vers la mer de la grande promesse (...) Malheureusement en entrant dans la mer, les baleines étaient restées des mammifères et étaient donc condamnées à respirer comme nous, les humains, ce qui n'était pas très confortable au milieu des océans dans lesquels elles ne se sentaient pas comme des poissons dans l'eau. En même temps, leurs quatre pattes avaient fini par se transformer en nageoires, ce qui les empêchait de retourner vivre sur la terre ferme. N'étant donc chez elles ni dans la mer, ni sur la terre, les baleines vivaient, selon les dires de notre instituteur, une vie tragique.



1.0 Le projet et ses activités

Le projet 'Baleine' du Centre de Recherche Public - Centre Universitaire a pour but d'étudier l'intégration des étrangers au Luxembourg. Ce projet a été mené en collaboration avec le CLAE, l'ASTI et le SESOPI grâce au concours du Commissariat du Gouvernement aux Etrangers et à une subvention de l'asbl «Année européenne contre le racisme». Les experts de ces institutions forment le groupe d'accompagnement qui est constitué par:

- Francis Delaporte, Pierre Jaeger, Malou Kappgen pour le Commissariat du Gouvernement aux Etrangers
- Laura Zuccoli pour l'ASTI-CDAIC
- Manuel Malheiros, Marie-Rose Zimer pour le CLAE
- Charel Margue pour l'ILReS
- Renato Cescutti et Paul Estgen pour le SESOPI - Centre intercommunautaire.

Le projet BALEINE a mené deux études empiriques qui sont, à côté des statistiques publiées, la source principale de la recherche: d'une part, une enquête qualitative auprès de familles portugaises, d'autre part, une enquête par questionnaire dont le présent volume présente le détail des tableaux et un commentaire succinct. Le but de cette présentation est de rendre accessibles les données de base aux personnes intéressées pour permettre des recherches secondaires. Des tableaux supplémentaires peuvent être demandés auprès du CRP-CU. Des analyses plus détaillées ont déjà été publiées¹ et d'autres suivront, notamment dans un cahier de la série RED (Recherche, Etuds, Documentation) édité par le SESOPI-CI.

Comme ce dossier ne s'adresse pas seulement aux seuls sociologues, nous employons le terme de sondage, même si celui-ci ne rend pas compte de toute la démarche scientifique dans laquelle cette enquête s'inscrit. Et nous invitons le lecteur à tenir compte de deux éléments qui ne sont pas explicités dans la présente publication:

- d'abord d'une approche scientifique de l'opinion publique et des rôles joués par les sondages dans la construction de cette vue bien particulière sur l'espace social²;
- ensuite de la problématique de notre recherche: Les nouveaux venus dans l'espace social luxembourgeois et le rôle de la compétence linguistique légitime dans la reproduction de cet espace social³ à laquelle le sondage veut apporter des éléments empiriques.

2.0 Aspects méthodologiques de l'enquête

2.1 Le questionnaire

Le sondage a été effectué par l'ILReS, l'Institut Luxembourgeois de Recherches Sociales. Il est subdivisé en quatre parties, à savoir:

- a) La situation langagière
Cette première partie est la plus importante et comprend une quinzaine de questions. Celles-ci nous permettront de connaître les langues utilisées dans les différentes situations de la vie quotidienne, que ce soit au travail, dans la famille, dans les lieux publics... Des questions portant sur la maîtrise des différentes langues et sur le souhait d'améliorer les connaissances langagières font également partie de ce volet.

- b) L'histoire migratoire
Cette deuxième partie, composée d'une douzaine de questions, porte sur l'origine géographique de la famille, ceci afin de pouvoir analyser le mélange des groupes d'origines différentes dans la population résidant au Luxembourg. Pour les personnes immigrées, nous insisterons sur leurs contacts avec le pays d'origine ainsi que sur leurs projets de retour.
- c) La vie sociale, religieuse et associative
La troisième partie essaie de cerner la vie sociale des personnes. Ceci se fera au moyen d'une demi-douzaine de questions portant sur leurs activités sociales par exemple sur leur participation dans les associations, dans les communes, etc.
- d) La situation personnelle et professionnelle
Cette dernière partie contient une douzaine de questions qui nous donneront des informations sur la situation personnelle et familiale ainsi que sur les activités professionnelles des ménages.

Le questionnaire (voir annexe) a été élaboré en collaboration avec le groupe d'accompagnement et dans un «workshop» auquel participait Madame Tribalat de l'INED qui a effectué une étude sur les étrangers en France⁴. Il était disponible en trois langues: français, luxembourgeois et portugais. En cas de besoin l'équipe d'enquêteurs multilingues a traduit en cas de besoin les questions dans d'autres langues (surtout l'allemand et l'anglais).

2.2 L'échantillon

Pour des raisons pratiques, nous nous sommes limités à la seule population résidente du Luxembourg; nous ne tenons donc pas compte des nombreux frontaliers travaillant au Luxembourg. Notamment pour les questions des langues, et surtout des langues au travail, le lecteur devra garder à l'esprit cette restriction. Toutefois, ces frontaliers sont présents d'une façon indirecte dans le sondage, entre autres parce qu'ils existent comme interlocuteurs des résidents interrogés.

Les entretiens ont été réalisés par téléphone avec un outil CATI (computer assisted telephone interview) et nous sommes conscients que ceci apporte un biais à notre échantillon qui n'est qu'en partie redressé par la pondération a posteriori. Nous sommes cependant persuadés que ceci ne nuit pas à l'étude de notre problématique. Toute analyse secondaire devra tenir compte de ce biais qui rend les données de base inutilisables pour certaines autres problématiques. Ce n'est pas avec celles-ci qu'on étudiera les sans-logis ou le marché du travail souterrain au Luxembourg.

Une autre restriction, dictée par des raisons pratiques, est constituée par l'âge des personnes interrogées. Nous nous sommes limités à la population âgée de 18 à 70 ans, tout en sachant que le comportement langagier de des personnes de plus de 70 ans est encore plus accentué que celui de la tranche des 60-70 ans qui ont été retenus dans l'échantillon.

Cet échantillon comporte 2002 personnes avec une surreprésentation de la population non-luxembourgeoise (1027 étrangers et 975 Luxembourgeois). Les tableaux présentent dans la colonne "nombre d'interviews" le nombre réel des entretiens effectués; dans la colonne "échantillon pondéré", il présente les effectifs recalculés pour correspondre à la proportion des étrangers telle qu'elle est estimée par le STATEC (629 étrangers et 1373 Luxembourgeois). C'est à cette dernière colonne que l'on se reportera pour faire des comparaisons, tandis que la première sera utilisée pour calculer, par exemple, un intervalle de confiance. Cette méthode du suréchantillonnage utilisée fort communément par la démoscopie a l'avantage d'augmenter la précision des résultats dans la perspective de la statistique inférentielle⁵ et le désavantage de renforcer les préjugés et les incompréhensions du grand public envers les sondages en particulier, et envers les statistiques en général⁶.

Le nombre des Luxembourgeois est toutefois surestimé pour deux raisons. Tout d'abord, le nombre des étrangers continue à augmenter et l'estimation la plus récente du STATEC (01.01.1998) indique un taux d'étranger 34.9% de la population résidente du Luxembourg. Ce chiffre semble plutôt sous-évalué par le STATEC, du moins si on le compare à d'autres sources comme le Répertoire Général des Personnes Physiques - qui, elle, a plutôt tendance à

surévaluer le nombre des étrangers.

La stratification a posteriori de l'échantillon ne tient pas compte seulement du taux des étrangers, mais, en tout, de cinq variables, à savoir: le sexe, l'âge, la nationalité, la répartition régionale et l'activité professionnelle. ⁷

TABLEAU 1. Distribution de la population résidente du Luxembourg utilisée pour faire la pondération de l'échantillon

sexe			
âge	hommes	femmes	
18-24	6,2%	6,0%	
25-34	12,3%	11,9%	
35-49	16,5%	15,6%	
50-59	8,0%	7,9%	
60-70	7,1%	8,5%	STATEC 1.1.95
total	50,1%	49,9%	
nationalité			
âge	Luxembourgeois	étrangers	
18-24	7,3%	5,0%	
25-34	14,6%	9,6%	
35-49%	20,3%	11,7%	
50-59	11,4%	4,5%	
60-70	12,8%	2,8%	STATEC 1.1.95
total	66,4%	33,6%	
nationalité			
luxembourgeoise		68,6%	
portugaise		12,9%	
italienne		5,0%	
belge		2,9%	
française		3,7%	
allemande		2,4%	
autres		4,5%	STATEC 1.1.96
région			
Centre	36%		
Sud	37%		
Est et Nord	27%	approximation	
activité professionnelle			
actif	60%		
non-actif	40%	approximation	

Le tirage de l'échantillon s'est fait de façon aléatoire à partir de numéros de téléphone. (Les numéros étaient transcrits au hasard de l'annuaire téléphonique, puis amputés des deux derniers chiffres; ceux-ci ont été remplacés par des chiffres générés aléatoirement pour tenir compte des numéros secrets qui ne se trouvent pas dans les annuaires.)

Le travail sur le terrain s'est déroulé au cours des mois de mars et avril 1997. Les premiers résultats ont été publiés en juillet 1997.

2.3 Le découpage du pays

Nous voulons insister sur l'aspect novateur de la variable "découpage régional" que nous avons introduite pour rendre compte des différences régionales. Car, même si le Luxembourg est un petit pays, il connaît d'importantes

différentiations internes, tant au niveau de sa morphologie géographique qu'aux niveaux démographique et économique. Les sondages publiés jusqu'à ce jour et la plupart des autres études statistiques n'ont pas pu rendre compte de ces différenciations parce qu'ils utilisaient un découpage administratif, soit en 12 cantons, soit en 4 districts ou en 4 circonscriptions électorales, qui ne correspond pas à la réalité socio-spatiale actuelle.⁸

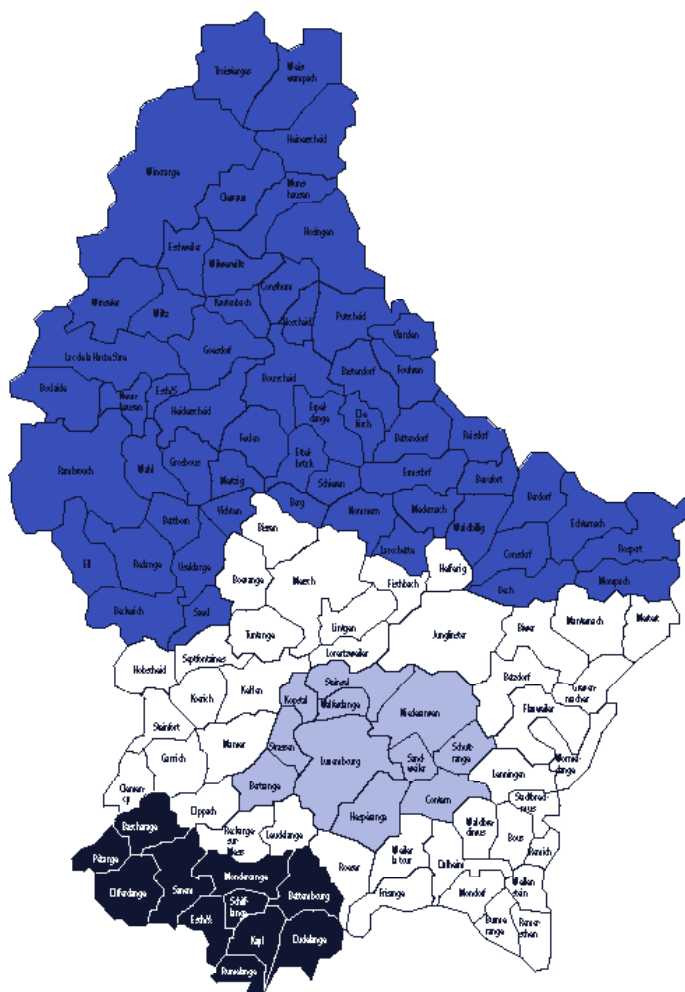
Notre but était de trouver un regroupement des 118 communes en quatre régions de taille sensiblement égale décrivant la réalité socio-économique actuelle. La carte qui suit montre le résultat de notre démarche tandis que le tableau 2 indique l'effectif de chaque région dans notre échantillon.

TABLEAU 2. Le découpage régional échantillon pondéré

	effectif	%
Luxembourg-Ville et alentours	580	29%
Grande couronne: les communes formant une couronne autour de la première région	477	24%
Minette: la région industrielle du Sud du pays	549	27%
Nord et reste du pays: une région plutôt rurale ¹	397	20%
total:	2002	100%

Même si l'on peut discuter du classement d'une demi-douzaine de communes peu peuplées, surtout sur la frange sud de la quatrième région, ce découpage, qui est surtout le fruit de notre connaissance du terrain,² s'est avéré opératoire.

Figure 1: Le découpage du Luxembourg en quatre régions



Les diverses notes de bas de page...

¹ Voir surtout différents articles publiés dans le numéro 177 de la revue forum et le numéro 40 d'Ensemble.

² BOURDIEU, P., Remarques à propos de la valeur scientifique et des effets politiques des enquêtes d'opinion, in: Pouvoirs n° 33, 1985; CHAMPAGNE, P., Sondages d'opinion et consensus politique, in: Pouvoirs n° 5 1978, FEHLEN, F., 83% des Luxembourgeois sont xénophiles, Analyse critique d'un sondage trop optimiste, in: forum n° 122, octobre 1990.

³ FEHLEN, F., Die Entwicklung eines supranationalen Arbeitsmarktes in Luxemburg, Grenzüberschreitende räumliche Mobilität als Infragestellung der sozialen Aufwärtsmobilität, Publications du Centre Universitaire Serie ISIS n° 3, 1996.

⁴ TRIBALAT, M., Faire France, Une enquête sur les immigrés et leurs enfants, Editions la Découverte, Paris 1995. Certaines reproches qu'on a adressés à cette enquête, à savoir qu'elle ignore les personnes les plus en marge de la société, pourront certainement aussi nous être adressés.

⁵ Nous avons par exemple interrogé 330 personnes de nationalité portugaise, au lieu des 260 qui correspondent au 13 pour cent de la population résidente.

⁶ C'est justement sur ce point que nous avons été attaqués par Lex Roth dans l'organe de l'Action Lëtzebuergesch, une organisation qui milite en faveur de la langue luxembourgeoise.

⁷ Comme le montre le tableau, la variable âge a été prise en compte en la croisant avec la variable sexe et la variable dichotomique Luxembourgeois / étranger.

⁸ Ce découpage reflète au mieux des contraintes administratives du dernier siècle.

⁹ L'idée d'isoler par un regroupement quelques villes ou bourgs au sein de la quatrième région pour en former une cinquième, "Nord-Stad" (agglomération urbaine du Nord), a été laissée de côté, vu la taille réduite de cette dernière catégorie.

¹⁰ Nous avons aussi pu tirer profit de nos analyses quantitatives sur le recensement de 1991 (FEHLEN, F., Comportement électoral et indicateurs socio-démographiques, Bulletin du STATEC n° 7, 1994).

Langues et enjeux
sociaux au
Luxembourg

Langues et enjeux sociaux au Luxembourg

Fernand Fehlen

Froddino allezää dënnin:
Miwwele pleiffe wattmëzzin!
Guy Rewenig¹

Parler du Luxembourg aujourd'hui, c'est d'abord penser à sa petite dimension comme élément constitutif de l'espace social luxembourgeois ; c'est ensuite prendre en compte l'intégration européenne qui est en train de faire son chemin, plus lentement que ne le pensent les enthousiastes de l'unification, mais plus sûrement que ne le craignent les euro-sceptiques. Ainsi la libre circulation de la main-d'œuvre instituée par le Traité de Rome de 1957 a transformé radicalement la donne sur le marché du travail luxembourgeois, au point de le diluer dans un marché régional transfrontalier. Près du tiers de la population active du Luxembourg ne réside pas sur le territoire national et la très grande majorité de ces frontaliers viennent de régions francophones. Ceci a une influence d'autant plus déterminante sur la situation linguistique du Luxembourg que l'immigration des Portugais continue, parallèlement à la progression du nombre des frontaliers.

Nous sommes conscients qu'à travers l'étude sur les parlers que nous proposons, nous faisons aussi une étude des mutations de l'espace social luxembourgeois, et que sous les différends entre experts au sujet de la situation des langues se cache, comme véritable enjeu, la redistribution du pouvoir entre les nouveaux venus et ceux qui sont en place depuis plus longtemps.

En juillet 1997, nous avons publié un premier volet de l'étude BALEINE concernant les langues. Il a connu un large succès auprès du public parce qu'il proposait, à un moment où les modifications de la situation linguistique sont fortement ressenties au Luxembourg, des informations empiriques sur cette situation et en même temps une interprétation sur la base d'une théorie sociologique.

Dans la présente contribution nous aimerions revenir sur ce que nous pensons être l'apport central de notre étude sociolinguistique et répondre aux réactions qu'elle a suscitées.

1 Les nouveaux venus dans l'espace social luxembourgeois

Depuis le début de son industrialisation - qui s'est faite relativement tard avec le take-off de son industrie sidérurgique vers 1870 - le Luxembourg a connu une croissance économique et une croissance démographique soutenues. Parce que le Luxembourg est une très petite nation, son économie est tributaire de capitaux, de cadres et de travailleurs étrangers. Au fil des ans, un grand nombre de travailleurs sont venus de l'extérieur, une petite partie d'entre eux seulement s'est fixée définitivement au Luxembourg. Nous parlerons de nouveaux venus (new-comers) dans l'espace social pour différencier ces personnes fraîchement immigrées des familles établies depuis longtemps (established families), et pour insister sur le fait que, du moins en ce qui concerne l'espace social luxembourgeois que nous analysons, la durée d'appartenance à cet espace social est plus déterminante pour la position sociale que le pays de provenance ou le fait d'avoir conservé une nationalité autre que luxembourgeoise.²

Surtout en temps de crise économique, je pense notamment aux années trente, le renvoi plus ou moins forcé des nouveaux venus a permis de limiter les conséquences économiques pour les personnes restant sur le territoire. Ce qui fait que la majorité des personnes résidant au Luxembourg a connu une trajectoire sociale personnelle et familiale ascendante. Et cette ascension collective explique certainement l'esprit d'ouverture et de xénophilie qui domine le discours politique au Luxembourg.

Grâce à la place financière qui s'est développée depuis la fin des années soixante-dix, l'économie entière du Luxembourg a connu une période de croissance nécessitant une nouvelle augmentation de la main-d'œuvre par un apport extérieur. Depuis dix ans environ, des personnes des régions limitrophes de France, de Belgique et d'Allemagne viennent travailler au Luxembourg et rentrent chaque soir dans leur pays de résidence: on les appelle les frontaliers.

Pour analyser la reproduction de l'espace social luxembourgeois, il faut distinguer trois catégories de nouveaux venus:

- a) les travailleurs immigrés, pour la plupart portugais, qui continuent d'affluer (20.000 environ pour les dix dernières années), mais qui n'entrent pas en concurrence directe avec les personnes en place, parce qu'ils occupent les emplois en bas de l'échelle sociale libérés par l'ascension sociale des gens en place ;
- b) les cadres hautement qualifiés des grandes entreprises internationales et surtout les fonctionnaires des institutions européennes qui, eux non plus, n'entrent pas en compétition directe avec les gens en place parce qu'ils occupent des emplois qui ne sont pas inscrits dans le possible des trajectoires sociales des familles en place ;
- c) restent les frontaliers qui entrent en concurrence directe avec les personnes en place et qui sont, pour le sens commun, la cause de l'augmentation du taux de chômage. Celui-ci est, avec 3,4%, toujours beaucoup plus bas que celui des régions limitrophes, mais pour une population qui s'était habituée au plein emploi, le dépassement du seuil des 5.000 chômeurs fin 1995 a été perçu comme un signal d'alarme.

La contre-stratégie des gens en place (established) consiste à se retirer dans un secteur protégé avec des postes de travail pour la plupart très sûrs et/ou particulièrement bien rémunérés. Il s'agit en gros du secteur public et de quelques secteurs assimilés. Deux chiffres³ suffiront à illustrer ce propos:

- 35% des salariés de nationalité luxembourgeoise travaillent dans l'administration publique et les branches

assimilées comme p.ex. les P & T, les chemins de fer, le secteur de l'énergie ;

- 20% des salariés et non salariés de nationalité luxembourgeoise sont des fonctionnaires de l'État. Mais on les retrouve aussi dans le secteur agricole, le petit commerce et l'artisanat, surtout dans les régions moins urbaines du nord et de l'est du pays.

2 Trois changements sur le marché linguistique

La résultante de toutes ces modifications sur le marché de l'emploi est que le français est devenu, comme le confirme d'ailleurs notre sondage, la langue que le plus grand nombre de gens parlent et comprennent au Luxembourg. Dans beaucoup de situations, elle est devenue la langue de communication entre personnes de langues maternelles différentes.

Pour bien saisir la nouvelle situation et aussi comprendre la réaction de rejet qu'a suscitée une étude qui, en somme, ne constitue qu'une traduction en chiffres d'une situation évidente, il faut d'abord se pencher sur l'histoire du Luxembourg. Le partage de 1839 «fera du Grand-Duché de Luxembourg un territoire strictement monolingue du point de vue de la langue parlée».⁴ Les gens du peuple parlaient alors un patois qui appartient à la famille germanique, et que la linguistique désigne comme francique mosellan occidental. La bourgeoisie et les hauts fonctionnaires de l'administration pratiquaient aussi le français, tandis que le clergé préférait l'allemand. La région où on parlait le même patois dépassa d'ailleurs les frontières de l'État luxembourgeois pour s'étendre sur le territoire allemand, mais aussi sur les territoires français et belge. L'évolution du patois mosellan-francique sera différente dans les quatre pays concernés et dépendra de l'évolution des quatre États, preuve - s'il en fallait une - que l'évolution des langues n'est pas dictée par une quelconque logique interne.

Nous ne pourrions pas suivre ici l'histoire du Luxembourg moderne qui montre comment la création d'un État, due aux aléas de l'histoire, précède l'émergence d'une conscience nationale. Le cheminement de «l'État à la nation» (Tausch) a été accompagné par l'invention d'une identité nationale et par une lente promotion du patois. Insistons seulement ici sur trois changements majeurs depuis la dernière guerre mondiale.

1) La lente promotion du lëtzebuergesch, qui commence vers la fin du siècle dernier (et qui a été interprétée par Fernand Hoffmann non seulement comme la preuve de l'éclosion d'un sentiment national mais aussi comme élément de «l'émancipation politique des classes populaires aux dépens de la moyenne et haute bourgeoisie, traditionnellement francophile»)⁵, s'accélère en réaction contre la politique linguistique de l'occupant nazi. Les années quatre-vingt seront décisives avec la loi de 1984 qui proclame le luxembourgeois langue nationale et la production culturelle en lëtzebuergesch qui atteint un niveau quantitatif et qualitatif jamais connu. À côté de la production littéraire et cinématographique, il ne faut pas oublier l'offre radiophonique et télévisuelle en luxembourgeois dont les retombées sont probablement plus importantes. Dans ce contexte, il faut aussi relever que les variétés régionales du luxembourgeois sont en déclin et qu'un luxembourgeois-standard, les linguistes le désignent par koinè, devient dominant.

Le luxembourgeois est de plus en plus utilisé dans des situations formelles jadis réservées au français (allocutions du Grand-Duc, discours d'inaugurations, débats politiques ...) et avec Jean-Claude Juncker, le Grand-Duché a pour la première fois un chef d'État qui semble ne pas partager l'engouement de ses prédécesseurs pour le français.

2) Comme la plupart des Luxembourgeois regardent surtout les programmes télévisés allemands, leur maîtrise de l'allemand a augmenté et son impact sur le vocabulaire et même sur la syntaxe du luxembourgeois parlé, surtout par la jeune génération, est indéniable. Ainsi, paradoxalement, au moment où le luxembourgeois est en train de s'affirmer dans son utilisation comme langue nationale, il est en train de se germaniser de plus en plus au grand dam des défenseurs de l'Actioun Lëtzebuergesch.⁶

3) L'éminent linguiste Robert Bruch pouvait encore écrire dans les années cinquante: «Le Luxembourg est un pays indiscutablement monolingue - dans les galeries de son bassin minier comme dans les cabinets de ses ministres». Ceci n'est plus vrai aujourd'hui. Grâce à la présence des francophones, mais aussi grâce à l'accès de toujours plus

d'enfants à une scolarisation longue, les Luxembourgeois accèdent à une réelle compétence en français parlé. De francographes, ils deviennent francophones et dans beaucoup d'endroits, comme par exemple les restaurants et les magasins de la capitale, la première langue qu'on utilise spontanément pour communiquer avec le personnel est le français.

La conclusion que Claudia Hartmann tirait d'une étude sociolinguistique faite en 1983⁷ pour le Ministère de l'Éducation nationale est confirmée par le sondage BALEINE: «La langue de communication surtout au travail - grosso modo à l'extérieur du foyer - est le français pour le haut et le bas de l'échelle sociale. ... Même sans preuves formelles, on peut dire qu'il ne s'agit point du tout des mêmes variétés du français: le français qu'on parle en haut et celui qu'on parle en bas de l'échelle n'ont pas les mêmes valeurs socioculturelles: d'un côté, on rencontre l'emploi d'un français cultivé et de l'autre, il s'agit de ce qui pourrait être appelé un 'pidgin' franco-portugais-luxembourgeois.»⁸

Une koinè luxembourgeoise en voie de germanisation et une langue française en voie de progression, surtout sur le marché du travail, voilà des faits qui font pratiquement l'unanimité de tous les observateurs, la difficulté venant de leur interprétation. La plupart des études linguistiques insistent sur la pluralité des langues au Luxembourg, comme par exemple Fernand Hoffmann dans le passage suivant:

«Les mécanismes de la communication verbale (orale et écrite) qui caractérisent la situation et l'emploi des langues du Grand-Duché de Luxembourg peuvent être décrits comme une combinaison de triglossie et de trilinguisme ou même, si nous tenons compte des patois régionaux et locaux, de tétraglossie et de tétralinguisme. En d'autres termes, nous y voyons fonctionner parallèlement et simultanément 3 (4) systèmes linguistiques (lëtzebuergesch = patois régionaux + koinè, allemand et français) dont les phonèmes, les lexèmes, les morphèmes et les syntagmes nécessaires à la communication dans la vie de tous les jours (general topics of everyday life) peuvent être produits par chaque adulte luxembourgeois ayant passé son certificat d'études primaires.»⁹

En appliquant l'analyse que Bourdieu a faite des échanges linguistiques¹⁰ à la situation luxembourgeoise, nous pensons pouvoir dépasser la problématique du multilinguisme. La langue n'est pas seulement moyen de communication, mais aussi, comme le dit Bourdieu, «un instrument de pouvoir». C'est un support des rapports de pouvoir qui doit être étudié dans le contexte social. «L'échange linguistique le plus simple met en jeu un réseau complexe et ramifié de relations de forces historiques entre le locuteur, doté d'une autorité sociale spécifique, et son interlocuteur ou son public, qui reconnaît son autorité à différents degrés.»¹¹

Dans cette perspective, nous sommes conscients que poser la question anodine de savoir ce que parlent les Luxembourgeois, c'est aussi poser la question de savoir qui appartient à la «communauté linguistique» luxembourgeoise ou de savoir qui a le droit de profiter du bien-être exceptionnel que connaît, pour l'instant du moins, le Grand-Duché.

3 La compétence linguistique légitime

L'apport principal de l'étude BALEINE est d'avoir montré que, derrière l'apparente polyglossie du Luxembourg, se cache une compétence légitime unique bien définie qui exige une combinaison très subtile de maîtrise - certes à des niveaux différents - de différentes variétés des trois langues usuelles du pays¹² à laquelle s'ajoute une maîtrise de l'anglais en tant que première langue vraiment étrangère.

a) La compétence légitime exige d'abord une connaissance approfondie du luxembourgeois, dans le dialecte du centre (la koinè), avec de nombreux emprunts à la langue française. Ces emprunts sont censés montrer que le locuteur est habitué à manier le français, qu'il est expert dans un domaine pour lequel la langue luxembourgeoise n'a pas de mots.

b) Puis une bonne connaissance d'un français scolaire, la pratique de l'écrit étant au moins aussi importante que celle de l'oral. La communication sur les choses de la vie quotidienne n'est pas la compétence principale de cette variété de français classique et rituel. Rien d'étonnant à ce que beaucoup de Luxembourgeois ressentent à l'égard du français une «gêne (...) tenace, nourrie par plus de mille leçons de français passées dans la peur et le mutisme».¹³

c) La connaissance de l'allemand est exigée, mais sa (trop) bonne maîtrise n'est pas bien vue. L'allemand est utilisé

pour noter ce qui est pensé ou dit en luxembourgeois.

Pour bien saisir la relation souvent mal comprise entre le luxembourgeois et l'allemand, il faut partir du constat des linguistes que le luxembourgeois est une variété dialectale de l'allemand, le francique mosellan, mais que dans le contexte de la compétence légitime, c'est le dialecte qui l'emporte. La construction de cette primauté passe par la négation du statut dialectal du luxembourgeois¹⁴ et par la reconnaissance du luxembourgeois comme langue nationale, reconnaissance d'abord implicite, puis juridique en 1984. Elle s'exprime par la désinvolture avec laquelle les journaux luxembourgeois écorchent l'allemand, désinvolture qui fait un contraste singulier avec l'hypercorrection crispée qu'on retrouve dans beaucoup de textes français rédigés par des Luxembourgeois.

Dans son étude sociolinguistique, Guy Berg arrive lui-aussi à cette conclusion: «Lëtzebuergesch ist Deutsch soziolinguistisch übergeordnet».¹⁵

Une comparaison avec la Bavière ou surtout la Suisse alémanique peut aider à comprendre la relation entre langue parlée et langue écrite. Même si la première est une partie d'un état fédéral de langue allemande et la deuxième une partie d'un état fédéral plurilingue, elles ont en commun avec le Luxembourg que dans certains champs, surtout le champ politique, c'est le dialecte allemand - qu'il soit francique ou alémanique, qui est la «langue» dominante.

La reconnaissance de cette compétence légitime est fortement ancrée dans l'habitus des vieilles familles luxembourgeoises et se manifeste souvent par la hantise de ne pas maîtriser le français avec le degré requis de correction.

Dans un autre volet de l'étude, nous avons montré que la compétence légitime que nous venons de décrire n'est plus exigée des collaborateurs dans de nombreuses entreprises. Nous avons proposé le modèle d'un marché de l'emploi segmenté dont les différentes sphères exigent des compétences linguistiques spécifiques. En effet, à côté du pôle traditionnel, un pôle régional transfrontalier voire international s'est créé. Dans ce dernier, la compétence légitime nationale luxembourgeoise n'a plus cours, ou est même méconnue. C'est seulement dans le secteur réservé (administration publique, enseignement etc.) que la maîtrise des trois langues usuelles du pays, le luxembourgeois, le français et l'allemand, est toujours exigée.

Les nouveaux venus, surtout ceux venant des pays de langues romanes, ainsi que les frontaliers qui, de par leur statut de navetteurs résidant hors de leur pays de travail, n'ont que peu d'incitation à s'intégrer linguistiquement, ne se rendent souvent pas compte que la situation linguistique au Luxembourg est plus complexe qu'elle ne le paraît à première vue. Ils communiquent spontanément entre eux et avec les autochtones en français. Ainsi, 150 années après la création de l'État luxembourgeois, celui-ci devient bilingue dans les faits. Ceci constitue un changement important surtout pour les personnes âgées et les personnes peu scolarisées qui se voient contrariées dans leur habitus linguistique avec tous les ressentiments que cela peut impliquer.

4 Une langue fédératrice pour le Luxembourg ?

L'étude BALEINE sur les parlers au Luxembourg a connu un accueil très positif dans la presse, mais les militants défenseurs du luxembourgeois ne semblent pas enthousiastes, au moins à en juger par un éditorial de leur organe.¹⁶

Une critique experte nous est venue de l'Institut grand-ducal de linguistique.¹⁷ Surtout J. Reisdorfer attaque notre analyse qui serait «un grandiloquent discours idéologique (greffé) sur une simple enquête sociolinguistique.» L'enjeu de la polémique est bien illustré par le retentissement qui a été donné à une expression que nous avons utilisée sans être pleinement conscients de la charge explosive qu'elle contenait. Il s'agit du terme de «langue fédératrice» que nous assumons toujours.

En guise de résumé, nous avons écrit: «Le français est la langue fédératrice de la société luxembourgeoise, son importance dans la vie publique, notamment sur le lieu de travail, est indéniable. Le luxembourgeois est la langue d'intégration et sa connaissance augmente avec la durée de séjour au pays.»

J. Reisdorfer¹⁸ n'est pas d'accord avec cette formulation: «Comment une langue qui, selon les dires même des

auteurs de l'étude, n'est pas utilisée ni maîtrisée de façon égale... peut-elle être la langue fédératrice de la société luxembourgeoise ?» Et il ajoute: «la langue fédératrice de la société luxembourgeoise reconnue et acceptée comme telle par les autochtones et les immigrés de la deuxième génération, c'est le luxembourgeois».

En faisant bien la différence entre les parlers des Luxembourgeois et les parlers au Luxembourg, nous avons essayé de montrer comment derrière une façade multilingue se cache bien une et une seule compétence légitime englobant la connaissance des trois langues usuelles du pays à des niveaux de compétence différents. L'appartenance au noyau central de la société luxembourgeoise, des vieilles familles, des gens en place (the established, dans le sens de Elias et Scotson) passe par cette compétence légitime. Comme l'étude BALEINE l'a aussi montré, le luxembourgeois reste jusqu'à ce jour la langue d'intégration du pays. Mais à côté de ce noyau central existent certaines catégories sociales (par exemple les fonctionnaires européens, les cadres dirigeants des banques et d'autres multinationales) qui, tout en vivant au Luxembourg, peuvent se soustraire à cette compétence légitime du Luxembourg et peuvent quelquefois même la méconnaître en tombant dans «l'illusion francophone», c'est ainsi que j'appelle l'erreur assez répandue que tous les Luxembourgeois savent manier le français avec aisance.

C'est pour reconnaître cette réalité que j'ai employé le terme de «langue fédératrice». Fédérer, c'est au premier sens du terme, réunir différentes entités pour former un État fédéral. Parler du français comme langue fédératrice, implique que l'on reconnaisse l'existence de différentes communautés linguistiques et que l'on accepte le français, non seulement comme «la langue de communication, entre autochtones d'un côté, et immigrés et frontaliers romanophones et francophones de l'autre» (comme l'écrit J. Reisdorfer), mais que l'on voie dans cette langue un dénominateur commun de la société luxembourgeoise contemporaine.

Le terme de langue fédératrice est employé pour tenir compte du fait que différentes catégories de personnes vivent au Luxembourg, et que pour certaines raisons (e.a. parce qu'elles prennent à la lettre la tradition francophone du Luxembourg), dont nous n'avons pas à juger, bon nombre d'entre elles n'apprendront pas le luxembourgeois. Faut-il voir dans cette présence une menace pour le luxembourgeois et l'allemand ou au contraire une chance pour l'avenir du multilinguisme dont le discours luxembourgeois officiel est tellement fier?

A côté du rôle fédérateur interne que joue la langue française, on peut aussi lui trouver une fonction externe. Le Luxembourg s'est toujours pensé en tant qu'État francophone et s'il élève la voix dans le concert des nations, c'est toujours en français. En toute logique, il fait partie, dès le début, de la francophonie institutionnalisée tout comme il se refusait à prendre position sur la réforme de l'orthographe allemande menée de concert par les pays germanophones, sous prétexte qu'il n'était pas concerné.¹⁹

Je comprends qu'on puisse s'offusquer de ces analyses et dans un retournement auto-réflexif, j'aimerais poser les questions suivantes: accepter le français comme langue fédératrice, est-ce déjà mettre en cause le rôle prédominant du luxembourgeois? Est-ce remettre en cause la compétence linguistique légitime, comme nous l'avons décrite? Est-ce livrer les Luxembourgeois de milieu modeste, parlant moins bien le français, à la concurrence des frontaliers et ouvrir ainsi la porte au dumping social? Est-ce que, avec ce concept de la «langue fédératrice», nous quittons le descriptif pour passer au prescriptif ?

Parler du français comme langue fédératrice, c'est aussi rejoindre une vieille tradition francophile luxembourgeoise. Ainsi Marcel Noppeney (1933) a pu écrire bien avant la Deuxième Guerre Mondiale que ce n'est pas la langue luxembourgeoise qui permet aux Luxembourgeois de se distinguer linguistiquement des gens de Berlin ou de Trèves, mais l'emploi indistinct de l'allemand et du français: «C'est grâce à ce 'vaccin' anti-germanique SEUL que nous parviendrons à conserver notre caractère particulier, notre originalité foncière, notre indépendance nationale.»²⁰

Pour ne pas tomber dans ce que j'appelle «l'illusion francophone» qui va souvent de pair avec la francophilie des intellectuels luxembourgeois, il ne faut pas oublier que le français est la langue de prestige du Luxembourg et que son degré de maîtrise est fortement influencé par la position sociale. Ceci étant dit, il faut aussi insister sur la tradition d'un français populaire comme langue de communication dans les couches moins cultivées. Le français comme langue de communication avec les immigrés n'est qu'un retournement symétrique de la situation que les Luxembourgeois émigrés ont connue au début du siècle en France et en Belgique. En retournant dans leur pays, ces artisans, cochers et autres femmes de charge «ramenaient - comme Frank Wilhelm l'écrit - dans leur petite patrie des habitudes de penser et des manières de s'exprimer françaises, un code de politesse et de galanterie, des modes vestimentaires, des usages culinaires ou œnologiques, des plis linguistiques, qui ont déteint peu ou prou sur la mentalité autochtone.»²¹ Et comme tous les immigrés ne sont pas rentrés, beaucoup de Luxembourgeois ont gardé des liens de parenté avec ceux qui sont aujourd'hui des Français et des Belges.

5 Vers deux communautés linguistiques ?

Dans une étude toute récente sur «la situation de la langue française parmi les autres langues en usage au Grand-Duché de Luxembourg», patronnée par le Centre Culturel Français, Bernard Esmein revient à notre polémique avec J. Reisdorfer sur le français comme langue fédératrice²² et à la question connexe d'une nouvelle communauté linguistique au Luxembourg.

«Il me semble bien qu'il y ait apparition, si ce n'est de deux communautés linguistiques distinctes, au moins de deux ensembles sociaux polyglottes, l'un germanophone et l'autre romanophone, avec des besoins distincts et qui ne prennent pas les langues du pays dans le même ordre. Si nous préférons utiliser l'expression 'ensembles sociaux polyglottes' à celle de 'communautés' qu'utilise le groupe BALEINE, c'est parce qu'il nous semble d'abord que la population étrangère est très composite. (...) De plus le mot 'communauté' présente le défaut de réfléchir sur la situation en termes plurilingues et non en termes multilingues. Or l'originalité du Grand-Duché, c'est surtout que le pays s'adapte à la demande des nouveaux groupes sociaux avec les outils de la polyglossie, et non avec des régimes linguistiquement distincts pour les deux communautés. En effet, dans la situation actuelle du Luxembourg, on cherche à aborder les besoins linguistiques des nouveaux groupes sociaux, non en termes communautaires, mais par le biais de l'apprentissage polyglotte et par une adaptation de celui-ci à la nouvelle demande. Le pays ne va donc pas dans le sens du renforcement de communautés distinctes, ce qui serait contradictoire avec sa tradition linguistique, il cherche plutôt à utiliser le multilinguisme lui-même comme moyen de faire face à cette nouvelle situation.»²³

Nous reconnaissons que le terme de 'communauté linguistique' peut induire en erreur parce que normalement il est utilisé pour distinguer des groupes monolingues dans un contexte plurilingue. Nous l'avons utilisé dans le contexte luxembourgeois résolument multilingue pour insister sur l'importance de la compétence légitime qui, quoique multilingue, est unique dans le noyau central de la société luxembourgeoise. Ce noyau central est composé des résidents de longue date, nationaux et non-nationaux confondus, dont le dénominateur commun est la reconnaissance de la compétence légitime comme pratique linguistique dominante, même si individuellement ils ne la maîtrisent pas parfaitement. Pour illustrer cette idée, je prendrai l'exemple issu de notre enquête sur les familles portugaises²⁴ de telle mère qui persiste à assister aux réunions des parents, même si celles-ci se déroulent à plus de 90% dans une langue, le luxembourgeois, qu'elle ne comprend pas. De par sa position dans l'espace social, elle ne réussira pas à imposer le français comme langue de discussion, elle pourra tout au plus obtenir un résumé des principales communications en français.

Même si, par des circulaires, le Ministère de l'Éducation nationale s'efforce de prendre en compte la forte présence étrangère dans l'école primaire, le choix de la langue de communication dans une situation concrète est le résultat d'une négociation inconsciente qui actualise la totalité de la structure des rapports de force. Même si, au niveau d'un discours politique officiel, «le pays s'adapte, selon la formulation de B. Esmein, à la demande des nouveaux groupes sociaux avec les outils de la polyglossie», cela n'empêche «que les relations linguistiques sont toujours des rapports de force symbolique à travers lesquels les rapports de force entre les locuteurs et leurs groupes respectifs s'actualisent sous une forme transfigurée.»²⁵

Nous ne pouvons pas nous rallier à la vue assez optimiste du chercheur français, car nous décelons les indices d'un comportement communautaire et identitaire qui est souvent sous-jacent à l'exaltation de la langue luxembourgeoise.

Le Luxembourg a aussi ses penseurs d'extrême-droite et ses mouvements nationalistes²⁶ qui, en ce moment, sont tout à fait sur la défensive. Leur dernier soubresaut date de la fin des années quatre-vingt, quand par exemple un démographe, Georges Als, alors directeur de l'office statistique national du Luxembourg, le STATEC, a repris le concept du «seuil de tolérance» du taux des étrangers. En l'adaptant à la situation luxembourgeoise, il a prédit l'éclatement de la société si le seuil des 30% d'étrangers était dépassé.²⁷

Depuis, la défaite électorale de quelques groupuscules nationalistes aux élections de 1989 (comme le FELES, «mouvement pour notre pays et pour notre langue», une scission de l'Actioun Lëtzebuergesch) a écarté tout discours explicitement xénophobe du champ politique luxembourgeois. Ce qui ne veut pas dire que toute xénophobie ou tout racisme ait disparu de la société luxembourgeoise. On peut trouver une manifestation publique des sentiments xénophobes latents dans les lettres à l'éditeur que tous les quotidiens luxembourgeois publient abondamment. Victor Weitzel voit en eux l'expression d'une société traditionnelle et rurale: «Beaucoup de ces Luxembourgeois

dépités qui s'expriment tous les samedis dans le courrier des lecteurs ont souvent du mal à faire le deuil d'un Luxembourg majoritairement rural qui disparaît effectivement, qui cède à la modernité urbaine avec son cortège de changements plus ou moins traumatiques. Ils sont plus passéistes que grands connaisseurs de leur patrimoine. Leur attitude défensive les empêche de reconnaître les véritables forces et faiblesses d'une culture dont l'actualité et le patrimoine sont en mutation.»²⁸

Les histoires de vie de familles immigrées portugaises recueillies dans le cadre de notre étude nous ont fourni de nombreux exemples de petites discriminations et vexations au quotidien qui existent bel et bien aussi au Luxembourg.²⁹ Et aux premiers signes d'une crise économique, on peut s'attendre à une résurgence de mouvements politiques xénophobes qui auront probablement recours au lëtzebuergesch pour s'assurer de leur identité et pour exclure tous ceux qui ne le maîtrisent pas.

Je persisterai à parler des Luxembourgeois et des immigrés de longue date, malgré leur polyglossie, en tant que communauté linguistique, le critère étant la connaissance et la reconnaissance implicite de la compétence légitime. Mais est-ce qu'une deuxième communauté est «en train de se créer», comme je le prétendais ?³⁰ B. Esmein ne me contredit pas sur le fond, il préfère seulement parler de «deux ensembles polyglottes, l'un germanophone et l'autre romanophone». Et il nous fait remarquer que la situation linguistiquement précaire peut changer à tout moment. Après toutes les réflexions que nous avons eu le loisir de faire pendant l'année qui nous sépare de la première publication dans forum, surtout aussi en réaction aux différentes lectures de ce texte auxquelles nous avons été confrontés, nous maintenons notre formulation, tout en précisant que nous n'avons pas dit que cette deuxième communauté existe déjà dans les faits.

Elle existe certainement dans les fantasmes de certains Luxembourgeois et ces fantasmes ne sont pas le monopole de la droite.³¹ La perception des autres comme bloc homogène est un des mécanismes centraux de la construction spontanée du sens commun contre lequel nous avons à lutter. Nous l'avons fait en insistant sur les différentes catégories d'étrangers vivant au Luxembourg et surtout sur les différentes stratégies qui sont à leur disposition pour se soustraire aux règles de reproduction en vigueur dans l'espace social luxembourgeois. Nous l'avons fait en insistant sur le fait que derrière des différences linguistiques se cachent des différences sociales.

Il n'empêche qu'une communauté est une construction sociale qui n'existe que si elle se pense et est perçue en tant que telle. L'émergence d'une communauté polyglotte francophone mériterait bien une analyse plus approfondie. Quels sont les facteurs qui y contribuent, quels pourraient être ses porte-parole? Des indices indéniables sont visibles partout, par exemple les affiches sur les abribus qui tonnent que l'hebdomadaire Jeudi, le nouvel hebdomadaire francophone, est lu par 15.700 francophones. D'autres sont plus discrets, tel le témoignage de ce jeune portugais qui dit en luxembourgeois, que lui, en tant que francophone, est pénalisé par l'école.

Avant de conclure, parlons de l'école, notamment de l'alphabétisation qui se fait depuis toujours en allemand. S'il existe une communauté francophone, ne devrait-elle pas bénéficier d'une alphabétisation en français? Ou a-t-on le droit de refuser cette alphabétisation à des enfants en situation d'échec scolaire sous prétexte de vouloir éviter la constitution d'une deuxième communauté linguistique et de prévenir des problèmes entre communautés pour l'avenir ?³²

6 Des élèves hors-norme dans une situation anormale

«Monsieur le maire et cher ami», par ces mots commençait une lettre de démission que le docteur Georges E. Muller a envoyée le 16 décembre 1996 au bourgmestre de la ville de Dudelange pour lui notifier sa démission de la commission médico-psycho-pédagogique dont il faisait partie depuis 1958. «Par ce geste, écrit-il dans une lettre d'accompagnement, j'entends protester contre un enseignement bilingue déséquilibré qui compromet l'avenir professionnel et social des écoliers à langue maternelle romane et les transforme en «anormaux» au lieu de remédier aux anomalies de l'enseignement». Il avait le sentiment que par son activité dans la commission, il contribuait à travestir l'échec des enfants issus de l'immigration de langue latine en retards «culturels et linguistiques». La solution qu'il préconisait était une division des deux premières années en deux sections: l'une germanophone, l'autre francophone. «La langue 'fédératrice' qui s'impose en première année pour ces enfants (francophones) est le français, l'allemand ne venant qu'en deuxième étape, comme le français pour les germanophones.»

L'idée n'est pas nouvelle, mais la voici exprimée d'une façon d'autant plus péremptoire, qu'elle est accompagnée d'un geste d'éclat. Si nous revenons à cette déclaration, c'est qu'elle a eu un plus grand retentissement dans l'opinion publique que d'autres propositions plus élaborées³³ qui vont dans le même sens. C'est aussi pour avouer que ce texte nous a inspiré la formule de la langue fédératrice. A bien relire la phrase de Muller, on a l'impression que le français d'une part et l'allemand d'autre part pourraient devenir des langues définissant deux communautés linguistiques distinctes par le fait que le français serait la langue fédératrice de tous les enfants issus de pays romans. Nous savons bien que ce n'est pas son objectif, mais nous savons aussi que c'est là l'objection principale qui lui est adressée.

Nous aimerions élargir le raisonnement du Dr Muller et attribuer un rôle fédérateur au français en ce qui concerne l'ensemble de la société luxembourgeoise. A nos yeux, le recours possible au français de tous ceux et toutes celles qui vivent et travaillent au Luxembourg est un facteur de cohésion sociale.

Publiée dans le Tageblatt comme lettre à la rédaction, la prise de position du Dr Muller a provoqué un débat s'étendant sur plusieurs semaines. Dans une réplique on peut lire: «G. Muller est d'avis que notre système éducatif favorise les enfants 'germanophones'. Non, notre système avantage (entgegenkommen) les enfants luxembourgeois, tout comme le système français avantage les enfants français, le système allemand les enfants allemands et le système anglais les enfants anglais.»³⁴ Cette remarque a le mérite de rappeler le véritable enjeu du débat. Il ne s'agit pas de langues, mais bien de la promotion sociale qui passe dans la plupart des catégories sociales aujourd'hui par le succès scolaire. Cette remarque véhicule aussi une xénophobie inavouée parce qu'elle retraduit un problème social en problème national, déniait en même temps les difficultés que les Luxembourgeois de milieu modeste rencontrent dans une école fortement sélective et les possibilités que les non-Luxembourgeois privilégiés possèdent pour contourner le système scolaire national.

A trop se focaliser sur le problème des deux filières parallèles, on oublie que la situation linguistique du Luxembourg, avec sa combinaison de trois langues et surtout la prise en compte défailante de cette situation au niveau pédagogique, pose aussi problème aux petits Luxembourgeois. La preuve en est fournie par le taux d'échec énorme. Ainsi, d'après les chiffres du Ministère de l'éducation nationale même, 53 % des élèves quitteraient l'école sans diplôme.³⁵ D'après une étude de l'UNESCO, le taux de scolarisation (combined first-, second- and third-level gross enrolment ratio) serait pour le Luxembourg de 56 %. Avec ce résultat, il se trouve derrière pratiquement tous les pays industrialisés, au même niveau que le Brésil du Sud³⁶. Même si l'on connaît les pièges et chausse-trapes inhérents aux comparaisons statistiques internationales, on ne peut considérer ces chiffres comme un pur artefact.

Le père de la linguistique luxembourgeoise moderne, Robert Bruch, écrivait dans les années cinquante: «Nous sommes un peuple sans langue, et notre enseignement linguistique calqué sur les méthodes, vieilles ou nouvelles, que pratiquent nos voisins ne tient pas compte de cette situation particulière.»³⁷ Sans vouloir le suivre dans le détail de ses propositions pédagogiques, il faut tenir compte de trois réalités qu'il avait bien vues et qui existent toujours. Tout d'abord, le luxembourgeois est un idiome germanique, pour ne pas dire allemand. Ensuite, l'école luxembourgeoise doit être résolument bilingue et ce bilinguisme ne peut pas se limiter à la coexistence de deux cours parallèles pour les deux langues. Troisièmement, l'école luxembourgeoise est (toujours) trop orientée vers l'écrit.

A cela s'ajoute une quatrième réalité que nous avons discutée plus haut: les enfants d'origine romanophone sont par endroit tellement nombreux qu'un apprentissage spontané de la langue du pays ne se fait plus par le contact avec leurs petits camarades de classe luxembourgeois.

C'est à tous ces problèmes qu'il faut trouver une solution, et une trop grande fixation sur le problème de l'intégration des enfants issus de l'immigration comporte le risque de ne prendre que des demi-mesures et de créer de nouveaux problèmes.³⁸

Pour conclure, revenons encore une fois au rôle fédérateur du français. Dans l'étude du Centre Culturel, Bernard Esmein écrit: «Les partisans d'une scolarisation en français des immigrés romanophones ont tendance à insister sur le fait que l'intégration de ces derniers peut se faire par le français. En insistant sur le rôle 'fédérateur' du français dans le pays, ils (les auteurs de l'étude BALEINE) tentent de donner une légitimité à cette manière de voir.»

Même si je trouve cette affirmation réductrice, je ne veux pas la contredire. Toute l'irritation autour d'un concept montre bien le poids des mots. Et je sais qu'imposer une définition, c'est imposer une façon de voir. Je vais donc récidiver, tout en sachant que les petites phrases font plutôt partie de la panoplie de l'homme politique et qu'elles

ne peuvent pas rendre compte de la complexité de l'objet scientifique, surtout si celui-ci est l'espace social: réduire le français au seul statut de langue véhiculaire, de langue de communication avec une communauté francophone, c'est nier le caractère bilingue du Luxembourg.

Bilingue dans ce contexte veut dire appartenant aussi bien à la sphère allemande qu'à la sphère française. Ce bilinguisme est le garant non seulement de l'indépendance toute relative en cette fin de siècle à cause de l'harmonisation européenne et de la globalisation des marchés, mais aussi le garant de l'existence même du Luxembourg. Il n'est nullement naturel, mais il doit être conquis par la volonté politique et populaire. La présence des nombreux locuteurs francophones et romanophones doit être comprise comme une chance pour le futur d'un Luxembourg bilingue et un moteur pour les transformations nécessaires d'une école luxembourgeoise encore trop repliée sur ses propres traditions et en déphasage avec les évolutions dans les régions limitrophes.

Les diverses notes de bas de page

¹ «Mir wëlle bleiwe wat mir sin (Nous voulons rester ce que nous sommes).» Cette maxime bien connue d'un hymne patriotique de Michel Lentz datant de 1859 est défigurée par une orthographe phonétique inventée par l'écrivain Guy Rewenig et rendue ainsi presque illisible.

² Cette vue nous a été inspirée par la lecture de ELIAS, N., et SCOTSON, J., Les logiques de l'exclusion (The Estabished and the Outsiders), Fayard, 1997.

³ Nos calculs d'après les chiffres de la sécurité sociale pour le 31 mars 1997.

⁴ HOFFMANN, F., La situation des langues, in Paul Margue e.a. Luxembourg, Le Puy, 1984, Bonneton Éditeur, p. 170.

⁵ Fernand Hoffmann, *ibidem*, p.172.

⁶ Voir le numéro spécial de l'organe de l'Actioun Lëtzebuergesch qui présente plus de 850 mots ou locutions à proscrire avec leur traduction en un luxembourgeois correct. (Gréng a Rout Lëschten, Eis Sprooch, Extra-Serie nr. 20 -1998) et aussi: RINNEN, H., Gutt gemengt, Kleng Notizen iwwer Changementer am Lëtzebuergesch, Imprimerie Saint Paul, Luxembourg, 1998.

⁷ COF83: Enquête sur les habitudes et besoins langagiers au Grand-Duché de Luxembourg, Rapport de la commission ministérielle chargée de définir les objectifs de l'enseignement du français, juillet 1985, Courrier de l'Éducation Nationale, octobre 1986.

⁸ HARTMANN, C., Coexistence conflictuelle ou harmonieuse?, Cahiers luxembourgeois, numéro hors série 1988.

⁹ Fernand Hoffmann, *ibidem*, page 169.

¹⁰ BOURDIEU, P., Ce que parler veut dire, Fayard, Paris 1982. Un bon résumé se trouve dans BOURDIEU, P. et WACQUANT, L., Réponses, Seuil, Paris, 1992, p. 116 - 124.

¹¹ BOURDIEU, P. et WACQUANT, L., *op.cit.*, page 118.

¹² Je reprends ici quelques passages de FEHLEN, F., «Parlez français, s.v.p.!» Les modifications dans l'espace social et la redéfinition de la compétence légitime comme enjeu, in: forum no 177, juillet 1998.

¹³ BENTNER, G., Le français: langue morte ou vivante, in: Philippe Magère, Bernard Esmein, Max Poty, La situation de la langue française parmi les autres langues en usage au Grand-Duché de Luxembourg, Luxembourg, 1998.,

¹⁴ Ainsi l'orthographe de Margue-Feltes décrétée par arrêté ministériel en 1946 a même essayé de faire disparaître

l'aspect allemand de la graphie du luxembourgeois (sch sera remplacé par sh et w par v, les majuscules des substantifs supprimées ...). Ce choix dicté par un anti-germanisme bien compréhensible a cependant freiné la généralisation du luxembourgeois comme langue écrite. (Voir NEWTON, G., Lëtzebuergesch and National Identity, in: Gerald Newton (ed), Luxembourg and Lëtzebuergesch, Language and Communication at the Crossroads of Europe, Clarendon Press, Oxford 1996.

¹⁵ BERG, G., «Mir wëlle bleiwe, wat mir sin»: soziolinguistische und sprachtypologische Betrachtungen zur luxemburgischen Mehrsprachigkeit, Niemeyer, Tübingen 1993, page 97.

¹⁶ Statistiken a Sauermons, in: Eng Klack fir eis Sprooch, décembre 1997.

¹⁷ Les interventions de Guy Berg, Jean-Paul Hoffmann et Joseph Reisdorfer, ainsi que notre réponse, se trouvent dans le Bulletin de l'Institut Grand-Ducal de Linguistique, décembre 1997.

¹⁸ La réplique de J. Reisdorfer a d'abord été publiée dans la revue culturelle forum: REISDOERFER, J., L'Odyssée de la BALEINE, in: forum no 179, octobre 1997.

¹⁹ Le Ministère de l'Éducation nationale s'est refusé à signer la déclaration de Vienne du 1er juillet 1996 (Gemeinsame Absichtserklärung zur Neuregelung der Deutschen Rechtschreibung), comme différentes instances de 8 pays l'ont fait, en arguant que le Luxembourg n'est ni un pays germanophone, ni un pays comportant un territoire germanophone. Ce qui n'empêche que la réforme sera appliquée dans l'enseignement luxembourgeois (voir réponse à la question parlementaire de J. Scheuer, juillet 1996).

²⁰ NOPPENY, M., Nécessité du français, Annuaire 1933 de l'association générale des étudiants luxembourgeois, pages 49-53.

²¹ WILHELM, F., Une littérature francographe dans la polyglossie grand-ducale, in Philippe Magère, Bernard Esmein, Max Poty, La situation de la langue française parmi les autres langues en usage au Grand-Duché de Luxembourg, Luxembourg 1998.

²² Le français «langue fédératrice» in: Philippe Magère, Bernard Esmein, Max Poty, La situation de la langue française parmi les autres langues en usage au Grand-Duché de Luxembourg, Luxembourg 1998, p.102-103.

²³ ESMEIN, B., L'évolution de la situation linguistique et culturelle au Luxembourg depuis 1975, in Philippe Magère, Bernard Esmein, Max Poty, op.cit.,

²⁴ BEIRÃO, D., «Les choses cachées dans la tête ...» Des familles portugaises racontent leur vie au Luxembourg, L'Harmattan, Paris, (janvier 1999 ?).

²⁵ BOURDIEU, P., Ce que parler veut dire, Fayard, Paris, 1982, page 118.

²⁶ BLAU, L., Histoire de l'extrême-droite au Luxembourg au XXe siècle, Editions Le Phare, Luxembourg, 1998.

²⁷ Pour l'analyse du discours démographique de Georges Als et son glissement du natalisme vers l'exclusion des étrangers voir: FEHLEN, F., Le contexte scientifique du rapport Calot, in: forum n°13, mai 1992.

²⁸ WEITZEL, V., Crise européenne et xénophobie (Conférence prononcée lors de l'assemblée générale de la LICRA), Letzeburger Land, 4.12.1992.

²⁹ Voir aussi: BESCH, S., Le Luxembourg, pays immunisé contre le racisme? Le débat face au racisme et à la xénophobie au Luxembourg entre 1993 et 1996, Cahier RED-SESOPI-CI n° 2, 1997.

³⁰ FEHLEN, F., «Parlez français, s.v.p.!» Les modifications dans l'espace social et la redéfinition de la compétence légitime comme enjeu, in: forum no 177, juillet 1998, page 40.

³¹ Je ne citerai qu'un exemple paru dans le Phare, supplément culturel du quotidien de gauche Tageblatt: «Ein un-gefährtes Französisch, (das sich) als zweites fast gleichstarkes Kommunikationsmedium immer mehr 'breit' macht (führt) zu einer sozialen, ja soziologisch wahrnehmbaren Spaltung der Gesellschaft: Luxemburger hie, Ausländer da;

staatstragende Einheimische einerseits versus 'zu integrierende' Zuwanderer andererseits.» (Tageblatt 28.2.1998) Voir aussi ma réponse: FEHLEN, F., «Das vielsprachige Luxemburg und seine mehrsprachigen Ausländer» (Tageblatt 23.5.1998).

³² Telle est la position officielle du Ministère de l'Éducation Nationale: MENPF, Pour une école d'intégration, Constats - questions - perspectives, Luxembourg 1998, page 12.

³³ Voir les documents publiés par ASTI, CLAE et CNE.

³⁴ THILL, R., Eine Antwort in einer 'ernsten' Angelegenheit, Tageblatt 15.2.1997 (notre traduction).

³⁵ Ce chiffre publié dans «Demain l'École» (Luxembourg, s.d. vers 1990) resurgit de temps en temps dans la discussion politique en monstre du Lochness, la dernière fois en avril 1998, quand un quotidien de Trèves l'a repris (Trierischer Volksfreund 20.4.98).

³⁶ Ce taux est par exemple de 96% pour la Finlande et de 86% pour la France.

³⁷ BRUCH, R., Gesammelte Aufsätze, Bibliothèque Nationale, Luxembourg, 1969, p.58.

³⁸ Je pense à la toute récente institution d'une éducation précoce pour les enfants de trois ans. Cette mesure est une réponse aux demandes des associations militant pour les droits des étrangers qui exigeaient un apprentissage précoce du luxembourgeois, même avant l'entrée en maternelle. Elle n'a cependant pas fait l'unanimité, parce que le Ministère de l'Education nationale, fixé sur la problématique de l'apprentissage précoce de la langue luxembourgeoise, proposait un modèle trop scolaire et oubliait les institutions de l'action socio-pédagogique déjà actives sur le terrain (crèches, foyers, garderies) dépendantes, elles, du Ministère de la Famille.

Les langues au

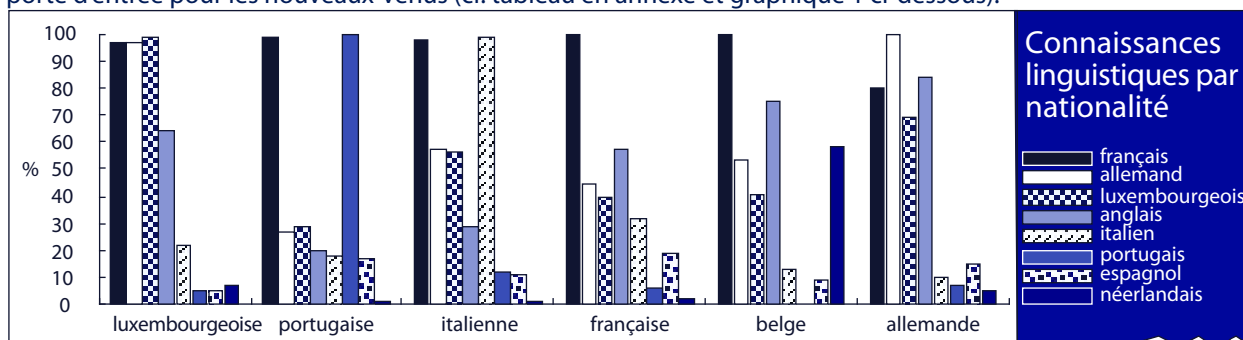
Les langues au Luxembourg

Fernand Fehlen, Isabelle Piroth, Carole Schmit

1 Les connaissances linguistiques des résidents

1.1 Le français est la langue la plus connue au Luxembourg

96% des résidents déclarent utiliser plus ou moins régulièrement le français. Arrivent en seconde place pratiquement ex-aequo l'allemand (81%) et le luxembourgeois (80%). Derrière ce premier groupe de tête vient l'anglais avec 57%, devançant largement les autres langues. Ce résultat se base sur la première question du sondage relative aux langues. Cette question essayait d'avoir une vue exhaustive des connaissances linguistiques générales de la population. Une longue liste de langues était proposée aux personnes interrogées et les réponses multiples étaient permises, sans aucune limitation. Il en ressort que le français est bel et bien la langue la plus connue au Luxembourg. C'est la porte d'entrée pour les nouveaux-venus (cf. tableau en annexe et graphique 1 ci-dessous).



Graphique 1

Source: sondage Baleine-ILReS

Une autre question du sondage permet d'apprécier le degré de maîtrise des langues. Il s'agit d'indiquer pour les langues que les personnes interrogées déclarent utiliser celle qu'elles parlent le mieux, puis les autres en deuxième, troisième et quatrième lieu. On apprend ainsi que 27% des étrangers considèrent que le français est la langue qu'ils parlent le mieux. 51% considèrent qu'il s'agit de la seconde langue la mieux parlée (cf. tableau 1).

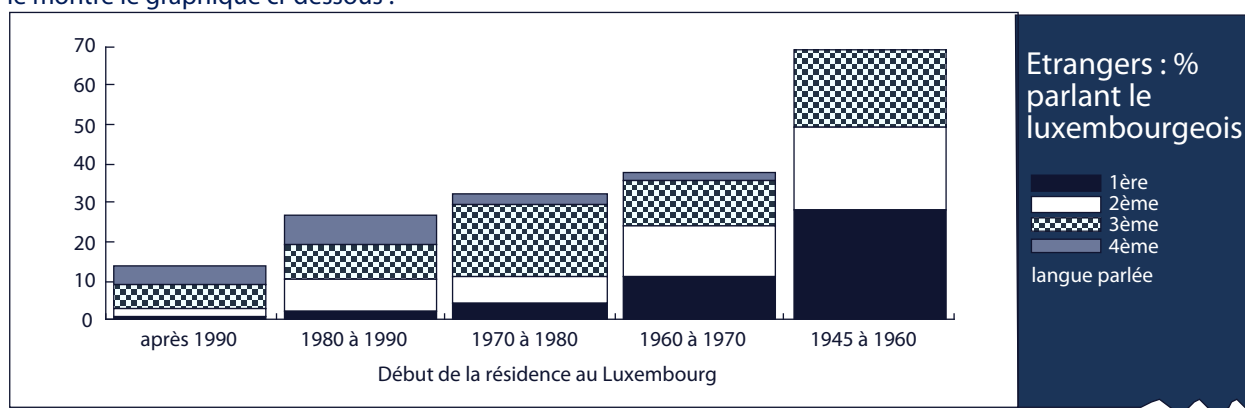
Degré de maîtrise des langues par les étrangers								
	Langue parlée				Langue écrite			
	1ère place	2ème place	3ème place	4ème place	1ère place	2ème place	3ème place	4ème place
effectif	629	629	629	629	629	629	629	629
Pourcentage								
luxembourgeois	10.1	8.6	12.1	4.5	0.5	2.2	6.9	11.7
français	26.9	51.3	13.6	5.4	35.5	40	7.9	3.3
allemand	8.7	8	11.3	14.8	11.5	13.9	12.5	4
portugais	32.9	6.4	2.6	2.1	30.4	5.5	3.1	2
anglais	4.2	13.8	11.1	6	5	14.9	12.8	6.1
italien	9.3	5.2	6.2	5.1	8.9	3.8	5.6	4.2
aucune	0	3.6	36.3	56.1	0	16.1	45.8	64.5

Tableau 1

Source: sondage Baleine-ILReS

1.2 Les étrangers savent parler luxembourgeois

On notera également d'après le tableau en annexe 2 que les étrangers savent parler luxembourgeois. Ce sont par exemple 69% des Allemands et 57% des Italiens qui utilisent plus ou moins régulièrement le luxembourgeois. Retenons entre autres que les Français, souvent considérés comme très fortement monolingues et assez hermétiques à l'apprentissage des langues sont 40% à parler luxembourgeois (d'ailleurs 15% ont répondu en luxembourgeois à l'enquêteur). Si l'on s'en tient aux déclarations des étrangers au sujet de leur degré de maîtrise du luxembourgeois, 10% estiment qu'il s'agit là de la langue qu'ils parlent le mieux. Les étrangers apprennent la langue du pays, il leur faut seulement un certain temps d'adaptation. La connaissance du luxembourgeois est effectivement très fortement liée à la date de début de résidence au Luxembourg. Plus la période de résidence au Luxembourg est longue, plus la connaissance du luxembourgeois est importante. Ainsi, seulement 18% des étrangers arrivés après 1990 au Luxembourg parlent luxembourgeois, alors que c'est le cas de 92% de ceux qui y sont installés depuis leur naissance. Avec l'augmentation de la durée du séjour, c'est également la maîtrise du luxembourgeois qui augmente (le pourcentage d'étrangers l'indiquant comme première ou seconde langue la mieux parlée augmente) comme le montre le graphique ci-dessous.



Graphique 2

Source: sondage Baleine-ILReS (base : la population étrangère)

S'agissant de connaissances linguistiques en matière de lecture et d'écriture, le français apparaît là aussi comme la langue la plus connue, cependant de manière beaucoup moins flagrante que dans le cas de la langue parlée. 77% des résidents lisent des textes en français et en comprennent le contenu et 76% maîtrisent suffisamment le français pour l'écrire de façon compréhensible.

Notons que les questions telles qu'elles sont posées ne nous renseignent pas sur le niveau de connaissance ni sur l'utilisation réelle des langues ; elles fournissent néanmoins des informations intéressantes qui peuvent être vérifiées par le biais d'autres questions.

1.3 Le désir d'amélioration des connaissances linguistiques

Finalement, les résidents ne semblent pas satisfaits de leur niveau en langues: 74,5% d'entre eux souhaiteraient améliorer leurs connaissances linguistiques. C'est l'anglais qui est le plus souvent considéré comme la langue à améliorer (pour 21% des résidents), suivi du français (11%) et du luxembourgeois (8%). Mais selon la nationalité, le souhait de perfectionnement varie. Les Luxembourgeois sont un peu moins nombreux que la moyenne à vouloir améliorer leurs connaissances en langues (72,5% contre 75%). Parmi les langues à améliorer pour les Luxembourgeois désireux de le faire, l'anglais se démarque très fortement (26%). Pour la plupart des Portugais (21%), c'est le français qui est à améliorer, suivi du luxembourgeois (18%). Les Italiens sont seulement 67% à vouloir perfectionner leur bagage linguistique, ce qui est peu par rapport aux autres nationalités, notamment les Portugais (qui sont 81% dans ce cas). Pour les Italiens candidats à un perfectionnement quelconque en langues, c'est le luxembourgeois qu'il faut améliorer (pour 11% des Italiens). Le luxembourgeois est également la langue à améliorer pour la majorité des Français et des Belges (respectivement 22% et 30% d'entre eux). Alors que les Allemands annoncent majoritairement vouloir améliorer leur niveau de connaissance du français (cf. tableau 2).

Désir d'amélioration des connaissances linguistiques (%)										
	effectif	aucun	anglais	français	lux.	espagnol	italien	allemand	portugais	
total	2002	25.5	21.3	11	8.2	6.8	6.7	5.1	2.7	
nationalité actuelle										
luxembourgeoise	1373	27.5	25.5	8.3	3.9	7.8	8.5	2.4	3.1	
portugaise	258	19.1	12.1	20.8	17.6	1.8	0.9	12	1	
italienne	100	33.3	7.9	7.8	10.8	5.6	2.1	3.7	2.4	
française	74	21	16.4	0.6	21.8	4.7	0.7	14.5	2.1	
belge	58	20.1	12.6	2.7	30.3	5.5	6.7	17.5	2.7	
allemande	48	20.4	16.9	42.1	18.8	14	2.3	2.1	1.3	
début de résidence au Luxembourg										
Luxembourgeois nés au Luxembourg	1259	27.3	25.7	8.1	2.7	7.9	9	1.7	3.1	
depuis naissance (étrangers)	81	30.3	25.4	8.5	9.2	7.4	4.6	14.9	4.6	
avant 1945	13	53.9	0	4	14.1	0	0	0	0	
1945 à 1960	51	40.8	6.6	6.7	6.9	3.6	4.3	3.7	1	
1960 à 1970	73	33.7	14.9	8.7	7.7	7.6	3	1.9	3.3	
1970 à 1980	156	24.6	14.7	9.2	16.4	3.6	0.9	8.9	1.7	
1980 à 1990	175	15.5	14	16.7	26.1	5.4	3.8	16.7	1	
après 1990	190	12.3	10.4	30.4	21.6	4	2.5	11.5	1.7	

Tableau 2

Source: sondage Baleine-ILReS

1.4 Les Luxembourgeois sont multilingues...

Les Luxembourgeois connaissent les trois langues officielles et usuelles du pays, à savoir le luxembourgeois, l'allemand et le français (respectivement 99%, 96% et 96%). C'est l'anglais qui apparaît comme la première langue étrangère (64% des Luxembourgeois connaissent l'anglais). Cependant, ces connaissances sont diverses. Ainsi, il est important de relever que 1% des Luxembourgeois ne connaissent pas la langue nationale. On ne s'étonnera pas de les trouver surtout parmi ceux qui résident au Luxembourg depuis peu. Quelques différences apparaissent également dans la connaissance du français selon le niveau d'instruction: les Luxembourgeois ayant le niveau de l'école primaire sont 89,5% à connaître le français, mais les universitaires sont 100% dans ce cas (cf. tableau 3).

Connaissances linguistiques des Luxembourgeois (%)

	effectif	lux.	français	allemand	anglais	italien	flamand	espagnol	portugais
total	1373	98.8	96.3	96.3	63.8	22.1	6.8	5.6	4.8
début de résidence au Luxembourg									
Luxembourgeois nés au Luxembourg	1259	99.7	96.9	97.4	64.3	21.7	5.9	5.8	3.9
1945 à 1960	23	100	85.3	94.7	46.6	17	21.2	7.1	7.1
1960 à 1970	21	100	100	100	79.4	41.8	12.5	0	11.4
1970 à 1980	38	91.3	94.9	76.8	56.3	23.8	20.2	4.5	30.2
1980 à 1990	17	67.9	89.8	73	63.8	6.2	16.2	7.1	7.8
niveau d'instruction									
école primaire	397	99.6	89.5	92.8	28.1	16	4.7	3	3.7
secondaire 1er cycle	487	99.6	99	98.3	67.1	21.5	5.8	3	4.1
secondaire 2ème cycle	276	97.5	98.9	97.2	89.8	28.3	6.5	8.4	5.9
études supérieures	210	97.9	100	97.4	89.6	26.5	13.9	13.1	7.3

Tableau 3

Source: sondage Baleine-ILReS

Pour ce qui est de la langue étrangère principale connue des Luxembourgeois (l'anglais), le niveau d'instruction est un critère discriminant pour sa connaissance, tout comme l'âge. Seulement 28% des Luxembourgeois du niveau de l'école primaire connaissent l'anglais contre 90% pour les universitaires. En matière d'âge, il est bien évident que les personnes les plus âgées (60-70 ans) sont très peu nombreuses à connaître l'anglais (38%) alors que les 18-24 ans sont 85% à l'utiliser plus ou moins régulièrement.

Mais si les Luxembourgeois disent connaître les trois langues usuelles du pays, ils ne maîtrisent pas ces trois langues de manière identique. Pour 90% d'entre eux, c'est le luxembourgeois qui est le mieux parlé. Arrive en seconde place l'allemand (pour 51,5%), suivi en troisième place par le français (pour 51%). Au niveau de la langue écrite, c'est l'allemand que les Luxembourgeois écrivent le mieux (pour 56%). Puis, la majorité des Luxembourgeois (46%) indiquent le français en seconde place. Le luxembourgeois, quant à lui, se situe en troisième place dans le classement des langues les mieux écrites (pour 41% des Luxembourgeois), le luxembourgeois écrit n'est en effet pas systématiquement enseigné à l'école, ce qui pourrait expliquer ce résultat. (cf. tableau 4).

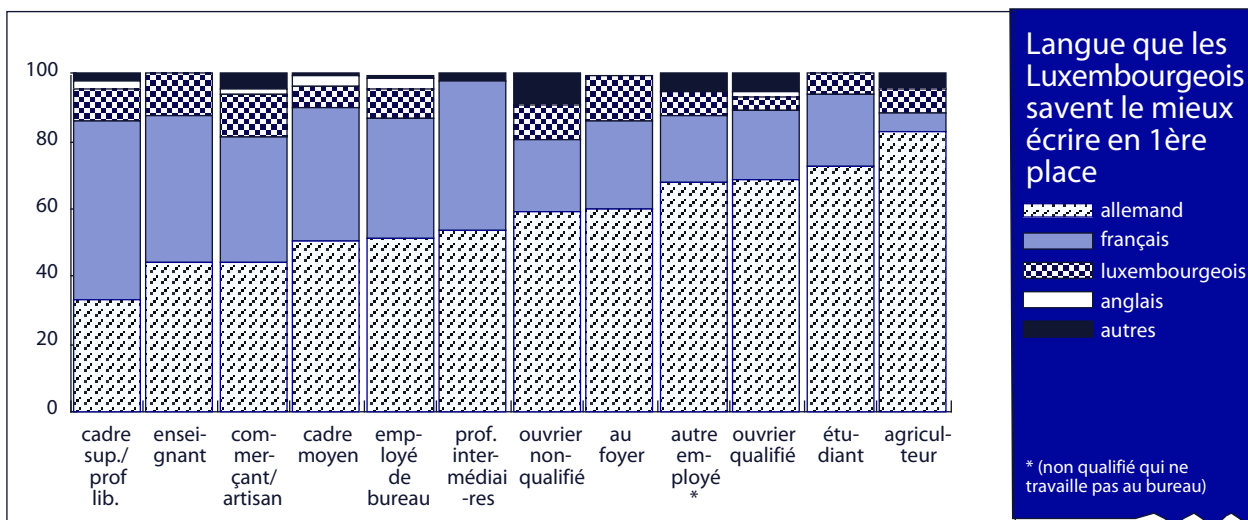
Degré de maîtrise des langues par les Luxembourgeois

	Langue parlée				Langue écrite			
	1ère place	2ème place	3ème place	4ème place	1ère place	2ème place	3ème place	4ème place
effectif	1373	1373	1373	1373	1373	1373	1373	1373
pourcentage								
luxembourgeois	89.8	6.9	2.9	1.3	8.5	13.5	40.9	29.4
français	5.4	35.7	50.8	4.3	32.1	45.8	15.6	1.7
allemand	1.6	51.5	35.5	7.3	55.7	31.3	7.4	1.1
anglais	0.1	2.9	4.8	48.7	1.4	5.9	25.5	26.6
aucune	0	0.8	3.9	30.4	0	2.2	6.9	33.5

Tableau 4

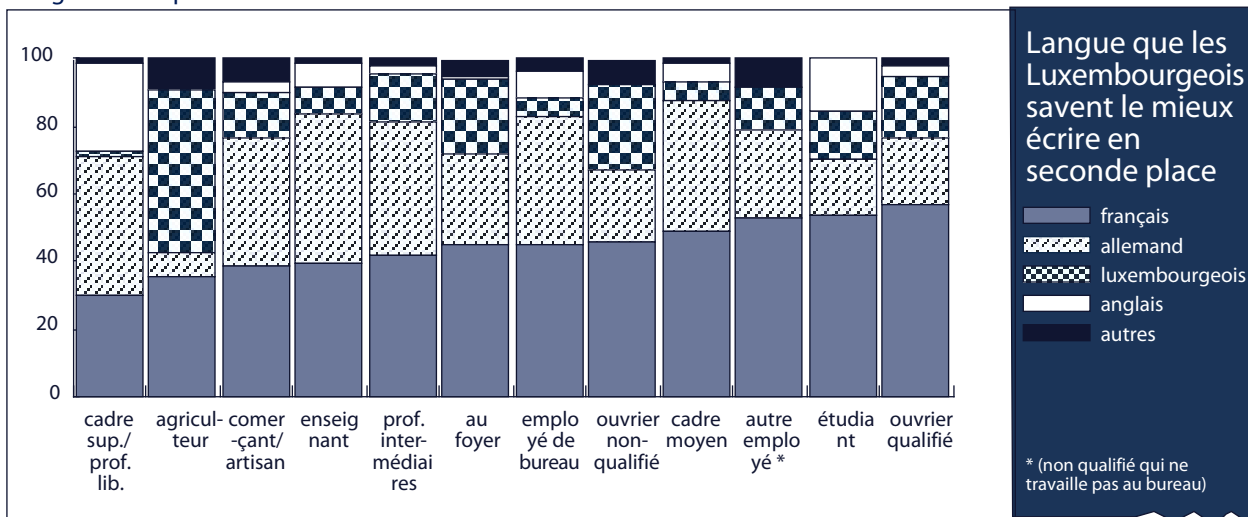
Source: sondage Baleine-ILReS

Cependant, s'agissant de la langue la mieux écrite, d'importantes différences apparaissent selon la catégorie socioprofessionnelle des Luxembourgeois. La lutte se livre surtout entre l'allemand et le français pour lesquels les proportions de Luxembourgeois considérant l'une ou l'autre comme langue la mieux écrite s'inversent selon les catégories socioprofessionnelles. Ainsi, l'allemand est très majoritairement la langue que les agriculteurs écrivent le mieux (83% d'entre eux). On remarquera par contre que la proportion de cadres supérieurs/professions libérales considérant l'allemand comme langue qu'ils écrivent le mieux est la plus faible de toutes les catégories socioprofessionnelles (33,3%). C'est en fait le français que la majorité des cadres supérieurs/professions libérales savent le mieux écrire (53% d'entre eux). Voir graphiques 3 et 4.



Graphique 3
Source: sondage Baleine-ILReS (base: 975 Luxembourgeois)

Le graphique ci-dessous présente quant à lui, la seconde langue la mieux écrite par les Luxembourgeois selon leur catégorie socioprofessionnelle.



Graphique 4
Source: sondage Baleine-ILReS (base: 975 Luxembourgeois)

1.5 ... ce multilinguisme s'acquiert par le biais de la scolarité principalement

La langue maternelle a été définie ici comme étant la langue principale parlée avant l'âge de 4 ans. 85% des Luxembourgeois déclarent avoir parlé le luxembourgeois avant 4 ans. Du fait de la forte immigration et de l'existence de nombreux couples mixtes chez les Luxembourgeois, 15% d'entre eux n'ont donc pas pour langue maternelle le luxembourgeois (cf. tableau 5).

Langue principale parlée avant l'âge de 4 ans par les Luxembourgeois (%)							
	effectif	lux.	français	italien	allemand	portugais	flamand
total	1372	85.4	5	3.3	2.1	1.4	1.1
début de résidence au Luxembourg							
Luxembourgeois nés au Luxembourg	1259	91.2	3.1	3.1	0.5	0.6	0.8
1945 à 1960	23	37.1	11.7	7.1	34.2	0	9.9
1960 à 1970	21	15	26.2	7.6	35	0	7.3
1970 à 1980	38	9.1	33.1	5.1	8.8	26.9	0
1980 à 1990	17	12.6	40	0	10.2	7.8	9.1
autres langues parlées avant l'âge de 4 ans							
pas d'autres langues	1255	88.1	3.3	2.3	2	1.4	1
luxembourgeois	42	0	57	34.2	3.4	0	5.4
français	30	84	0	5.6	5.7	0	0

Tableau 5

Source: sondage Baleine-ILReS

Sur le total des Luxembourgeois ayant comme langue principale le luxembourgeois (environ 1172), 1106 déclarent ne pas avoir parlé d'autre langue avant l'âge de quatre ans. Ceci nous amène donc à conclure que 94% des Luxembourgeois ayant comme langue maternelle le luxembourgeois ne parlaient pas d'autre langue avant l'âge de quatre ans. Les Luxembourgeois sont donc monolingues et leur plurilinguisme réputé est principalement acquis par l'apprentissage scolaire.

93% des Luxembourgeois indiquent ainsi avoir appris le français à l'école. Dans le cas de l'allemand, ce taux est de 97%. Notons tout de même que le français a été appris à la maison par 9% des Luxembourgeois, pour l'allemand ce n'est le cas que de 3% d'entre eux. L'apprentissage du français à la maison concerne davantage les jeunes Luxembourgeois que les plus âgés: 14% des 25-34 ans ont appris le français à la maison, mais seulement 5% des 35-49 ans ou 6% des 60-70 ans.

2 La société luxembourgeoise est une société plurilingue

L'utilisation des langues revêt des aspects multiples au Luxembourg.

2.1 Le plurilinguisme au travail

Comme nous l'avons déjà souligné précédemment, les frontaliers ne font pas partie de l'échantillon. Nous sommes conscients que ceci constitue un certain biais pour notre analyse, surtout pour le volet du plurilinguisme au travail. Les frontaliers représentent en effet 30% de la population salariée au 31 mars 1997. La majorité de ces frontaliers (82%) proviennent de Belgique et de France et sont francophones. Ils contribuent donc incontestablement à renforcer l'utilisation du français dans le cadre du travail.

Dans le cadre du travail, 70% des personnes concernées (c'est-à-dire des résidents ayant un emploi) parlent plus d'une langue. Si l'on s'intéresse à la langue principale parlée au travail, il s'avère que c'est la langue luxembourgeoise qui est la plus utilisée (pour 58% des résidents). Mais les préférences varient selon la nationalité. Si les Luxembourgeois utilisent très majoritairement le luxembourgeois dans l'exercice de leur profession (77%), les Portugais, Italiens ou Français lui préfèrent le français (respectivement 63%, 53% et 78%). Notons tout de même que les Italiens sont 31% à parler le luxembourgeois au travail, signe de leur intégration dans la société plurilingue luxembourgeoise. La date de début de résidence permet en effet d'explicitier l'utilisation des langues au travail. Ce sont les Luxembourgeois nés au Luxembourg et les étrangers qui y résident depuis leur naissance qui utilisent le plus le luxembourgeois et le moins le français. Par contre, les résidents établis au Luxembourg après 1990 n'utilisent quasiment pas le luxembourgeois (4,8%) et beaucoup le français (55,7%), rappelant ainsi que le français est la porte d'entrée pour les nouveaux venus au Luxembourg (cf. annexe 2).

La langue principale parlée au travail diffère également selon la région. Si le luxembourgeois est parlé à 45% à Luxembourg-Ville, ce taux est de 54% dans le reste du Centre et de 68% au Nord du pays. Notons que la totalité des agriculteurs utilise le luxembourgeois comme langue principale au travail, ce qui est le cas de 75% des enseignants. Soulignons que cette prépondérance de l'utilisation du luxembourgeois chez les agriculteurs peut être expliquée par l'importance quantitative des Luxembourgeois dans le secteur agricole. Tandis que la langue principale utilisée par les ouvriers non qualifiés est le français (46%) (cf.annexe 2).

En 1983, un sondage analogue au sondage BALEINE était effectué et annonçait que 22% des personnes interrogées parlaient uniquement le luxembourgeois au travail. Le français, quant à lui était employé comme langue unique au travail par 8% des résidents. Nous avons tenu à dresser un parallèle entre ces résultats et ceux obtenus dans le sondage BALEINE, tout en sachant que les comparaisons de divers sondages et études sont dangereuses. Nous avons calculé les proportions de l'échantillon ne parlant qu'une seule langue au travail. On dénombre ainsi 31% des résidents qui ne parlent qu'une seule langue au travail. La proportion de résidents employant uniquement le luxembourgeois dans le cadre du travail semble avoir légèrement diminué, passant de 22% en 1983 à 19% en 1997. Quant au français comme langue unique, il augmente à peine (de 8% en 1983 à 9% en 1997).

Le monde du travail est plurilingue et très diversifié. Mais s'il est une langue qu'il faut connaître dans les activités professionnelles ou scolaires, c'est le français. C'est ce que s'accordent à répondre les personnes interrogées, tant pour ce qui est de la langue parlée, que lue ou écrite. Lorsque la question est posée aux seuls Luxembourgeois, le français reste prépondérant pour la lecture ou l'écriture, mais il est très légèrement devancé par le luxembourgeois pour ce qui est de la langue parlée à connaître au travail/à l'école (cf. tableaux 6, 7 et 8).

Langues à maîtriser au travail / à l'école : langue parlée (en %)						
	effectif	français	allemand	anglais	luxembourgeois	portugais
total	1699	71.7	39.9	24.3	55	3.7
nationalité actuelle						
luxembourgeoise	1174	69.7	48.6	26.3	70.2	0.7
portugaise	226	83.9	13.3	8	18	22.8
italienne	75	76.8	20.2	10.5	34.9	1.4
française	62	84.5	13.4	21.7	22.8	0.9
belge	48	89.2	22.7	33	16.1	0
allemande	39	41	58.8	37	21.6	0

Tableau 6

Source: sondage Baleine-ILReS

Langues à maîtriser au travail / à l'école : langue lue (en %)						
	effectif	français	allemand	anglais	luxembourgeois	portugais
total	1551	81.9	53.9	28	28	2.9
nationalité actuelle						
luxembourgeoise	1123	84.2	63.8	28.5	36.4	0.3
portugaise	161	78.5	23	12.6	4.4	24.5
italienne	61	79.7	29.1	11.7	9.4	1
française	56	87.4	14.4	32.3	10.3	0
belge	46	89	23.6	38.3	7.2	0
allemande	35	46.4	69	44.8	3.4	1.9

Tableau 7

Source: sondage Baleine-ILReS

Langues à maîtriser au travail / à l'école : langue écrite (en %)						
	effectif	français	allemand	anglais	luxembourgeois	portugais
total	1547	80.8	56.4	27.6	24.6	2.3
nationalité actuelle						
luxembourgeoise	1126	82	66.7	28.4	32.2	0
portugaise	153	83	22.9	13.5	4.1	21.8
italienne	61	84.4	34.1	11.1	4.3	1
française	57	92	16.9	30.5	8.4	0
belge	46	91.3	21.9	31.9	3.2	0
allemande	37	41.9	65.4	42.4	3.4	1.8

Tableau 8

Source: sondage Baleine-ILReS

2.2 Le plurilinguisme avec les amis

L'utilisation des langues est également multiple dans la vie sociale des résidents, dans leurs rapports avec leurs amis. 53% d'entre eux parlent plus d'une langue avec leurs amis. La langue principale parlée dans les relations amicales est le luxembourgeois (pour 70,5% des résidents). Mais le choix de la langue varie selon la nationalité, les Luxembourgeois utilisant évidemment le luxembourgeois, les Français ou les Belges, le français. Chez les Portugais ou les Italiens l'utilisation des langues avec les amis est moins tranchée. Tout va dépendre des connaissances linguistiques de chacun des interlocuteurs. Les Portugais et Italiens installés au Luxembourg depuis un certain temps vont par exemple pouvoir utiliser le luxembourgeois avec leurs amis Luxembourgeois. A peine plus des deux tiers des Portugais utilisent le portugais avec leurs amis, 19% emploient le français et 12% le luxembourgeois. La variation est importante selon la classe d'âge considérée: les 50-59 ans utilisent le portugais dans le cercle amical (pour 90% d'entre eux), alors que les 18-24 ans parlent davantage français (pour 36%) ou luxembourgeois (pour 35%) que portugais (29%). Les Italiens sont 43% à utiliser l'italien et plus du tiers (35%) le luxembourgeois, ainsi que 19% le français.

La langue principale parlée entre amis varie dans les différentes catégories socio-professionnelles. Ainsi la quasi totalité des agriculteurs (98%) parle principalement le luxembourgeois. C'est pour les ouvriers non qualifiés que l'on constate l'utilisation la plus importante du portugais et pour les cadres supérieurs/professions libérales celle du français. Toutes les données chiffrées souhaitées peuvent être obtenues dans le tableau situé dans l'annexe 2.

2.3 Le plurilinguisme dans la famille

17% des résidents parlent plus d'une langue avec leurs enfants. Ce pourcentage est bien entendu à rapporter à la population ayant effectivement des enfants. La langue principale utilisée dans les rapports avec les enfants est le luxembourgeois (pour plus de deux tiers des résidents), 13% emploient plutôt le portugais et 8% le français (cf. tableau 9).

Langues principales parlées avec vos enfants						
	effectif	luxembourgeois	portugais	français	italien	allemand
total	1366	68	13.1	8.1	3.6	2.3
nationalité actuelle						
luxembourgeoise	936	94.4	0.5	3.3	0.3	0.6
portugaise	186	2	93.8	4.2	0	0
italienne	71	23.3	0	11.1	63.5	0.7
française	48	15.4	0	76.3	1.3	2.1
belge	37	12.3	0	64.1	0	6.6
allemande	31	23.2	0	4.9	0	68.1
autres langues parlées avec vos enfants						
pas d'autres langues	1138	73.5	11.4	6	3	1.9

Tableau 9

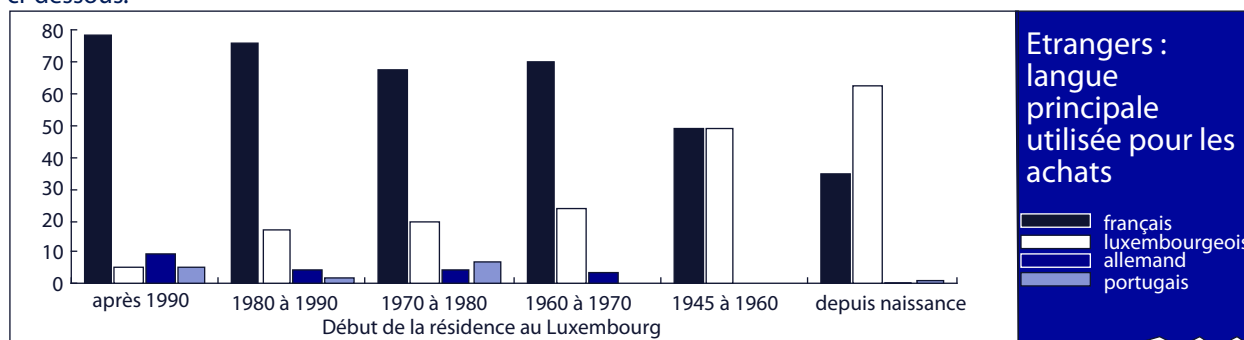
Source: sondage Baleine-ILReS (Base: personnes concernées)

Les Luxembourgeois communiquent principalement en luxembourgeois avec leurs enfants, même si 3% déclarent s'exprimer en français. Chez les plus jeunes Luxembourgeois, la communication avec les enfants dans une langue différente du luxembourgeois est fréquente, du fait de l'importance des mariages mixtes par exemple. L'utilisation du luxembourgeois comme langue de communication avec les enfants est ainsi de 83% chez les 18-24 ans. Pour les 60-70 ans par contre, c'est uniquement en luxembourgeois que s'effectue la communication avec les enfants.

3 Les langues utilisées dans la vie courante

3.1 La langue principale utilisée pour les achats

Le luxembourgeois est la langue principale utilisée pour faire les achats, au restaurant ou au café (pour 60% des résidents), il est suivi du français (pour 36%). Reconnaissons une fois de plus que la date de début de résidence au Luxembourg est riche en informations. On apprend ainsi que plus l'installation au Luxembourg est récente, plus l'utilisation du français dans la vie courante est importante. 78% des étrangers installés au Luxembourg après 1990 utilisent principalement le français pour faire leurs achats. Mais les étrangers établis au Luxembourg depuis leur naissance ne recourent au français qu'à concurrence de 34% au bénéfice du luxembourgeois (63%). Après un séjour prolongé, l'enracinement se fait par l'apprentissage du luxembourgeois. C'est ce que souligne le graphique ci-dessous.



Graphique 5

Source: sondage Baleine-ILReS

Selon la nationalité considérée, l'utilisation de la langue va varier. Les Luxembourgeois utilisent à 78% leur langue pour faire leurs achats et à 22% le français. On remarquera une fois de plus l'attachement des Luxembourgeois les plus âgés à leur langue nationale: 90% des 60-70 ans effectuent leurs achats en luxembourgeois, alors que cela ne concerne que 65% des 25-34 ans par exemple. Les Portugais sont 76% à utiliser le français, mais 15,5% emploient le luxembourgeois et 8% le portugais. Les Italiens, quant à eux font leurs achats à 56% en français et à 38% en luxembourgeois. Fait intéressant pour les allemands: l'utilisation de la langue pour effectuer les achats est répartie de façon quasi égale entre le luxembourgeois (32,5%), le français (34%) et l'allemand (33%). Des différences régionales apparaissent également: à Luxembourg-Ville, la langue des achats est pour la moitié le luxembourgeois (50%) et pour 44% le français. Dans le Nord, ce sont 69% des résidents qui font leurs achats en luxembourgeois et seulement 27% en français. (cf. tableaux en annexe 2).

3.2 Les langues utilisées pour le courrier

Sur l'ensemble des personnes concernées, 33% rédigent leur courrier personnel en français, 30% en luxembourgeois et 19% en allemand. La prépondérance du français en tant que langue de communication écrite est à noter ici, tout en soulignant que l'emploi du luxembourgeois reste important. Les Luxembourgeois utilisent majoritairement le luxembourgeois (43%), mais aussi le français (32%) et l'allemand (23%). Pour les Portugais, c'est le portugais qui est majoritairement utilisé (73%). 51% des Italiens utilisent l'italien dans leur communication écrite, mais aussi le français (36%).

Cette utilisation du français comme langue écrite augmente avec le niveau d'instruction. Si l'on s'en tient uniquement aux Luxembourgeois, le français est employé à 23% par les Luxembourgeois ayant le niveau de l'école primaire, et à 40% par les universitaires. La fréquence d'utilisation de l'allemand comme langue de communication écrite est, quant à elle, opposée à celle du français: plus le niveau d'instruction monte, moins l'allemand est utilisé. De 36% pour les Luxembourgeois détenteurs du niveau primaire, l'allemand tombe à 5,5% pour les universitaires.

L'utilisation du luxembourgeois est quant à elle fortement liée à l'âge. Si dans l'ensemble 43% des Luxembourgeois rédigent principalement leur courrier en luxembourgeois, ce taux est de 52% pour les 18-24 ans alors qu'il n'est que de 36% pour les 60-70 ans (cf tableau 10). L'utilisation du luxembourgeois dans la communication écrite est donc importante chez les jeunes Luxembourgeois. Il est aujourd'hui utilisé pour l'écriture beaucoup plus que par le passé.

Langue principale utilisée pour le courrier par les Luxembourgeois (en %)					
	effectif	luxembourgeois	français	allemand	anglais
total	1347	43.1	31.6	23	1.1
niveau d'instruction					
école primaire	387	39.7	22.6	36	0.4
secondaire 1er cycle	481	40.9	30.7	27.3	0.8
secondaire 2ème cycle	272	46.5	38.5	10.5	2.3
études supérieures	205	50.3	40.4	5.5	1.5
âge					
18-24	150	51.8	22	26.2	0
25-34	294	49	29.6	16.7	1.9
35-49	413	45.4	31.9	19.8	1.5
50-59	232	33.5	41.7	22.8	0.5
60-70	259	36	29.6	33.8	0.5

Tableau 10
Source: sondage Baleine-ILReS

3.3 La langue principale utilisée pour les annonces dans le journal

La domination du français comme langue de communication écrite se retrouve également lorsque l'on s'intéresse à la langue de rédaction des annonces dans les journaux (mariage, naissance, décès...). Là aussi c'est le français qui est le plus utilisé par les personnes concernées (48%), suivi de près par le luxembourgeois (42%). L'allemand arrive loin derrière (8%) (cf. tableau 11). En ce qui concerne la nationalité, il est bien évident que les Luxembourgeois utilisent plus couramment le luxembourgeois (57% d'entre eux), le français arrivant en seconde position (35%). Les latinophones (espagnols, Italiens et Portugais) choisissent le français pour leurs annonces (83% des espagnols, 88% des Italiens et 90% des Portugais). Le français est la langue de ralliement entre les différentes communautés du Luxembourg. L'utilisation du français marque ici la volonté de la part de la population étrangère de se faire comprendre par l'ensemble de la population établie au Luxembourg, luxembourgeoise comme étrangère.

Langue principale utilisée pour les annonces dans le journal (en %)				
	effectif	français	luxembourgeois	allemand
total	1938	48.2	42.4	8
nationalité actuelle				
luxembourgeoise	1349	35.1	57.6	7.2
portugaise	235	89.9	2	1.4
italienne	94	87.8	7.9	3.2
française	71	89.4	8.5	2.1
belge	58	82.3	8.9	6.6
allemande	45	16.5	22.8	59.3

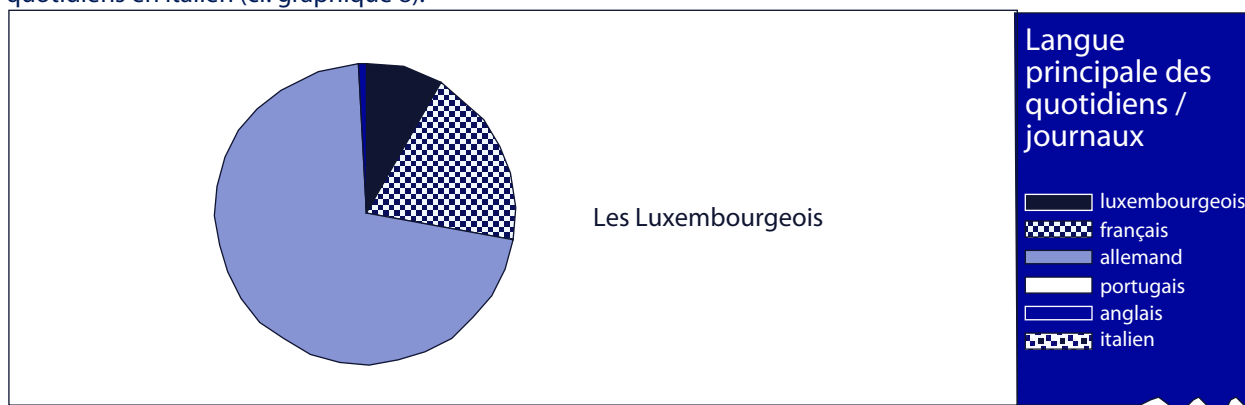
Tableau 11
Source: sondage Baleine-ILReS

Selon l'activité professionnelle, on remarquera que le choix effectué par les Luxembourgeois pour la langue de rédaction des annonces varie peu. A une exception près, toutes les catégories professionnelles préfèrent utiliser le luxembourgeois: des agriculteurs (ils sont 83% à l'utiliser) aux étudiants (50%). Seuls les cadres supérieurs/professions libérales se distinguent ; ce sont les seuls pour lesquels le français est préféré au luxembourgeois comme langue de rédaction des annonces.

4 Les langues utilisées pour les médias

4.1 La presse écrite

La majorité des personnes concernées (59%) lisent principalement la presse écrite en allemand, loin devant le français (29%) ou le luxembourgeois (6%). Cette préférence de la langue allemande dans la lecture des journaux est très fortement marquée pour les Luxembourgeois (71% lisent les journaux en allemand contre 20% en français) (cf. graphique 6) et les Allemands bien entendu. Pour les autres nationalités, c'est en français que l'on préfère lire la presse. Chez les Portugais, la presse française recueille les préférences (61%), avec en seconde position la presse en portugais (27%), suivie de l'allemand (11%) (cf. graphique 7). Le pourcentage d'Italiens qui lisent la presse écrite en allemand (29%) est beaucoup plus important que celui des Portugais, illustration de leur meilleure intégration dans la société luxembourgeoise, du fait de l'ancienneté de leur immigration (cf. tableau 12). Cependant, c'est à la presse en français que va la préférence des Italiens: 53% lisent la presse en français. 17% des Italiens lisent également les quotidiens en italien (cf. graphique 8).



Graphique 6
Source: sondage Baleine-ILReS



Graphique 7
Source: sondage Baleine-ILReS



Graphique 8
Source: sondage Baleine-ILReS

Langue principale des quotidiens et journaux (en%)							
	effectif	allemand	français	luxembourgeois	portugais	anglais	italien
total	1790	58.8	29.1	6.3	2.8	1.7	0.7
âge							
18-24	201	60.8	32.1	4.1	1.9	0.6	0.2
25-34	409	54.9	34.8	4.8	2.7	1.9	0.5
35-49	579	58.5	27.8	4.2	4.4	3	0.8
50-59	300	60.8	26.7	7.3	2.5	0.9	1.2
60-70	300	61.1	24.1	13.2	0.5	0.3	0.9
nationalité actuelle							
luxembourgeoise	1293	71.3	19.7	8.2	0	0.8	0
portugaise	184	11	61.3	1	26.7	0	0
italienne	75	29.2	53.2	0.4	0	0	17.2
française	64	10.3	87.5	2.2	0	0	0
belge	51	21.6	62.9	3.2	0	4.1	0
allemande	46	90.7	4.9	1.5	0	2.9	0

Tableau 12
Source: sondage Baleine-ILReS

Les préférences des Portugais varient considérablement avec leur âge. Les jeunes de 18-24 ans lisent très peu la presse en portugais (8,5%), alors que leurs aînés (les 50-59 ans) lui accordent beaucoup plus d'intérêt (54%). Les jeunes de 18-24 ans préfèrent en fait lire les quotidiens en français (61%) et en allemand (30%) plutôt qu'en portugais.

4.2 L'écoute de la télévision et de la radio

La détermination de la langue principale d'écoute de la télévision pourrait paraître anecdotique. Nous la considérons pourtant comme un bon indicateur permettant de déceler les attitudes profondes envers les langues. Alors que la langue utilisée au travail et même la langue pour faire les achats est plus ou moins imposée par des contraintes extérieures, on est libre de choisir la langue dans laquelle on regarde la télévision. 40% des résidents regardent les programmes de langue allemande, 34% les programmes de langue française et 18% les programmes en langue luxembourgeoise. Si on ne prend en considération que les seuls Luxembourgeois, on constate que 50% d'entre eux choisissent leurs programmes en allemand, 25% en français et 24% en luxembourgeois.

La télévision luxembourgeoise n'émettant qu'une heure par jour, on suppose ici que la détermination du luxembourgeois comme langue principale d'écoute de la télévision ne dépend pas du temps d'écoute réelle, mais bien de l'importance affective que les Luxembourgeois lui accordent. Les Luxembourgeois qui disent regarder la télévision luxembourgeoise sont aussi ceux qui regardent le plus la télévision allemande. En prenant en considération l'âge, on remarque que ce sont les Luxembourgeois les plus âgés (60-70 ans) qui écoutent le plus la télévision luxembourgeoise (41%) contre 7% pour les 18-24 ans (cf tableau 13).

Langue principale d'écoute de la télévision par les Luxembourgeois (en %)					
	effectif	allemand	français	luxembourgeois	anglais
total	1333	49.8	24.7	24.2	0.8
âge					
18-24	147	66.3	26.7	7	0
25-34	292	56.4	23.8	15.8	2.3
35-49	407	51.8	27.5	20	0.7
50-59	228	38.9	26.2	34.9	0
60-70	258	39.5	18.8	40.7	0.5

Tableau 13

Source: sondage Baleine-ILReS

Il est intéressant de connaître également les langues dans lesquelles les résidents préfèrent écouter les programmes radio. La principale langue d'écoute de la radio est le luxembourgeois (pour 64,5% des personnes concernées). Il est suivi du français (16%) et de l'allemand (12%) (cf. tableau 14). Les Luxembourgeois concernés marquent une préférence pour la radio luxembourgeoise (82% l'écoutent) contre 12% pour la radio allemande, tout en sachant que ce sont les 60-70 ans qui écoutent le plus la radio en langue luxembourgeoise. Les 18-24 ans l'écoutent le moins, mais ce sont ceux qui choisissent le plus l'allemand. Les Portugais concernés écoutent principalement la radio en portugais (41%), ainsi qu'en français (36%), 20% l'écoutent également en luxembourgeois. Le luxembourgeois est le plus écouté dans les classes d'âge les plus jeunes (48% des 18-24 contre 0% des 50-59 ans), car les jeunes portugais connaissent plus le luxembourgeois que leurs aînés. Inversement, le français est plus écouté lorsque l'on remonte dans la classe d'âge. 54% des 50-59 ans choisissent la radio en français, alors que ce sont seulement 23% des 18-24 ans.

Langue principale d'écoute de la radio (en %)					
	effectif	luxembourgeois	français	allemand	portugais
total	1824	64.5	16.4	11.9	5.2
nationalité actuelle					
luxembourgeoise	1278	81.5	5.4	12.4	0
portugaise	226	20.4	35.6	2.2	41.4
italienne	77	49	40.1	3.7	0
française	68	11	84.9	3	0
belge	53	14.2	74.9	10	0
allemande	45	41.5	3.4	55.1	0

Tableau 14

Source: sondage Baleine-ILReS

5 Vers la division en deux communautés linguistiques ?

Il est indéniable que l'emploi du français a fortement augmenté dans la communication publique au Luxembourg, ceci faisant suite à la venue de nombreux travailleurs frontaliers francophones et à l'immigration de nouveaux travailleurs en provenance du Portugal. Dans les différents chapitres traités ici, nous avons utilisé la variable début de résidence au Luxembourg afin de montrer l'intégration linguistique des résidents au fil de leur séjour au Luxembourg. On peut se poser aujourd'hui la question de l'évolution future: sera-t-elle du même type- ou y aura-t-il, comme beaucoup de personnes le craignent, une proportion d'étrangers telle qu'ils ne voient plus l'utilité d'apprendre le luxembourgeois, ce qui est vrai surtout pour les frontaliers? Les frontaliers se distinguent cependant des résidents par le simple fait que le Luxembourg n'est pas un pays d'accueil pour eux, mais un pays de travail. Rappelons au passage que les frontaliers ne font pas partie de l'échantillon utilisé pour le sondage.

La dernière modalité de la variable «début de résidence au Luxembourg», concerne les personnes installées au Luxembourg après 1990 et nous éclaire sur la question soulevée ci-dessus. Le français apparaît comme la langue la plus connue (pour 92% de ces derniers venus). Il est également considéré comme la langue principale utilisée au travail, pour les achats et pour les affaires administratives (respectivement pour 56%, 78% et 80% d'entre eux). La langue principale parlée à l'école est le portugais pour 32% de ces derniers venus, et c'est également la langue principale parlée avant quatre ans (pour 36% d'entre eux). Reste à savoir si l'intégration de ces derniers venus pas-

sera par l'apprentissage du luxembourgeois ou pas...

6 Conclusion

Le français est la langue permettant de relier entre elles les diverses communautés en présence au Luxembourg, son importance pour la vie publique est indéniable, notamment pour le travail. Langue la plus connue au Luxembourg, mais également langue qu'il faut maîtriser au travail/à l'école, ou encore langue de communication entre les Luxembourgeois et les étrangers, le français est la porte d'entrée pour les derniers venus. Le luxembourgeois est, quant à lui, la langue d'intégration. Avec l'augmentation de la durée du séjour au Luxembourg, sa connaissance, mais aussi sa maîtrise augmentent. Le nombre d'étrangers qui parlent luxembourgeois est plus important que ce que l'on a coutume de penser.

La société luxembourgeoise est bien une société multilingue comme le montrent les proportions de résidents qui parlent plus d'une langue avec leurs enfants, leurs amis ou au travail.

Le français est utilisé surtout en haut et en bas de l'échelle sociale, même si l'on peut supposer que ce n'est pas la même langue qui est parlée, mais ceci échappe à l'approche du sondage qui n'a pas voulu ou pu évaluer les niveaux de compétence en langues des personnes interrogées.

Les différences régionales sont assez importantes, surtout entre les régions rurales de l'Est et du Nord et le reste du pays. De même, les différences entre les classes d'âge témoignent de l'évolution récente et profonde de la société luxembourgeoise.



Typologie des parlers

Typologie des parlers au Luxembourg

Fernand Fehlen

L'article qui va suivre nous permettra, grâce à une analyse multi-variée, de construire une typologie des parlers au Luxembourg¹. Nous pourrions identifier 7 groupes avec des comportements spécifiques. Cette analyse apportera des enseignements intéressants sur l'utilisation du français et son lien avec le niveau de l'instruction.

1 La méthode

Dans l'article précédent, nous avons décrit l'usage des langues au Luxembourg en passant en revue les différentes questions. A l'aide d'une méthode d'analyse multidimensionnelle² des données, nous pouvons donner une vue plus globale et plus synthétique des parlers au Luxembourg. Nous allons prendre en compte 29 questions sur les langues pour les interpréter simultanément et définir parmi les Luxembourgeois des groupes de personnes qui ont des comportements linguistiques plus ou moins homogènes. La méthode utilisée consiste à regrouper les individus qui ont donné à peu près les mêmes réponses aux questions sur les langues. En termes techniques, nous parlons de variables actives qui permettront de former le nombre le plus réduit possible de classes homogènes. Une fois formées, ces classes seront décrites à l'aide de variables illustratives, correspondant en l'occurrence à 24 questions.

Pour dépeindre le comportement langagier, nous utilisons 29 variables (tableau 1) qui recensent, d'une part les langues utilisées dans certains contextes (travail, famille, loisirs etc) et qui, d'autre part, donnent la possibilité aux personnes interrogées de comparer leurs compétences dans les différentes langues qu'elles utilisent pour l'oral et l'écrit (lecture et écriture). Pour tenir compte du contexte résolument multi-lingue du Luxembourg, le questionnaire donnait la possibilité de citer quatre langues, de la mieux connue à la moins bien connue. Ceci permet aussi d'identifier les personnes qui indiquent moins de langues en choisissant en quatrième, voire en troisième position l'option "aucune". Une autre question permettait aux polyglottes d'indiquer toutes les langues utilisées au cours de leur vie sans limite supérieure. Cette question n'a pas été retenue pour la présente analyse.

La langue maternelle a été appréhendée par la question "Quelle langue avez vous parlé avant l'âge de quatre ans?".

TABEAU 1. Les 29 variables actives

- Langue principale parlée avant l'âge de 4 ans
- Langue principale parlée à la maison avec votre mère entre 10 et 15 ans
- Langue principale parlée à la maison avec votre père entre 10 et 15 ans
- Langue principale parlée avec vos frères et soeurs
- Langue principale parlée avec votre partenaire
- Langue principale parlée avec vos enfants
- Langue principale parlée à l'école avec les copains de classe
- Langue principale parlée au travail au Luxembourg

Langue principale parlée avec vos amis
Langue principale parlée avec vos grands-parents
Langue principale utilisée pour écrire le courrier
Langue principale utilisée pour les annonces dans le journal
Langue principale utilisée pour les achats
Langue principale utilisée pour les affaires administratives
Langue principale de lecture de quotidiens / journaux
Langue principale de lecture de livres
Langue principale d'écoute TV

Langue parlée : première place
Langue parlée : seconde place
Langue parlée : troisième place
Langue parlée : quatrième place
Langue lue : première place
Langue lue : seconde place
Langue lue : troisième place
Langue lue : quatrième place
Langue écrite : première place
Langue écrite : seconde place
Langue écrite : troisième place
Langue écrite : quatrième place

Le tableau suivant indique les variables illustratives qui n'entrent pas dans la définition des espaces et des classifications, mais qui servent à décrire les groupes, d'où leur nom. Nous distinguons ainsi quatre ensembles de variables illustratives: la position socio-démographique, le niveau d'instruction (avec la fréquence de consommation de certains produits culturels comme indicateur), la trajectoire migratoire et la trajectoire sociale. Une dernière variable, la langue de l'entretien, est utilisée comme variable de contrôle³; elle aurait tout aussi bien pu faire partie des variables actives.

TABLEAU 2. Les 24 variables nominales illustratives

âge (classes)
découpage régional
logement
revenu brut mensuel du ménage

niveau d'instruction
fréquence de lecture de quotidiens / journaux
fréquence de lecture de livres
fréquence d'écoute radio
fréquence d'écoute TV

nationalité actuelle
nationalité du père
pays d'origine
pays de naissance
début de résidence au Luxembourg
dans quel pays est né votre père?
dans quel pays est née votre mère?
dans quel pays est né(e) votre partenaire?

activité professionnelle
activité professionnelle du/de la partenaire
activité professionnelle du père
activité professionnelle de la mère
activité professionnelle du grand père paternel
activité professionnelle du grand père maternel

L'analyse porte sur 975 entretiens de personnes de nationalité luxembourgeoise qui correspondent à 1373 personnes dans l'échantillon pondéré. L'algorithme de classification nous propose un découpage en 7 classes qui peuvent être regroupées en 4 grands groupes. La différenciation se fait surtout par la position vis-à-vis de l'allemand. Nous passerons d'abord en revue les quatre grands groupes avant d'en arriver à un découpage plus fin.

D'après l'algorithme utilisé, une classification en 4 respectivement en 7 groupes est optimale, c'est-à-dire qu'elle rend le mieux compte de la différenciation des comportements langagiers des Luxembourgeois.

2 Deux typologies

2.1 Classification en quatre grandes classes

2.1.1 Les "germanographes": 39%

Dans cette classe, nous retrouvons ceux qui disent maîtriser mieux l'allemand que le français - pour la lecture, l'écriture et le parler. Cette classe comporte deux sous-groupes: ceux qui indiquent l'anglais comme quatrième langue et ceux qui désignent le français à ce niveau de préférence parce qu'ils maîtrisent mieux une autre langue qu'ils ont peut-être héritée de leurs parents immigrés.

2.1.2 Les "francographes": 29%

A l'inverse de la première classe, nous retrouvons ici ceux qui préfèrent le français à l'allemand. Cette préférence a deux raisons distinctes qui définissent à leur tour deux sous-groupes: certains ont des parents venant de pays romanophones, d'autres sont plus instruits que la moyenne. Nous avons appelé ces derniers "les francographes de souche".

Nous avons évité d'appeler ces deux premières classes les germanophones et les francophones pour ne pas occulter le fait que les deux utilisent le luxembourgeois comme première langue parlée. La différenciation se fait sur la langue parlée en deuxième lieu et sur la première langue écrite.

2.1.3 Les vrais francophones: 4%

5% des Luxembourgeois indiquent qu'ils ont parlé le français avant l'âge de quatre ans. Il n'est donc pas étonnant de trouver un groupe que nous allons appeler les vrais francophones. Sur les dix premières caractéristiques les plus significatives, nous trouvons toujours la modalité "français": langue principale parlée avec les frères et soeurs, langue parlée avant quatre ans, langue parlée en première place... Au rang 11 vient le luxembourgeois comme langue parlée en deuxième position. En effet, 47% des membres de cette classe disent parler le luxembourgeois en deuxième lieu, 23% disent le parler en troisième lieu. 10% ont un père né en France tandis que 22% ont une mère et 21% un père nés en Belgique. Il est aussi intéressant de voir que seulement 40% de ceux qui ont un père né en France se retrouvent dans la classe des "francophones", les autres sont donc linguistiquement plus "intégrés".

2.1.4 Les "minimalistes": 28%

Dans un autre contexte, cette catégorie serait celle des monolingues, c'est à dire de ceux qui ne parlent que la langue du pays. Mais dans la situation particulière du Grand-Duché, pratiquement chaque Luxembourgeois se doit de parler ce que les annonces d'embauche appellent "les trois langues usuelles du pays". Cette classe est donc définie par ceux qui ne parlent, ne lisent et n'écrivent pas de quatrième langue. 57% de la classe indique comme niveau d'instruction l'école primaire, 52% appartiennent à la classe d'âge des 60 à 70 ans.

2.2 Découpage en 7 classes

On peut pousser plus loin l'analyse en décomposant encore une fois ces classes. Et nous allons proposer une deuxième classification en 7 classes qui va dédoubler toutes les classes que nous venons de décrire, sauf celle des francophones qui est déjà très typée et de taille réduite.

2.2.1 Les "germanographes - allemand-français": 34%

La caractéristique la plus typique de cette classe, celle qui la différencie des autres germanographes, est la maîtrise relativement faible de l'anglais: 88% de la classe l'indiquent comme quatrième langue parlée, 70% comme quatrième langue lue et 54% comme quatrième langue écrite. Dans cette classe on trouve une forte proportion de ceux qui indiquent le luxembourgeois comme première langue d'écriture (58%) et de lecture (56%). Comme le système scolaire luxembourgeois n'insiste pas trop sur l'apprentissage du luxembourgeois écrit on peut douter de la véracité des déclarations et y voir plutôt la marque d'un engouement pour la langue maternelle qu'une réelle maîtrise de l'orthographe. Comme nous trouvons dans ce groupe des personnes plutôt jeunes nous parlerons des "jeunes défenseurs du luxembourgeois". Le niveau d'instruction le plus typique de cette classe est le premier cycle du secondaire (43% de la classe).

2.2.2 Les "germanographes - allemand-anglais": 5%

Une minorité parmi les germanographes est caractérisée par une meilleure maîtrise de l'anglais que du français et un moindre engouement pour le luxembourgeois écrit.

54% indiquent le français comme quatrième langue parlée, 60% l'anglais comme deuxième langue écrite et 50% l'anglais comme troisième langue parlée. Pour cette classe nous avons donc un ordre de maîtrise des langues parlées: L, D, GB et F. Ce qui est vrai pour l'oral ne l'est pas pour l'écrit. Contrairement aux "germanographes - allemand-français", les membres de la présente classe ont moins de prétention pour l'orthographe luxembourgeoise: 57% de la classe indiquent leur langue maternelle en quatrième rang pour l'écriture et 58% pour la lecture. Les niveaux d'instruction surreprésentés dans cette classe sont le deuxième cycle du secondaire (36% de la classe) et les études supérieures (28%).

2.2.3 Les "vieux Luxembourgeois francographes": 22%

Tandis que le premier grand groupe se scindait selon son sentiment pour la langue luxembourgeoise, c'est l'utilisation de la langue italienne qui crée des différences à l'intérieur du grand groupe des francographes.

Dans cette classe, nous trouvons beaucoup de personnes ayant fait des études universitaires (27%) ou au moins complété un deuxième cycle de l'enseignement secondaire (27%) et des cadres moyens. Certains ont des partenaires francophones: 10% disent parler français avec leur partenaire, 5% indiquent avoir un partenaire né en France. 46% de ceux qui ont un partenaire né en France se retrouvent dans ce groupe, tandis que 14% sont dans le groupe des "vrais francophones".

Les catégories socio-professionnelles surreprésentées dans cette classe sont les cadres moyens (28% de la classe) et les cadres supérieurs (12%).

2.2.4 Les "nouveaux Luxembourgeois francographes" - les enfants des Italiens: 7%

Dans la quatrième classe se trouvent les personnes de langue maternelle italienne (48% de la classe) dont le père (51%) ou la mère (44%) sont nés en Italie. 57% de cette classe habitent la région Minette.

2.2.5 Les francophones: 3%

La troisième classe n'a pas été modifiée dans sa structure. Elle a seulement perdu quelques membres et ne compte plus 4,3% mais seulement 3,3% de l'effectif total⁴. Son caractère en a encore été accentué: 83% utilisent le français comme langue maternelle, contre 60% lors du découpage en quatre classes. 52% de la classe indiquent le luxembourgeois comme deuxième langue parlée, et 25% comme troisième langue parlée.

Niveau d'instruction typique: études supérieures (37%), activité professionnelle typique: cadres supérieurs/professions libérales (21%).

2.2.6 "Les trilingues - L/D/F": 23%

La classe des “minimalistes” va se différencier en deux sous-classes composées de ceux que nous allons appeler respectivement les trilingues et les bilingues. Ceci ne veut toutefois pas dire que tous les membres de ces deux sous-classes ne parlent que deux ou trois langues.

Les “trilingues” disent ne pas savoir lire (95%), écrire (96%) ou parler (94%) une quatrième langue. 58% de la classe indiquent l'école primaire comme niveau d'instruction, 50% ne lisent jamais de livres. Ils sont ouvriers non-qualifiés (20%), ouvriers qualifiés (15%) ou agriculteurs (7%) et ils ont de faibles revenus.

2.2.7 Les “bilingues L/D”: 5%

Dans cette dernière classe se trouvent les personnes qui sont le moins polyglottes ; beaucoup sont bilingues dans le sens premier du terme, ils ne maîtrisent que deux langues: le luxembourgeois et l'allemand. 90% de la classe disent ne pas parler de troisième langue. Nous trouvons surtout des individus appartenant au milieu rural, peu formés et âgés. Ils sont agriculteurs (12%) ou ouvriers non-qualifiés (21%). 60% disent ne jamais lire de livres. Dans ce groupe sont surreprésentés ceux qui disent regarder les programmes de télévision surtout en luxembourgeois (44%) et qui prétendent lire les journaux en luxembourgeois (20%). Or, les articles en luxembourgeois sont pratiquement inexistantes et l'offre télévisuelle luxembourgeoise est très réduite. Ces réponses suggèrent que pour les plus démunis culturellement le luxembourgeois et l'allemand semblent se confondre. Cela les différencie de la classe que nous avons appelée les “germanographes allemand-français” qui sont plus instruits et plus jeunes. Nous trouvons ici une marque du changement de statut que le luxembourgeois a connu ces vingt dernières années.

3 L'espace des langues

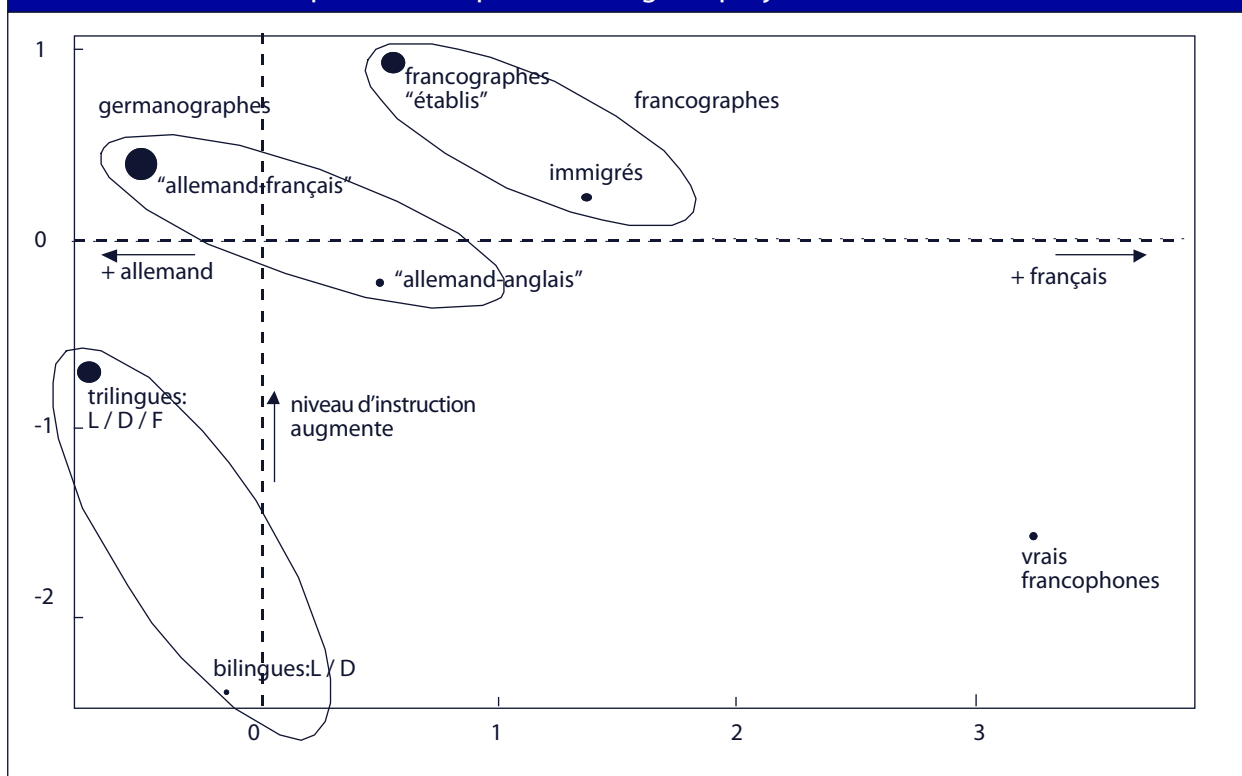
Etant une combinaison entre l'analyse des correspondances et la classification automatique, notre méthode a l'avantage de pouvoir représenter les résultats de façon géométrique dans un espace à plusieurs dimensions. Les axes de cet espace que nous avons appelé l'espace des langues peuvent être interprétés comme les principaux éléments structurants du comportement langagier des Luxembourgeois.

3.1 Le luxembourgeois opposé au français

Le premier facteur, représenté par l'axe vertical du graphique, oppose la langue maternelle luxembourgeoise - à gauche du graphique - à la langue maternelle française. Elle oppose aussi la langue allemande comme langue de l'écrit à la langue française écrite: on peut définir en quelque sorte cet axe comme l'opposition entre germanographes et francographes, et il va de soi -comme le confirment d'ailleurs les valeurs publiées en annexe- que dans les ménages où l'on parle le français, on est moins germanographe. En allant vers la droite sur le graphique l'attrait du français augmente.

A gauche de cet axe, se trouve la population de souche (née au Luxembourg de père et mère luxembourgeois) souvent issue d'un milieu rural. A droite, nous trouvons les personnes qui ne sont pas nées au Luxembourg.

Visualisation plane de l'espace des langues: projection de 7 classes



Graphique 1

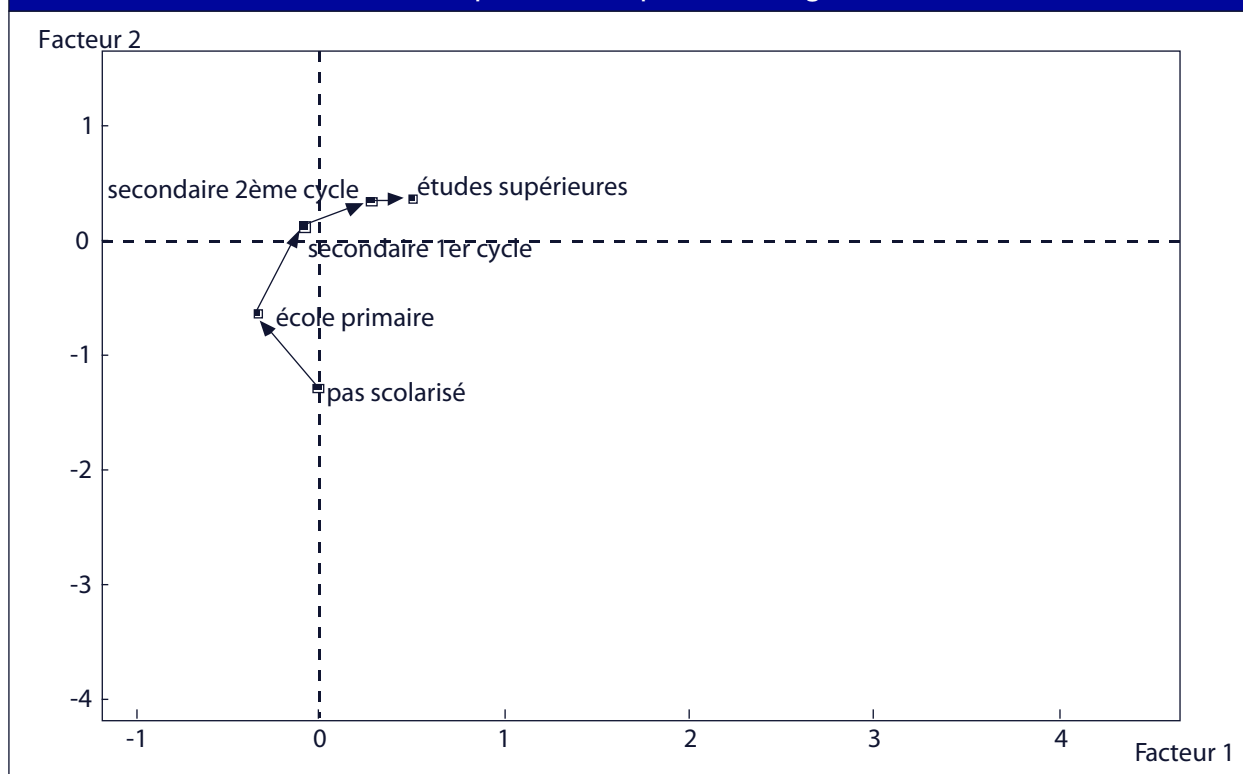
Comportement langagier des Luxembourgeois analysé selon 29 variables actives
base: 975 entretiens issus du sondage Baleine-ILReS

3.2 L'axe de l'instruction

Le deuxième facteur pour structurer les données, représenté comme axe vertical, est l'instruction qui se manifeste dans l'espace des langues par l'augmentation du nombre des langues maîtrisées et surtout la connaissance de l'anglais qui est au fond la première langue étrangère au Luxembourg. En bas du graphique, se trouvent les personnes peu instruites qui ne lisent jamais de livres; en allant vers le haut, le niveau d'instruction augmente. Les immigrés qui ont pris la nationalité luxembourgeoise sont dans leur majeure partie des ouvriers peu scolarisés, ils font partie de notre analyse et se retrouvent en bas du deuxième axe qui les oppose aux Luxembourgeois nés au Luxembourg en haut de l'axe.

La projection des 7 classes (graphique 1) que nous venons d'analyser dans le plan formé par ces deux axes rend mieux compte de cette problématique de l'instruction que le dendrogramme de la structure de l'espace linguistique.

Visualisation plane de l'espace des langues



Graphique 2

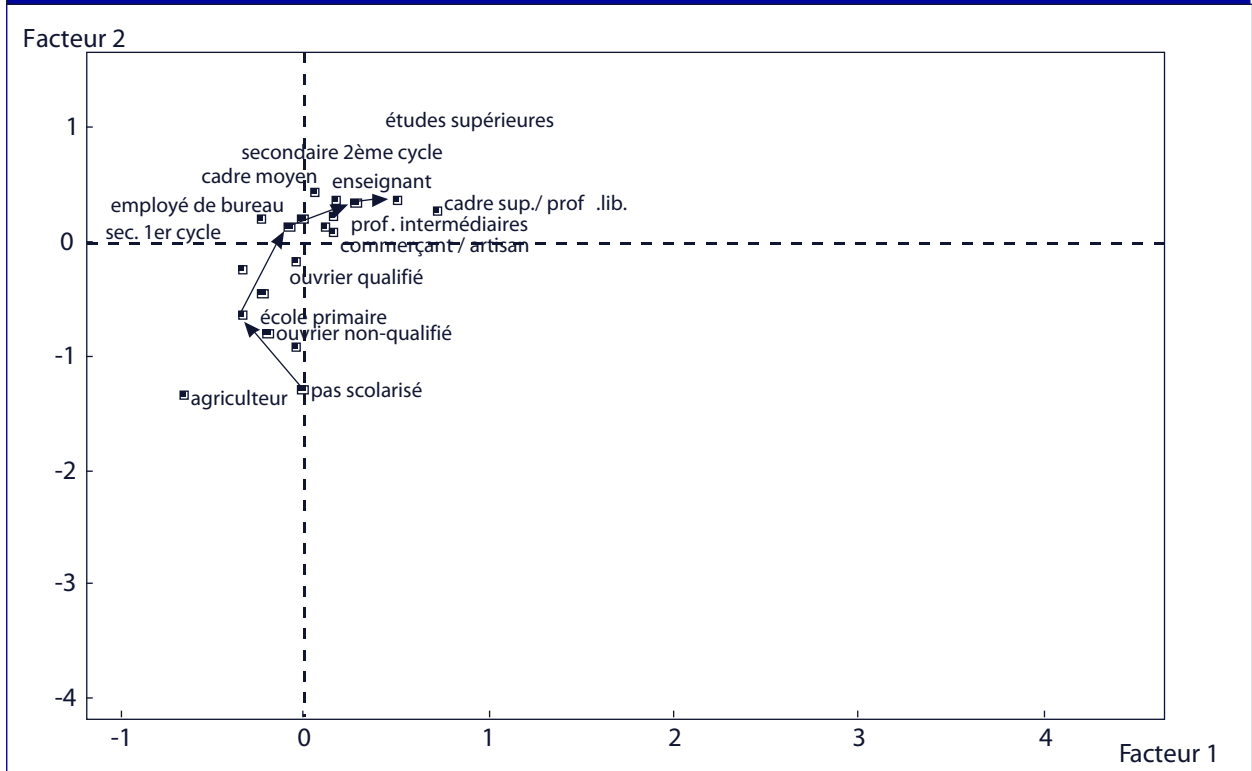
Les modalités de la variable "niveau d'instruction"

Comportement langagier des Luxembourgeois analysé selon 29 variables actives

base: 975 entretiens issus du sondage Baleine-ILReS

La courbe qui relie les différentes modalités de la variable "niveau d'instruction" effectue un mouvement très révélateur (graphique 2). Les modalités se suivent sur l'axe vertical et justifient pleinement la dénomination d'axe de l'instruction que nous lui avons donnée. Mais leur mouvement sur l'axe horizontal résume bien les résultats obtenus par la discussion de la composition des classes et a fortiori l'impression que donne une lecture approfondie des tableaux croisés: le français occupe une place plus importante en haut et en bas de l'échelle sociale⁵. Si l'on interprète l'axe horizontal comme opposition entre l'allemand à gauche et le français à droite, on voit que les "non-scolarisés" se trouvent tirés vers la direction du français tout comme les universitaires et ceux qui ont terminé avec succès leurs études au lycée. Les non-scolarisés emploient plus le français parce qu'ils sont issus de l'immigration romanophone.

Le graphique 3 montre la superposition des catégories socio-professionnelles sur le premier plan. Les différentes professions suivent bien la courbe de l'instruction. Ainsi nous voyons les agriculteurs avec un niveau d'instruction faible s'éloigner vers la gauche parce qu'ils sont résolument revêches à la langue de Molière. De l'autre côté, ce sont les enseignants, les professions libérales et les cadres supérieurs qui sont le plus francophones.



Graphique 3. Visualisation plane de l'espace des langues:
 Les modalités de la variable "catégorie socio-professionnelle" et la courbe de l'instruction
 Comportement langagier des Luxembourgeois analysé selon 29 variables actives
 base: 975 entretiens issus du sondage Baleine-ILReS

Le résultat que nous venons de trouver peut être illustré d'une manière plus simple à l'aide de deux tableaux de contingence obtenus par le croisement de la langue écrite en première place respectivement en deuxième place, avec les catégories socio-professionnelles. C'est-à-dire les graphiques 3 et 4 du chapitre précédent.

Les diverses notes de bas de page...

¹ Cette contribution est le résumé d'un chapitre d'une étude plus importante: FEHLEN, F., L'espace des langues, analyse multi-variée d'une enquête sociolinguistique, Document de travail BAL-97-7, CRP-CU, Luxembourg, 1998

² BOURDIEU, P., Remarques à propos de la valeur scientifique et des effets politiques des enquêtes d'opinion, in: *Pouvoirs* no 33, 1985; CHAMPAGNE, P., Sondages d'opinion et consensus politique, in: *Pouvoirs* no 5, 1978; Fernand Fehlen, 83% des Luxembourgeois sont xénophiles. analyse critique d'un sondage trop optimiste, in: *forum* 122 octobre 1990

³ FEHLEN, F., Die Entwicklung eines supranationalen Arbeitsmarktes in Luxemburg, Grenzüberschreitende räumliche Mobilität als Infragestellung der sozialen Aufwärtsmobilität, Publications du Centre Universitaire, Série ISIS 3, 1996.

⁴ TRIBALAT, M., Faire France, Une enquête sur les immigrés et leurs enfants, Editions la Découverte, Paris, 1995. Certains reproches qu'on a adressés à cette enquête, à savoir qu'elle ignore les personnes les plus en marge de la société, pourront certainement aussi s'appliquer à notre étude.

⁵ FEHLEN, F., Comportement électoral et indicateurs socio-démographiques, Bulletin du STATEC 7, 1994.

Trajectoires migratoires et mobilité sociale

Trajectoires migratoires et mobilité sociale

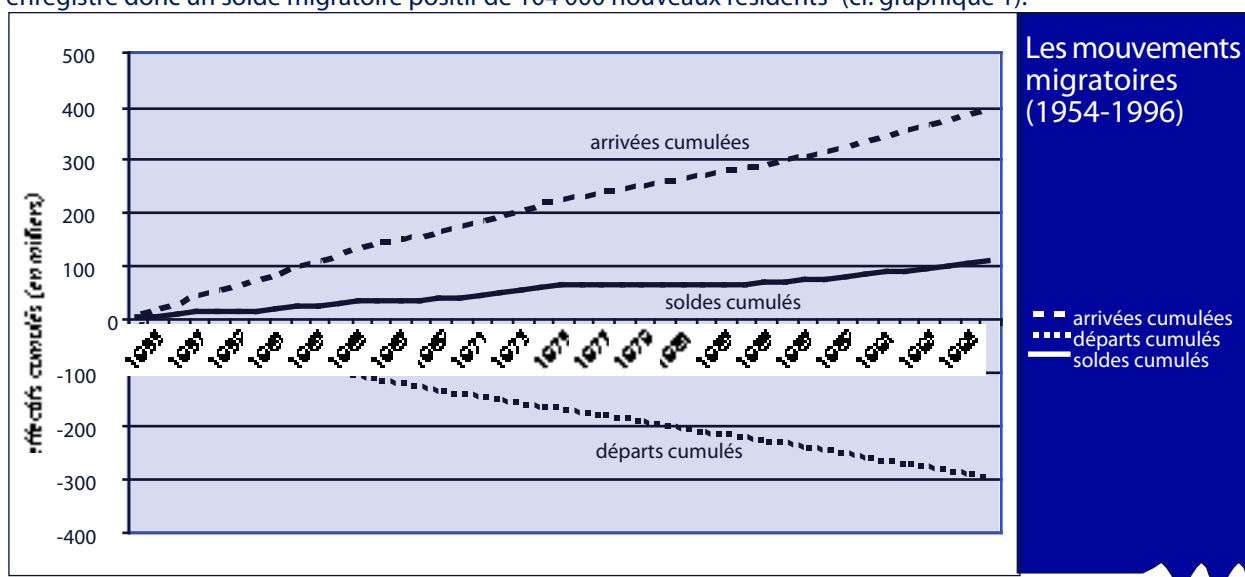
Fernand Fehlen, Isabelle Piroth

Le présent chapitre porte sur la mobilité sociale et la mobilité géographique. Il essaie d'apporter une modeste contribution empirique à la description des transformations sociales que la population du Luxembourg a connues ces dernières décades. La durée exacte de la période que nous allons analyser est difficile à déterminer exactement, elle porte sur trois générations: les personnes interrogées dans notre sondage dont l'échantillon se limitait, rappelons-le, aux personnes de moins de 70 ans, à leurs parents et à leurs grands-parents.

Notre étude va comporter trois volets: la trajectoire migratoire des habitants du Luxembourg, la mobilité sociale dans la société luxembourgeoise et une troisième partie qui fera le lien entre les deux premières en posant la question de la mobilité sociale des immigrés.

1 Le Luxembourg est un pays d'immigration et d'intégration

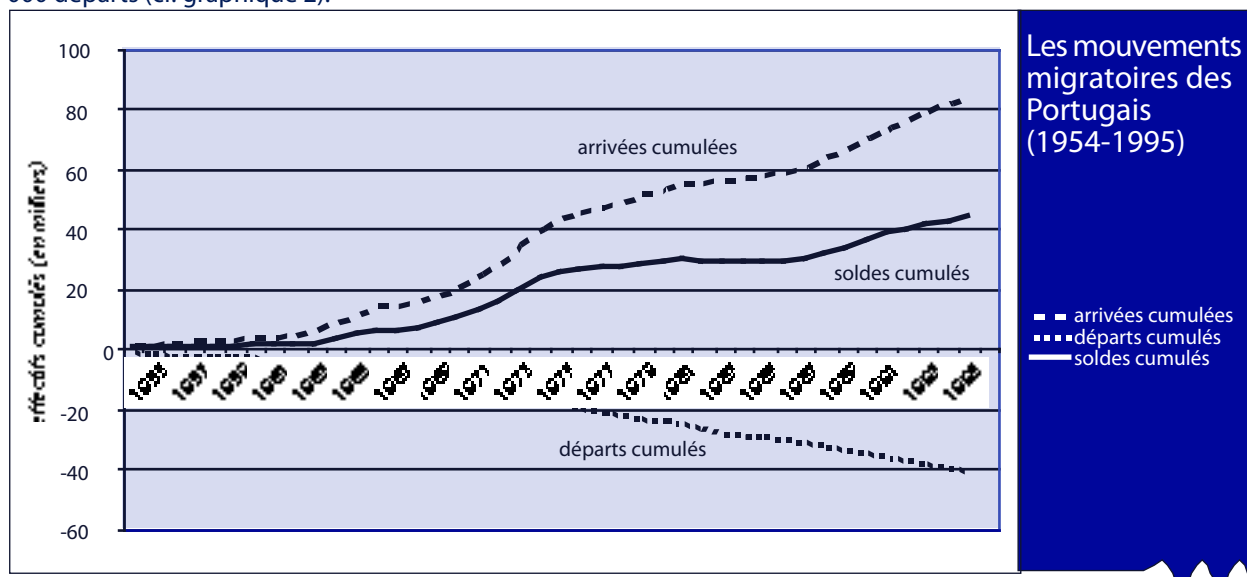
Un pays d'immigration parce que, entre 1954 et 1996, 398 000 personnes sont venues s'installer au Luxembourg, un chiffre pratiquement égal à la population résidente, qui s'élève au 1er janvier 1996 à 412 800 habitants. Pendant cette même période, 293 000 personnes ont quitté le Luxembourg. Sur les 42 dernières années, le Luxembourg enregistre donc un solde migratoire positif de 104 000 nouveaux résidents¹ (cf. graphique 1).



Graphique 1

Source: STATEC

L'immigration italienne étant à son terme, les Portugais ont pris la relève et depuis 1954 plus de 80 000 personnes portugaises ou en provenance du Portugal sont venues au Luxembourg. A ces arrivées correspondent environ 40 000 départs (cf. graphique 2).



Graphique 2
Source: STATEC

Le Luxembourg est un pays d'intégration parce qu'il a su «digérer» ces arrivants. Beaucoup d'entre eux se sont mariés avec des Luxembourgeois et leurs enfants ont pris la nationalité luxembourgeoise. On ne s'étonne donc pas de trouver aujourd'hui beaucoup de Luxembourgeois qui ne sont pas nés au Luxembourg ou dont les parents ou grands-parents ont immigré. Pour la première fois, le sondage Baleine permet une approche chiffrée de ce fait bien connu.

1.1 Présentation de la démarche

Toute une série de questions du sondage permet de décrire la trajectoire migratoire des personnes, ou mieux des familles, vivant aujourd'hui au Luxembourg:

- M 1. Dans quel pays êtes-vous né?
- M 2. Dans quel pays est né votre père?
- M 3. Dans quel pays est née votre mère?
- M 4. Dans quels pays sont nés les parents de votre père?
- M 5. Dans quels pays sont nés les parents de votre mère?
- M 6. Dans quel pays est né votre partenaire?
- M 7. Dans quels pays sont nés les parents de votre partenaire?
- M 8. Dans quels pays sont nés vos enfants?

Nous nous sommes limités ici à l'étude de la trajectoire migratoire des résidents de nationalité luxembourgeoise. Pour ce faire, nous avons délibérément analysé le pays de naissance et non pas la nationalité des ascendants. L'utilisation du pays de naissance permettra en fait de souligner la mobilité géographique des familles, aspect qui nous intéresse tout particulièrement ici.

Le pays de naissance des Luxembourgeois ainsi que celui de leurs parents et grands-parents nous renseignera sur la trajectoire migratoire vécue par la famille, ou sur l'origine luxembourgeoise de la famille le cas échéant. En prenant en compte le lieu de naissance des parents et des grands-parents, nous allons définir un groupe de Luxembourgeois issus de l'immigration récente que nous appelons les nouveaux venus, en ce sens qu'au moins un de leurs parents ou grands-parents est né à l'étranger. Pour des raisons pratiques (de durée de l'entretien, de mémoire des personnes interrogées...), nous n'avons pas pris en compte le pays de naissance des arrière-grands-parents. Notre définition sous-estime sans doute le nombre de Luxembourgeois issus de l'immigration, car il se peut que des personnes

considérées comme ne provenant pas de l'immigration aient en fait des arrières-grands-parents qui ont immigré.

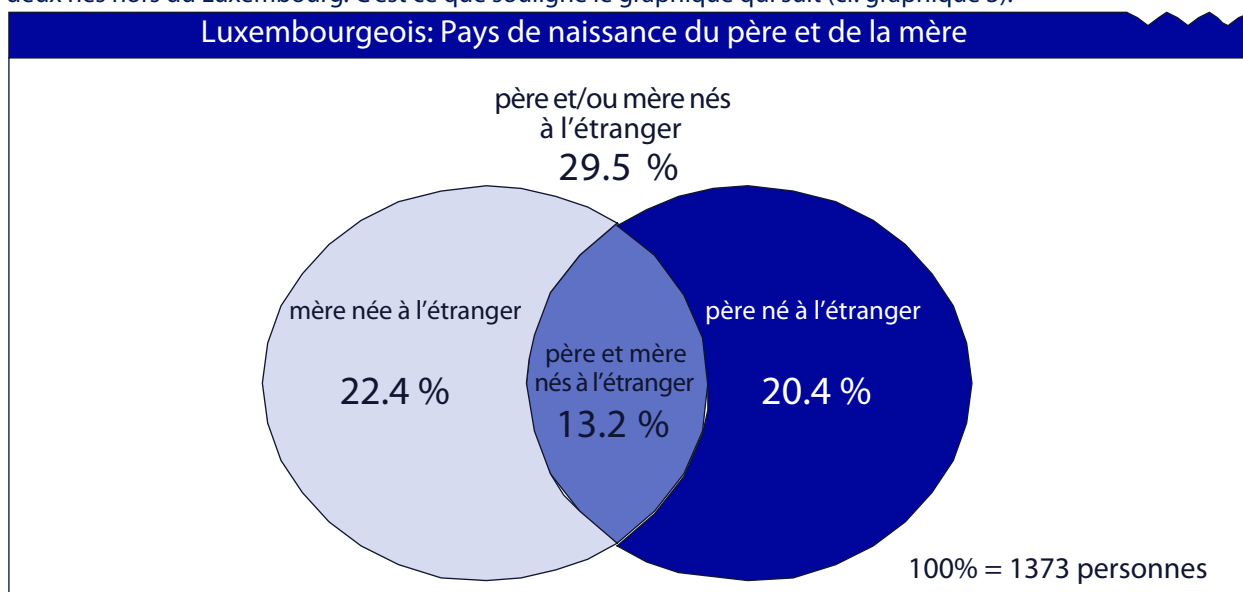
La définition opératoire de l'immigration que nous proposons comporte d'autre part un élément de surestimation, parce qu'elle ne rend pas compte de la migration temporaire des vieilles familles luxembourgeoises, phénomène qui concerne surtout la génération des grands-parents et que Denis Scuto a caractérisé de «phénomène de masse»². Il s'agit en fait de Luxembourgeois «émigrés» qui ont séjourné pendant un certain temps à l'étranger afin de faire l'apprentissage d'un métier ou de travailler comme ouvrier ou domestique. S'ils ont eu un enfant pendant cette expatriation temporaire, et si celui-ci est le parent ou le grand-parent d'une personne appartenant à notre échantillon, cette dernière sera, d'après notre définition, comptabilisée comme immigrée.

Cette migration temporaire a un point commun avec l'immigration des étrangers: elle est aussi un facteur de promotion sociale. En rentrant après leur passage à l'étranger, les rapatriés pourront faire fructifier les expériences professionnelles et autres qu'ils ont eues à Paris, ou ailleurs. Du moins seront-ils un facteur d'ouverture de la société traditionnelle où, pour reprendre la formule de Germaine Goetzinger, ils contribueront à «l'élargissement de l'horizon de référence de larges couches de la société luxembourgeoise».³

1.2 Les parents

Les questions du sondage rappelées dans le paragraphe précédent fournissent des informations concernant la trajectoire migratoire des Luxembourgeois.

S'intéressant tout d'abord au pays de naissance des parents, on constate que 29,5% des Luxembourgeois ont un père ou une mère qui sont nés à l'étranger. Pour 13% des Luxembourgeois, c'est le père ET la mère qui sont tous deux nés hors du Luxembourg. C'est ce que souligne le graphique qui suit (cf. graphique 3).



Graphique 3

Source: sondage Baleine-ILReS

Plus précisément, 7% des Luxembourgeois ont un père ou une mère nés en Allemagne, 7% en France ou encore 6% en Italie (cf. tableau 1).

Pays de naissance des parents des Luxembourgeois (effectifs)

pays de naissance (effectifs)	du père	de la mère	du père ET de la mère	du père ou de la mère
France	45	70	23	92
Belgique	33	38	16	55
Allemagne	45	71	18	98
Italie	75	51	44	82
Portugal	21	20	20	21
Luxembourg	1089	1063	963	1189

Tableau 1

1.3 Les parents et grands-parents

En prenant également en compte le lieu de naissance des grands-parents, on définit un groupe de Luxembourgeois issus de l'immigration récente: les nouveaux venus. 45% des Luxembourgeois sont en ce sens des nouveaux venus. La plupart d'entre eux est issue de l'immigration allemande (12% des Luxembourgeois). Vient ensuite l'immigration française, italienne et belge, qui concerne respectivement 11%, 9% et 6% des Luxembourgeois.

C'est dans la région «Minette», région industrielle du Sud du pays, que le poids des nouveaux venus est le plus important. Plus d'un Luxembourgeois sur deux domicilié dans cette région (55%) est en effet issu de l'immigration, immigration majoritairement italienne (cf. tableau 2).

Trajectoire migratoire des Luxembourgeois (en%)									
en%	effectif de l'échantillon pondéré	ne provient pas de l'immigration*	est issu de l'immigration	immigration					
				F	P	B	D	I	
total	1373	54.4	44.7	10.6	1.6	5.7	11.8	9.1	
région									
Lux.-Ville et alentours	332	62.1	37.9	8.8	1.5	4.3	12.5	5.2	
Grande couronne	366	56.4	42.5	11.1	1.2	8.1	9	4	
Minette	395	43.6	55.2	13.6	2.2	5.3	12.6	21.8	
Nord et reste	280	57.9	40.9	7.8	1.5	4.9	13.5	2.4	

* plus précisément: ni la personne interrogée, ni ses parents, ni ses grand-parents ne sont immigrés

Tableau 2

Source: sondage Baleine-ILReS

1.4 Le partenaire

L'analyse du pays de naissance des partenaires permet de souligner les liens qui existent entre les personnes vivant au Luxembourg, mais d'origine diverse. Elle portera ici sur l'ensemble des résidents.

Les partenaires sont pour une certaine majorité issus du même pays, mais il est fréquent de rencontrer des immigrés pour lesquels le partenaire est né au Luxembourg (c'est par exemple le cas de 32% des résidents nés en France ou de 29% de ceux nés en Belgique)⁴. Dans le cas des résidents nés en Allemagne, c'est même la majeure partie d'entre eux qui a un partenaire né au Luxembourg (cf. tableau 3).

Pays d'origine des deux partenaires (en%)									
	échantillon pondéré effectif	pays de naissance du partenaire							
		Luxembourg	Portugal	Italie	Belgique	France	Allemagne		
total	1747	61.6	12.8	5.1	4.3	4.6	4		
pays de naissance									
Luxembourg	1145	83.1	2.3	3	2.2	2.6	3.5		
Portugal	203	8.2	86.6	0.4	0.7	1	0		
Italie	64	23.3	3.1	63.7	2.6	6.6	0.8		
Belgique	69	28.9	1.9	1.1	58.1	3.8	2.2		
France	81	31.9	8.8	6.6	3.2	38.6	0.8		
Allemagne	63	39.9	1.8	2.4	1.9	8.6	35.9		

Tableau 3

Source: sondage Baleine-ILReS

Base: personnes concernées

Les couples mixtes, dans lesquels les deux partenaires n'ont pas le même pays de naissance, sont courants. 25% des résidents ont ainsi un partenaire dont le pays de naissance est différent du leur. Ce taux élevé d'unions mixtes est à considérer comme un signe de bonne intégration.

Pour les immigrés concernés par l'union mixte, l'alliance se fait majoritairement avec un partenaire né au Luxembourg. Selon le pays de naissance concerné, le pourcentage d'unions mixtes peut être considérable. On notera par exemple que sur l'ensemble des personnes nées en Allemagne et ayant un partenaire, 63,5% appartiennent à un couple mixte. C'est également le cas de 62% des personnes nées en France.

Chez les immigrés venant du Portugal⁵, le pourcentage de couples mixtes est plus faible que chez les autres immigrés. Il s'explique d'une part, par le fait que l'immigration portugaise est souvent une immigration de couples et d'autre part, par le fait qu'il s'agit là de la dernière vague d'immigration installée au Grand-Duché depuis peu de temps, trop peu pour que l'on puisse déceler dans les chiffres un nombre conséquent de couples «luso-luxembourgeois».

Si l'on se place du côté des résidents nés au Luxembourg, ils sont 17% à avoir un partenaire né à l'étranger. 21% des unions mixtes concernent un partenaire né en Allemagne, 18% un partenaire né en Italie et 16% un partenaire né en France.

1.5 Les parents du partenaire

L'analyse du pays de naissance des parents du partenaire révèle l'existence d'un certain lien entre l'origine des parents des deux partenaires. Dans la majorité des cas, une personne a des beaux-parents⁶ issus du même pays que ses parents ; en second lieu ils sont issus du Luxembourg. Les personnes dont les parents sont nés en France et en Allemagne font exception: elles ont en majorité des beaux-parents nés au Luxembourg. C'est pour les résidents dont les parents sont originaires du Portugal que l'on constate la plus forte similitude entre les pays d'origine des parents et des beaux-parents aussi bien pour la mère (87,5% des personnes dont la mère est née au Portugal ont des beaux-parents nés au Portugal) que pour le père (87,2%).

Le Luxembourg, malgré sa petite taille, connaît d'importantes différenciations internes, tant au niveau de sa constitution géographique que démographique ou encore économique. Ainsi, la région appelée «Minette», région industrielle du Sud du pays, présente certaines particularités au niveau de sa population de résidence, notamment la forte présence d'Italiens. Cette présence italienne se retrouve dans plusieurs chiffres, comme ceux retraçant l'origine des Luxembourgeois de la région ou encore celle de leur partenaire. Ce sont ainsi 22% des Luxembourgeois de la région qui proviennent de l'immigration italienne (cf. tableau 2). On ne sera pas non plus surpris de trouver 11,5% des Luxembourgeois de cette région ayant des beaux-parents qui sont nés en Italie, soit parce que ces Luxembourgeois sont eux-mêmes issus de l'immigration italienne soit parce qu'il ont épousé un immigré italien de la première ou de la deuxième génération.

Les Luxembourgeois dont les parents sont nés au Luxembourg ont, pour une large majorité d'entre eux, des beaux-parents nés également au Luxembourg. Les Luxembourgeois dont les parents sont immigrés ont eux aussi en majorité des beaux-parents nés au Luxembourg. Ceci démontre l'existence d'unions des nouveaux Luxembourgeois avec des Luxembourgeois d'origine (par leurs parents).

Cependant, on peut noter une certaine propension à l'endogamie: les nouveaux Luxembourgeois ont souvent un partenaire issu de la même immigration qu'eux. En effet, 28% des Luxembourgeois dont la mère est née en Belgique ont des beaux-parents nés en Belgique, ou encore 22% de ceux dont le père est né en Italie ont des beaux-parents italiens.

1.6 Les enfants

La question du pays de naissance des enfants fournit des informations sur la constitution de la famille chez les immigrés. Il s'agit ici de préciser si l'immigration a lieu une fois que les enfants sont nés ou si elle se produit avant la naissance des enfants. Toutefois, l'un n'exclut pas l'autre, c'est-à-dire qu'une même famille peut avoir des enfants nés au pays d'origine et d'autres nés au Luxembourg.

Pour une large majorité des immigrés (73%), le pays de naissance des enfants est le Luxembourg⁷. Les enfants d'immigrés sont donc nés dans leur pays d'accueil dans la majorité des cas et ne connaissent souvent leur pays d'origine que par le biais de séjours qu'ils y font pendant leurs vacances ou par les liens qu'ils ont gardés avec la famille restée au pays. C'est pour les immigrés italiens que la naissance d'enfants au Luxembourg est la plus importante: 87% des personnes nées en Italie ont des enfants qui sont nés au Luxembourg.

Notons cependant que le nombre de personnes émigrant après la naissance de leurs enfants n'est pas négligeable. Ainsi, pour 35% des immigrés venant du Portugal, les enfants sont nés au Portugal. De même, 46% des personnes nées en Belgique et 33,5% des personnes nées en France ont des enfants nés en Belgique ou en France (cf. tableau 4).

Pays de naissance des enfants							
	échantillon pondéré effectif	pays de naissance des enfants					
		Luxembourg	Portugal	Italie	Belgique	France	Allemagne
total	1373	89.2	5.1	1.4	2.5	2.2	1.5
pays de naissance des parents							
Luxembourg	882	98.1	0.1	0.3	0.5	0.3	0.5
Portugal	181	76.4	35	0	1.4	0	0
Italie	53	86.8	0	23.9	1.1	0	0
Belgique	50	65	0	0	46	1.9	1.5
France	61	67.2	0.9	4.4	0.9	33.5	1.1
Allemagne	49	75.8	1.3	0	0	4.7	23.9

Tableau 4

Source: sondage Baleine-ILReS

Base: personnes concernées

La question, telle qu'elle est posée, permet des réponses multiples dans le cas où les enfants ne seraient pas tous nés dans le même pays. Ainsi, on peut constater que 38% des parents originaires du Portugal arrivés au Luxembourg avec des enfants, ont encore eu des enfants au Luxembourg. Ce pourcentage varie selon le pays d'origine comme le montre le tableau suivant:

Personnes venant au Luxembourg avec un ou des enfants et qui en auront encore au Luxembourg, selon leur pays d'origine	
Pays d'origine	%
Italie	49.7
Portugal	37.6
Allemagne	27.4
Belgique	27.2
France	16.5

Tableau 5

Source: sondage Baleine-ILReS

Base: personnes concernées

1.7 Motivations pour la migration

1.7.1 Les migrations multiples

Une large majorité des résidents (80%) n'a pas vécu dans un pays autre que le Luxembourg ou le pays d'origine.⁸ La population est donc relativement «sédentaire»⁸ dans l'ensemble. Malgré tout, on dénombre 15% de résidents ayant effectué un séjour d'au moins un an dans un autre pays et 2,5% dans deux autres pays. 26% des personnes originaires de France, 16% du Portugal ou 18% du Luxembourg ont connu au moins un séjour à l'étranger.

Les trois principaux pays de destination sont la France, la Belgique et l'Allemagne, respectivement 26%, 24% et 17% des cas, mais des différences apparaissent selon l'origine des personnes. Les immigrés portugais marquent

une nette préférence pour la France (dans 39% des cas, le séjour s'effectue en France). Pour les personnes nées au Luxembourg, dans 80% des cas, le séjour a lieu dans un des trois pays limitrophes, avec une légère préférence pour la Belgique (31,5%).

46% des personnes concernées ont effectué leur(s) séjour(s) à l'étranger pour étudier, 35% pour avoir un travail ou pour des raisons professionnelles. Néanmoins, les motivations varient selon l'origine des personnes concernées. Ainsi, pour les autochtones, on se rend majoritairement à l'étranger pour étudier (63,5%), alors que pour les immigrés, ces séjours sont motivés par le travail/les raisons professionnelles. 63% des immigrés portugais déclarent ainsi avoir séjourné à l'étranger pour avoir un travail ou pour des raisons professionnelles ; par contre aucun ne s'y est rendu pour étudier. On trouve donc ici principalement deux types de migration. D'une part, la migration des personnes originaires du Luxembourg devant s'expatrier pendant un certain temps pour faire leurs études. A côté de celle-ci, apparaît la migration des personnes à la recherche d'un travail ou devant effectuer un ou plusieurs séjours à l'étranger pour des raisons professionnelles.

On notera également quelques divergences dans le motif du séjour selon le pays de destination. Ainsi, on va beaucoup plus en Belgique pour étudier (65%) que pour avoir un travail ou pour raisons professionnelles (29%), alors que les différences sont moins marquées pour les séjours en France (53% pour étudier et 33% pour le travail) et surtout en Allemagne (45% pour les études et 41% pour le travail).

Autre explication à ces séjours à l'étranger: 3,5% des résidents ayant séjourné à l'étranger l'ont fait en tant que réfugié politique ou demandeur d'asile. S'intéressant à l'âge, on constate que cela concerne 12% des 60-70 ans, ce taux élevé étant dû à la Seconde Guerre Mondiale.

1.7.2 L'intention de rester au Luxembourg

L'appréciation de la vie au Luxembourg est bonne dans l'ensemble, si l'on en juge par le pourcentage d'immigrés désirant y rester. 69% des immigrés déclarent avoir l'intention de rester au Luxembourg. Par contre, 11% pensent partir et 17% sont encore indécis. Les immigrés portugais sont moins catégoriques dans leur intention de s'établir définitivement au Luxembourg. Une majorité, certes, désire rester au Grand-Duché (56%), mais elle est moins importante que celle constatée pour les autres immigrés. En fait, les immigrés portugais sont encore indécis pour une large part (23%) et 17% pensent ne pas rester au Luxembourg.

Ce sont les personnes arrivées le plus récemment au Luxembourg (après 1980) qui sont les plus nombreuses à déclarer ne pas vouloir y rester. Ceci montre que l'adaptation s'effectue avec le temps. Lorsque le séjour s'allonge, le lien avec le pays d'origine perd de sa force, et l'idée de s'établir au Luxembourg naît petit à petit.

C'est effectivement pour les personnes les moins bien adaptées que la volonté de quitter le Luxembourg est la plus forte. Ainsi, les personnes ayant répondu en portugais à l'enquêteur sont 34% à penser ne pas rester au Luxembourg. On peut largement supposer qu'il s'agit ici de personnes ne sachant parler que le portugais et pour lesquelles la vie au Luxembourg, du fait de sa situation langagière particulière, n'est pas des plus aisées.

Quant aux autochtones, ils sont 2% à avoir l'intention de quitter le Luxembourg et 6% à ne pas savoir encore précisément. Faut-il interpréter ce choix ou cette incertitude comme une insatisfaction de leur vie au Luxembourg ou comme un dynamisme de leur part?

1.7.3 Les contacts avec le pays d'origine

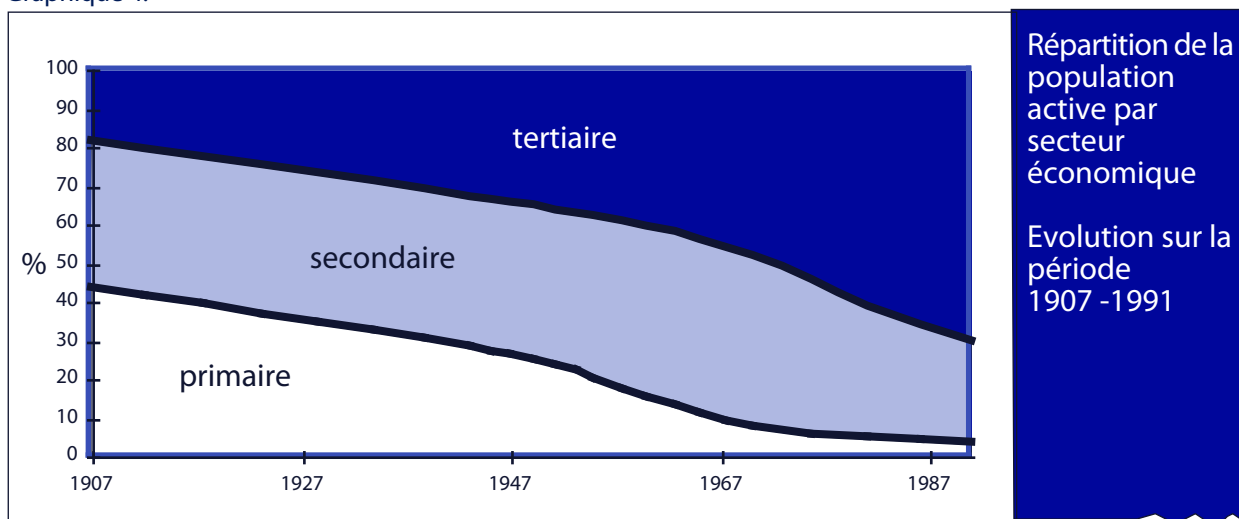
Les immigrés gardent contact avec leur pays d'origine, surtout par le biais du téléphone (pour 82% d'entre eux) ou par une visite régulière -au moins une fois par an- à leur famille (pour 75%). 17% déclarent également rendre visite à leur famille, mais de façon beaucoup plus ponctuelle (une fois tous les deux ou trois ans). Même plus faiblement employé, le courrier constitue encore un moyen de garder contact avec le pays. Il est utilisé par 30% des immigrés. On retiendra encore que pour 11% des immigrés, c'est la famille qui se déplace au Luxembourg. Ce sera surtout le cas pour des personnes originaires de pays voisins du Luxembourg, comme la France ou la Belgique.

Une large part des immigrés portugais a des contacts « directs » avec son pays d'origine, que ce soit par téléphone (89%) ou par une visite régulière à la famille (79%). Les immigrés italiens par contre gardent le contact par téléphone pour une large majorité d'entre eux (81%), mais sont moins nombreux à se rendre régulièrement dans leur famille

(59%). Leurs visites sont en fait plus espacées: 33,5% rendent visite à leur famille tous les deux ou trois ans (contre 17% pour les immigrants portugais).

2 Mobilité sociale entre les générations

Suite à son industrialisation tardive vers la fin du siècle dernier, le Luxembourg a vu augmenter le taux de sa population ouvrière industrielle au détriment de la main-d'oeuvre agricole. Après la Deuxième Guerre Mondiale, on assiste à une tertiarisation de l'économie qui s'accroît encore suite à la crise de l'industrie sidérurgique. Depuis le milieu des années soixante-dix, la place financière a pris le relais de l'industrie du fer comme moteur de l'économie et comme principal secteur de l'emploi au Luxembourg. Une vue très agrégée de ces mutations est donnée par le Graphique 4.



Graphique 4

Source: STATEC

Note: le graphique a été réalisé à partir des données disponibles des différents recensements. La courbe a été lissée.

Cette mutation séculaire n'a été rendue possible que par l'apport de l'immigration et, fait nouveau pour les vingt dernières années, par la mobilité transfrontalière de la main-d'oeuvre.

Suite à cette mutation, les personnes résidant sur le territoire luxembourgeois, et les Luxembourgeois en particulier, ont connu une mobilité sociale qui devrait se retrouver dans les biographies individuelles. La trajectoire caricaturale se présente comme suit : un grand-père agriculteur, un père ouvrier de l'industrie sidérurgique, une fille, ou un fils employé de banque.

Pour le Luxembourg, il existe à ce jour une seule étude sur la mobilité sociale inter-génération⁹. Elle n'a cependant pas tenu compte de l'immigration. Nous profitons de la réalisation du présent sondage pour apporter quelques informations supplémentaires sur la mobilité sociale. Néanmoins, il existe une limite à l'utilisation des données du sondage: la taille réduite de l'échantillon. D'autre part, il ne sera pas possible d'analyser la mobilité à l'intérieur même d'une génération (mobilité intragénérationnelle), car le sondage ne permet de connaître qu'une seule occupation par personne, la dernière en l'occurrence.

Les modalités prévues pour les réponses sont présentées ci-dessous. Sachant qu'il est délicat de classer les professions indiquées en catégories socio-professionnelles, nous avons fait saisir les indications précises données par les enquêtés pour pouvoir faire le codage de façon contrôlée et ne pas dépendre des appréciations à chaud de l'enquêteur¹⁰. Les catégories que nous avons adoptées ne correspondent pas à une nomenclature bien définie, comme par exemple la classification CIP (classification internationale type des professions) du BIT, utilisée aussi par le STATEC, mais elles constituent un regroupement pragmatique en un nombre limité de grandes catégories qui a fait ses preuves dans le travail de terrain de l'ILReS.

Un exemple particulièrement parlant est la catégorie «enseignant» qui réunit tous les enseignants, indépendamment du niveau de l'enseignement, ce qui n'est pas le cas pour la CIP ou les catégories socio-professionnelles de l'INSEE, où les «instituteurs et assimilés» sont classés comme «professions intermédiaires». Notre choix, quoique

non conforme à la norme internationale, correspond mieux à la situation luxembourgeoise, avec ses faibles clivages hiérarchiques et son enseignement supérieur embryonnaire.

En fin de compte, nous avons retenu les neuf modalités suivantes pour décrire les catégories socio-professionnelles. Nous les reproduisons ici avec quelques commentaires et dénominations originales indiquées par les enquêtés:

- agriculteurs (avec quelques rares pêcheurs, pères d'immigrés portugais)
- commerçants/artisans (avec des propriétaires de magasin, propriétaires d'une entreprise, industriels)
- cadres supérieurs/ professions libérales (dirigeants (PDG, Directeurs), salariés, professions libérales à revenu fixe, avocats, médecins, Experts-comptables, architectes)
- cadres moyens
- enseignants (professeurs, instituteurs, instituteurs de maternelle, catéchistes, éducateurs)
- employés de bureau
- professions intermédiaires et autres employés de service (employés qui ne travaillent pas dans un bureau mais qui se déplacent (chauffeur, agent commercial...); employés qualifiés qui ne travaillent pas dans un bureau (personnel de service, hôpital, restaurant, police, pompiers); employés non qualifiés qui ne travaillent pas dans un bureau (magasin etc.)
- ouvriers qualifiés (CATP, Geselleprüfung)
- ouvriers non qualifiés, personnel de maison, femmes de ménage

Nous avons encore retenu deux catégories supplémentaires pour la génération des pères et grands-pères:

- Virarbechter, Meeschter, contremaître

Il s'agit d'une catégorie résiduelle assez petite, car nous avons essayé de classer ceux-ci, là où les indications le permettaient, avec les artisans ou les ouvriers qualifiés.

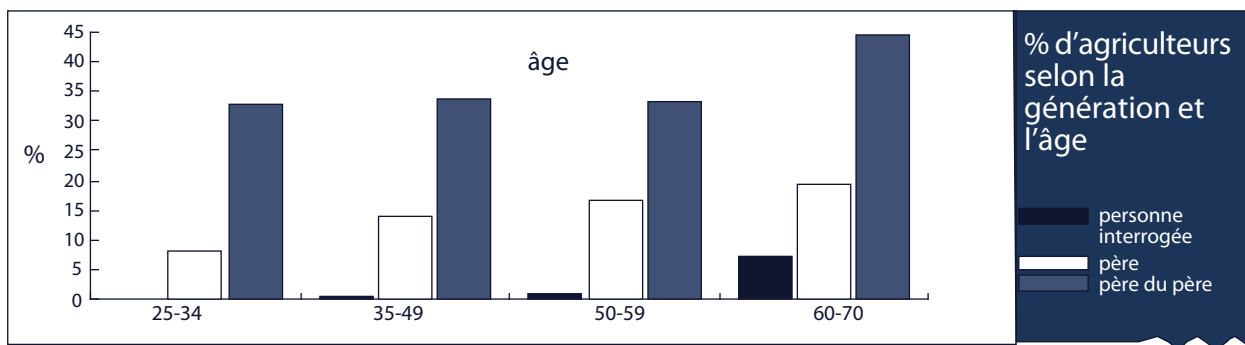
- Doléiner (Tagelöhner), Kniecht, journaliers, ouvriers agricoles

Nous n'avons pas estimé pertinent de regrouper ces personnes avec les agriculteurs ou les ouvriers non qualifiés. Les tableaux que nous présentons ne contiennent pas toutes les catégories parce que nous avons éliminé les lignes et colonnes à faibles effectifs.

Ajoutons que les conclusions tirées de l'analyse de la mobilité sociale dépendent fortement de la nomenclature utilisée. Plus elle est précise et détaillée, moins il est probable que les enfants restent dans la catégorie rigoureusement identique à celle de leur père. On s'oriente donc vers la conclusion de l'existence d'une mobilité sociale. Dans le cas d'une nomenclature très agrégée, l'inertie sociale apparaîtra plus franchement...

L'analyse approfondie des données révèle que la trajectoire caricaturale présentée précédemment se retrouve plus ou moins dans les chiffres. Ainsi, les grands-pères étaient majoritairement agriculteurs (35% des grands-pères paternels et 37% des grands-pères maternels). La majeure partie des pères sont ouvriers, que ce soit des ouvriers non qualifiés (24%) ou qualifiés (18%). Les personnes interrogées sont majoritairement cadres moyens (22%)¹¹.

Cette mobilité intergénérationnelle, que l'on constate à travers les chiffres de l'ensemble de la population résidente, est en fait une mobilité «structurelle». C'est surtout parce que le Luxembourg a connu d'importantes mutations de l'emploi et des qualifications que les statuts ont évolué. La mutation économique de la société se constate de la façon la plus manifeste chez les agriculteurs. Dans l'ensemble, il existe très peu d'agriculteurs chez les personnes interrogées (0,6%), mais les différences selon l'âge et la génération considérée sont importantes, le pourcentage d'agriculteurs augmentant fortement avec l'âge et l'ascendance. Car, si aucun des 25-34 ans n'est agriculteur, 7% des 60-70 ans le sont ou l'ont été. S'intéressant aux pères, on remarquera que 8% des pères des 25-34 ans sont agriculteurs (on retrouve ainsi quasiment le taux d'agriculteurs chez les 60-70 ans), ce qui est le cas de 19,5% des pères des 60-70 ans. Enfin, dans le cas des grands-pères, le pourcentage d'agriculteurs est important et ce, quel que soit l'âge du petit-fils ou de la petite-fille. On note 32,7% d'agriculteurs chez les grands-pères paternels des 25-34 ans et 44% chez ceux des 60-70 ans. Le graphique 5 ci-dessous montre le pourcentage des agriculteurs dans l'échantillon total selon la génération et l'âge de la personne interrogée. A la lecture, il faut donc se rappeler qu'il ne s'agit pas de l'âge des pères ni des grands-pères.



Graphique 5
Source: sondage Baleine-ILReS

Afin d'étudier la mobilité sociale, nous allons présenter une série de tableaux qui constituent un croisement des catégories socio-professionnelles de deux générations. Nous avons laissé de côté les moins de 25 ans, car ils ne sont pas encore bien intégrés dans le marché de l'emploi. Nous avons également écarté de l'analyse les personnes non actives, principalement les femmes au foyer.

2.1 La catégorie socio-professionnelle du fils/de la fille selon celle du père

Le tableau 6 ci-dessous croise la catégorie socio-professionnelle du père et celle du fils/de la fille. Par fils/fille, on entend la personne interrogée ayant indiqué à l'enquêteur sa propre catégorie socio-professionnelle ainsi que celle de son père. La catégorie socio-professionnelle devait correspondre à celle de la dernière activité exercée. Il existe deux formes de présentation des tables de mobilité, selon que l'on privilégie le devenir des personnes ou leur origine¹². Nous avons opté ici pour une présentation du DEVENIR des résidents, c'est-à-dire une présentation de la catégorie socio-professionnelle des enfants selon celle de leur père (par exemple: que deviennent les enfants d'agriculteurs en terme de catégorie socio-professionnelle?). La seconde forme de présentation des tables de mobilité privilégie l'ORIGINE des membres du groupe considéré. On s'intéresse par exemple aux origines des ouvriers qualifiés (quelle est la catégorie des pères des ouvriers qualifiés?).

Dans le cadre de la présente analyse, nous avons jugé plus pertinent et explicite d'utiliser une présentation du devenir des personnes. La catégorie socio-professionnelle du père est ainsi présentée en ligne et celle de son fils/ sa fille en colonne. On lira par exemple que 5% des enfants d'agriculteurs sont commerçants/artisans ou encore que 36% sont ouvriers non qualifiés.

Même si dans la majorité des cas on assiste à une certaine mobilité sociale, une partie des personnes actives de 25-70 ans (25%) a tendance à reproduire la situation sociale de leur père. Par exemple, 33% des enfants d'ouvriers non qualifiés sont eux-mêmes ouvriers non qualifiés (cf. tableau 6). On notera également que 27% des enfants d'enseignants sont enseignants, soit 3,5 fois plus que la moyenne. Ils connaissent cependant une importante ascension sociale par rapport à leur père, car ils ont désormais davantage de chances d'être cadres supérieurs ou d'exercer une profession libérale que d'être enseignant (34% sont cadres supérieurs/professions libérales).

L'absence de mobilité sociale est la plus importante en haut et en bas de l'échelle sociale. Les enfants de cadres supérieurs sont ainsi 36% à être eux-mêmes cadres supérieurs, soit 3,1 fois plus que la moyenne. Il est vrai que cette catégorie englobe les directeurs et PDG et que la transmission de la direction de l'entreprise se fait encore souvent de père en fils, notamment dans le cas d'entreprises familiales. Mais la catégorie «cadres supérieurs» comprend également les professions libérales dont on peut considérer que les chances d'y accéder sont plus grandes lorsque les personnes sont issues du milieu (association avec le père, reprise de sa clientèle...). A l'autre extrémité de l'échelle sociale, chez les ouvriers, on constate aussi une certaine hérédité sociale. Les enfants d'ouvriers restent encore largement ouvriers: 50% des enfants d'ouvriers non qualifiés sont ouvriers (qualifiés ou non) tout comme 38% des enfants d'ouvriers qualifiés.

Le pourcentage d'enfants de commerçants ayant la même catégorie socio-professionnelle que le père est minime

(15% des fils/filles de commerçants sont eux-mêmes commerçants). On notera ici une certaine ascension sociale, puisque 17% des enfants de commerçants sont devenus cadres supérieurs ou exercent une profession libérale et 17% cadres moyens. Une cause structurelle de ce phénomène est le déclin de cette catégorie sociale.

De toutes les catégories socio-professionnelles¹³, celle qui apparaît la moins figée est celle des professions intermédiaires et autres employés. Les enfants dont le père appartient à cette catégorie sont seulement 8% à en faire partie. Ils ont par contre de bonnes chances d'être ouvriers qualifiés ou non (22%), employés de bureau (20%), cadres moyens (19%) ou encore cadres supérieurs (16,5%).

Signe de la mobilité «structurelle» énoncée précédemment, 36% des enfants d'agriculteurs sont devenus ouvriers non qualifiés. Très peu sont donc agriculteurs et échappent ainsi à l'inertie sociale. Mais il est difficile dans ce cas de parler d'ascension sociale, car la mobilité qui a eu lieu s'est produite entre des catégories socio-professionnelles très proches, sans compter que les enfants d'agriculteurs n'avaient pas d'autre issue que la mobilité. Autre changement structurel à prendre en compte: l'émergence des cadres moyens ces dernières dizaines d'années (22% dans notre échantillon). Leur pourcentage est d'autant plus important lorsque le père est cadre moyen (51% des enfants de cadres moyens sont cadres moyens).

Catégorie socio-professionnelle du fils/de la fille selon celle du père (%)										
	nb. des interviews	échantillon pondéré	catégorie du fils / de la fille							
			commerçant / artisan	cadre supérieur / profession libérale	cadre moyen	enseignant	employé de bureau	profession intermédiaire / autres employés	ouvrier qualifié	ouvrier non qualifié
Total	985	1068	6.7	11.5	22.0	7.8	11.2	9.8	12.6	17.6
catégorie du père										
agriculteur	134	143	5.1	7.1	11.6	5.3	8.5	9.3	12.1	36.1
commerçant/artisan	132	143	14.8	17.4	17.4	9.8	12.0	7.1	13.5	7.9
cadre sup./prof. lib.	92	81	8.5	36.2	19.1	11.9	11.1	9.2	3.9	0.0
cadre moyen	100	132	6.3	14.3	51.1	11.5	1.3	9.9	3.9	1.8
enseignant	26	26	0.0	33.9	12.6	27.3	19.3	6.8	0.0	0.0
employé de bureau	32	37	0.0	2.9	22.5	19.6	32.2	14.9	5.6	2.2
prof. interméd. et autr. employ	63	63	5.6	16.5	19.0	9.3	19.8	8.1	10.2	11.6
Firarbechter, Meeschter	18	21	0.0	3.0	40.4	7.0	28.9	0.0	19.1	1.6
ouvrier qualifié	141	158	7.7	5.7	21.3	3.3	15.1	9.3	20.9	16.7
ouvrier non qualifié	234	251	4.7	3.4	17.0	4.0	7.3	12.9	16.3	33.3

Tableau 6

Source: sondage Baleine-ILReS

Base: personnes actives de 25 à 70 ans

2.2 La catégorie socio-professionnelle du fils/de la fille selon celle de la mère

S'intéressant à la catégorie socio-professionnelle de la mère, on tirera globalement le même type de conclusion que dans le cas du père. A savoir, la mobilité sociale représente désormais la majorité des cas, mais pour certaines catégories comme les ouvriers non qualifiés, l'influence de l'hérédité sociale persiste. 30% des enfants de mères ouvrières non qualifiées sont ouvriers non qualifiés (cf. tableau 7).

Catégorie socio-professionnelle du fils/de la fille selon celle de la mère (%)										
	nb. des interviews	échantillon pondéré	catégorie du fils / de la fille							
			commerçant / artisan	cadre supérieur / profession libérale	cadre moyen	enseignant	employé de bureau	profession intermédiaire / autres employés	ouvrier qualifié	ouvrier non qualifié
Total	385	400	5.3	12.3	20.6	7.4	13.0	10.5	12.8	16.6
catégorie de la mère										
agriculteur	78	85	5.5	3.0	14.4	3.7	4.2	10.2	12.9	39.3
commerçant/artisan	63	74	6.7	15.3	19.3	14.6	14.7	8.2	11.4	9.7
cadre moyen	26	28	10.5	17.9	36.9	11.2	4.1	2.6	11.6	5.2
enseignant	32	28	2.6	35.6	16.5	14.7	23.0	2.2	5.6	0.0
employé de bureau	27	27	0.0	16.0	32.3	4.7	17.8	26.8	2.4	0.0
prof. interméd. et autr. employ	52	52	5.1	20.2	29.7	8.3	12.5	15.5	5.4	3.4
ouvrier non qualifié	76	73	4.2	1.0	14.0	0.0	12.6	12.4	26.0	29.7

Tableau 7

Source: sondage Baleine-ILReS

Base: personnes actives de 25 à 70 ans

2.3 La catégorie socio-professionnelle du fils/de la fille selon celle du grand-père

Le pourcentage de personnes reproduisant la catégorie socio-professionnelle de leur grand-père est beaucoup plus faible que celui des personnes reproduisant la catégorie de leur père. La structure de l'emploi s'est plus fortement modifiée sur deux générations. Cependant, le lien entre la catégorie des personnes interrogées et celle de leur grand-père est encore quelquefois décelable.

2.3.1 Le grand-père paternel (le père du père)

Désormais, la majeure partie des petits-enfants d'ouvriers sont cadres moyens: 22% des petits-enfants d'ouvriers non qualifiés et 29% de ceux d'ouvriers qualifiés. Ils ont donc connu une ascension sociale par rapport à leur grand-père. Néanmoins, si l'on agrège les deux catégories ouvrières (ouvriers qualifiés et ouvriers non qualifiés), on remarque que 32,5% des petits-fils/petites-filles d'ouvriers non qualifiés sont encore ouvriers tout comme 27% des petits-enfants d'ouvriers qualifiés (cf. tableau 7).

35% des personnes ayant un grand-père paternel cadre supérieur ou qui exerce une profession libérale appartiennent elles-mêmes à la catégorie cadres supérieurs/professions libérales. On a donc 2,7 fois plus de chances d'appartenir à cette catégorie lorsque son grand-père y appartient (ou y appartenait).

Catégorie socio-professionnelle du fils/de la fille selon celle du grand-père paternel (%)										
		catégorie du fils / de la fille								
	nb. des interviews	échantillon pondéré	commerçant / artisan	cadre supérieur / profession libérale	cadre moyen	enseignant	employé de bureau	profession intermédiaire / autres employés	ouvrier qualifié	ouvrier non qualifié
Total	697	773	7.6	13.0	21.8	10.0	10.0	10.4	12.4	13.7
catégorie du père du père										
agriculteur	247	260	6.0	9.9	14.7	5.8	13.4	9.4	14.4	23.2
commerçant/artisan	111	125	9.7	18.1	28.0	12.7	8.9	9.3	9.6	3.6
cadre sup./ prof .lib.	38	35	25.2	35.4	21.0	10.8	1.2	4.6	1.9	0.0
cadre moyen	40	48	0.0	9.8	36.9	24.6	8.9	11.4	4.6	1.1
prof. interméd. et autr .employ	29	28	6.9	17.1	4.8	12.3	17.6	17.9	20.4	3.0
ouvrier qualifié	76	91	9.8	11.0	28.9	9.0	6.9	7.3	14.7	12.4
ouvrier non qualifié	119	147	6.3	8.3	22.0	8.6	7.4	14.8	14.8	17.7

Tableau 8

Source: sondage Baleine-ILReS

Base: personnes actives de 25 à 70 ans

2.3.2 Le grand-père maternel (le père de la mère)

Les mêmes conclusions sont à tirer en ce qui concerne le grand-père maternel. Les chiffres sont très semblables (cf. tableau 9).

L'influence de la catégorie socio-professionnelle du grand-père paternel et du grand-père maternel est relativement faible dans l'ensemble. Les petits-enfants ont connu une certaine mobilité sociale par rapport à la catégorie socio-professionnelle de leur grand-père. On constatera par contre que dans le cas des cadres supérieurs/professions libérales, l'hérédité sociale perdure.

Catégorie socio-professionnelle du fils/de la fille selon celle du grand-père maternel (%)										
		catégorie du fils / de la fille								
	nb. des interviews	échantillon pondéré	commerçant / artisan	cadre supérieur / profession libérale	cadre moyen	enseignant	employé de bureau	profession intermédiaire / autres employés	ouvrier qualifié	ouvrier non qualifié
Total	669	733	6.5	13.0	22.9	8.2	12.4	9.5	12.0	14.1
catégorie du père de la mère										
agriculteur	239	250	5.2	9.8	15.6	7.9	10.1	8.3	14.5	25.2
commerçant/artisan	99	112	9.2	13.5	30.1	11.2	16.5	7.5	7.6	4.5
cadre sup./ prof .lib.	26	23	10.3	45.4	29.0	4.1	8.9	2.2	0.0	0.0
cadre moyen	25	26	8.9	19.5	25.5	11.1	5.4	16.0	5.5	8.2
prof. interméd. et autr .employ	42	48	8.8	17.1	29.7	7.7	10.9	10.7	9.9	5.2
ouvrier qualifié	88	109	8.2	9.8	30.6	9.0	11.2	10.5	14.3	5.2
ouvrier non qualifié	110	125	3.9	9.1	23.6	7.0	13.7	12.2	13.4	17.2

Tableau 9

Source: sondage Baleine-ILReS

Base: personnes actives de 25 à 70 ans

2.4 La catégorie socio-professionnelle du père selon celle du grand-père paternel

L'analyse de la catégorie socio-professionnelle du père des personnes interrogées et celle de leur grand-père paternel permet de constater l'évolution dans le temps de la mobilité sociale.

La mobilité sociale s'est fortement accrue d'une génération à l'autre. En effet, si 25% des enfants reproduisent strictement la catégorie socio-professionnelle de leur père, ce taux est de 39% si l'on s'intéresse à la génération précédente (c'est-à-dire que 39% des pères ont la même catégorie socio-professionnelle que leur père).

Entre le père et son père, l'absence de mobilité sociale est beaucoup plus conséquente qu'entre les personnes interrogées et leur père. 40% des grands-pères agriculteurs ont un fils agriculteur (cf. tableau 10). Les pères ont donc 2,6 fois plus de chances d'être agriculteurs si leur père est agriculteur. 44% des grands-pères ouvriers non qualifiés ont un fils ouvrier non qualifié etc. On notera même que 68% des grands-pères cadres supérieurs/professions libérales ont un fils cadre supérieur ou exerçant une profession libérale, soit 8 fois plus qu'en moyenne! Il y a donc assez peu de mobilité sociale entre le père et le grand-père paternel des personnes interrogées.

Catégorie socio-professionnelle du père selon celle du grand-père paternel (%)												
	nb. des interviews	échantillon pondéré	catégorie du père									
			agriculteur	commerçant/artisan	cadre supérieur / profession libérale	cadre moyen	enseignant	employé de bureau	profession intermédiaire et autres employés	Firar-bechter, Meeschter	ouvrier qualifié	ouvrier non qualifié
Total	1375	1403	15.2	12.9	8.5	12.2	2.4	3.7	6.0	2.0	16.9	19.5
catégorie du père du père												
agriculteur	507	490	39.6	9.3	2.6	4.6	1.7	2.3	4.8	0.9	15.0	18.4
commerçant/artisan	214	219	2.6	35.1	10.2	11.2	3.0	6.3	6.5	2.6	13.5	8.9
cadre sup./prof.lib.	69	59	0.0	5.1	67.7	10.0	1.9	3.2	4.5	0.0	7.6	0.0
cadre moyen	77	88	1.0	6.6	16.8	48.6	8.8	2.7	3.0	1.4	4.1	6.3
enseignant	22	22	0.0	3.3	20.8	28.8	11.5	8.4	0.0	0.0	9.4	17.8
prof. interméd. et autr. employ	47	45	4.6	11.1	10.4	3.7	9.1	13.5	22.2	1.3	16.3	7.8
ouvrier qualifié	171	185	1.9	11.0	7.3	15.8	1.4	1.5	6.6	2.3	35.4	16.7
ouvrier non qualifié	224	251	2.0	8.5	0.1	14.1	0.0	4.0	6.2	2.8	17.8	44.1

Tableau 10

Source: sondage Baleine-ILReS

Base: personnes concernées

2.5 Catégorie socio-professionnelle de la mère selon celle du grand-père maternel

Tout comme dans le cas du père et de son père, l'inertie sociale est importante entre les mères et leur père. 36% d'entre elles ont la même catégorie socio-professionnelle que leur père.

Il existe une forte reproduction sociale dans le secteur agricole. Les mères ayant un père agriculteur sont cantonnées dans cette catégorie (51,5% des filles d'agriculteur sont agricultrices). Moins de la moitié d'entre elles a donc connu une mobilité sociale (cf. tableau 11).

Dans les autres catégories, la mobilité sociale est légèrement plus forte, tout en restant limitée. Encore 35% des filles de commerçants/artisans sont commerçantes/artisans ou 33% des filles d'ouvriers non qualifiés sont ouvrières non qualifiées.

Catégorie socio-professionnelle de la mère selon celle du grand-père maternel (%)

	nb. des interviews	échantillon pondéré	catégorie de la mère							
			agriculteur	commerçant / artisan	cadre moyen	enseignant	employé de bureau	profession intermédiaire autres employés	ouvrier qualifié	ouvrier non qualifié
Total	558	548	22.5	16.2	7.2	6.8	6.4	12.9	3.7	20.1
cat. du père de la mère										
agriculteur	228	213	51.5	8.8	1.5	4.6	1.5	6.6	0.8	22.6
commerçant/artisan	72	75	4.5	34.6	4.5	11.0	11.2	17.1	4.1	5.6
cadre moyen	21	25	0.0	17.1	34.7	6.7	8.3	7.1	0.0	12.1
prof. interméd. et autr. employ	30	30	6.1	12.0	14.9	19.6	19.1	16.2	7.0	5.1
ouvrier qualifié	64	62	3.0	15.8	9.3	3.5	5.2	23.3	8.3	31.0
ouvrier non qualifié	94	99	5.0	18.9	10.2	2.3	2.9	19.6	6.8	32.7

Tableau 11

Source: sondage Baleine-ILReS

Base: personnes concernées

2.6 Catégorie socio-professionnelle des individus selon celle du partenaire

Dans le cadre des couples, la similitude de catégories socio-professionnelles entre les deux partenaires est saisissante. C'est surtout pour les ouvriers non qualifiés que cette similitude est la plus frappante: 67% des partenaires d'ouvriers non qualifiés sont eux-mêmes ouvriers non qualifiés (cf. tableau 12). Le milieu semble assez fermé et avec une certaine inertie sociale: enfant d'ouvrier non qualifié, on est soi-même ouvrier non qualifié dans trois cas sur dix, et on se marie très largement avec un(e) ouvrier(e) non qualifié(e). Le monde ouvrier possède en effet une identité économique et sociale forte. A noter également que 48% des partenaires de commerçants sont commerçants. Cette analyse, même s'il ne s'agit pas de mobilité sociale à proprement parler, souligne l'importance de la catégorie socio-professionnelle d'une personne, la situant à un certain niveau de l'échelle sociale, niveau duquel elle va difficilement s'éloigner pour trouver un partenaire.

Catégorie socio-professionnelle de la personne selon celle du partenaire

	nb. des interviews	échantillon pondéré	catégorie de la personne							
			commerçant / artisan	cadre supérieur / professions libérales	cadre moyen	enseignant	employé de bureau	profession intermédiaire autres employés	ouvrier qualifié	ouvrier non qualifié
Total	781	835	6.8	9.6	22.1	8.1	12.3	10.6	10.5	18.8
catégorie du partenaire										
commerçant/artisan	29	38	48.0	5.0	6.3	3.4	12.3	15.4	7.2	2.4
cadre sup./prof. lib.	72	72	8.7	33.6	25.4	20.1	3.1	5.0	2.3	0.0
cadre moyen	102	123	6.9	10.7	44.0	5.7	11.0	10.5	8.9	2.4
enseignant	42	49	1.7	19.9	19.5	40.7	6.6	8.3	3.3	0.0
employé de bureau	56	70	0.0	8.3	22.0	11.0	23.8	12.0	18.0	4.9
prof. interméd. et autr. employ	49	48	6.3	7.2	4.3	4.0	11.3	34.1	21.0	11.7
ouvrier qualifié	51	53	4.4	6.5	18.8	2.5	19.2	9.9	11.0	25.3
ouvrier non-qualifié	136	116	1.2	0.6	4.7	0.0	5.6	4.5	16.8	66.6

Tableau 12

Source: sondage Baleine-ILReS

Base: personnes actives de 25 à 70 ans

3 Mobilité sociale et immigration

Nous utilisons ici deux approches pour étudier l'incidence de l'immigration sur la mobilité sociale. Tout comme dans le cas de l'analyse globale de la mobilité sociale, le point de départ est le tableau croisé avec la catégorie socio-professionnelle du père en ligne et celle des enfants en colonne.

Ces tableaux seront comparés deux à deux, d'abord pour les personnes nées au Luxembourg et celles nées hors du Luxembourg. La seconde approche sera celle d'une comparaison pour la seule population de nationalité luxembourgeoise, selon qu'elle est issue ou non de l'immigration.

3.1 La première génération

En nous limitant à une opposition dichotomique sur la variable «pays de naissance/pays d'origine», nous distinguons deux populations: l'une née au Luxembourg et l'autre originaire d'un autre pays. La population originaire d'un autre pays est constituée par les immigrés de la première génération. Cependant, nous sommes conscients que ce choix présente quelques difficultés.

- D'abord, les «enfants» issus de l'immigration, nés au Luxembourg seront compris dans la catégorie des autochtones et l'approche choisie ne permettra donc pas d'appréhender la promotion sociale de la «deuxième génération».
- Ensuite, l'immigration que nous définissons réunit dans une même population une migration ouvrière classique (47% des personnes nées à l'étranger sont des ouvriers qualifiés ou non qualifiés) avec une immigration plus instruite (30% sont des cadres moyens ou supérieurs ou appartiennent aux professions libérales) dont les chances d'ascension sociale sont peu comparables.
- Comme nous parlons de mobilité sociale inter-génération, nous comparons des structures sociales très différentes dans les pays d'immigration avec celle du Luxembourg.

Ces restrictions faites, nous allons comparer les tableaux 13 et 14 : le premier renseigne sur 551 personnes nées hors du Luxembourg et le deuxième sur 434 personnes nées au Luxembourg.

En comparant la première ligne de chaque tableau, décrivant la structure générale de chacune des deux populations par catégorie, nous voyons que le bas de l'échelle sociale est délaissé par les personnes nées au Luxembourg au profit des nouveaux arrivants. Parmi ces derniers, comme nous venons déjà de le relever, 47% sont ouvriers qualifiés ou ouvriers non qualifiés (cf. tableau 13), tandis que cette proportion est de moins de la moitié (20%) pour les autochtones (cf. tableau 14). Mais le taux élevé de cadres supérieurs et de professions libérales parmi les immigrés (15%, contre 9% pour les autochtones) montre l'existence d'un secteur international du marché du travail au Luxembourg.

La mobilité sociale des autochtones est beaucoup plus visible que celle des immigrés. Si on analyse le sort des enfants des ouvriers, chez les autochtones, on constate que 37,5% des enfants d'ouvriers non qualifiés et 29% de ceux d'ouvriers qualifiés sont ouvriers (qualifiés ou non). Les places libérées seront prises par des immigrés qui eux sont issus du milieu ouvrier et agricole. 68% des enfants d'ouvriers non-qualifiés, 53% des enfants d'ouvriers qualifiés et 79% des enfants d'agriculteurs seront des ouvriers. Ce qui ne veut pas dire qu'ils ne connaissent pas aussi une promotion sociale par leur immigration, la condition des ouvriers au Luxembourg étant sans doute très différente de ce qu'elle est dans le pays d'origine. D'autre part, on note que 20% des enfants d'ouvriers qualifiés ou 13% des enfants d'ouvriers non qualifiés sont cadres moyens.

Catégorie socio-professionnelle du fils/de la fille selon celle du père (%)									
	nb. des interviews	échantillon pondéré	catégorie du fils / de la fille						
			cadre supérieur / profession libérale	cadre moyen	employé de bureau	profession intermédiaire / autres employés	ouvrier qualifié	ouvrier non qualifié	
Total	551	408	15.1	14.9	7.9	8.0	13.8	33.0	
catégorie du père									
agriculteur	88	71	6.4	4.6	0.0	6.3	15.1	63.6	
commerçant/artisan	76	53	24.8	16.3	1.5	10.1	13.5	21.3	
cadre sup./ prof.lib.	69	46	42.7	22.0	15.0	5.4	3.7	0.0	
cadre moyen	31	23	29.8	33.9	0.0	11.8	2.9	3.5	
prof. interméd. et autr. employ	42	28	24.4	11.6	20.8	7.8	11.3	14.6	
ouvrier qualifié	73	54	3.5	19.8	9.4	9.0	26.0	27.4	
ouvrier non qualifié	124	99	0.7	13.1	5.3	8.3	13.1	54.9	

Tableau 13

Source: sondage Baleine-ILReS

Base: personnes actives de 25 à 70 ans nées hors du Luxembourg

Catégorie socio-professionnelle du fils/de la fille selon celle du père (%)										
	nb. des interviews	échantillon pondéré	catégorie du fils / de la fille							
			commerçant / artisan	cadre supérieur / profession libérale	cadre moyen	enseignant	employé de bureau	profession intermédiaire / autres employés	ouvrier qualifié	ouvrier non qualifié
Total	434	661	8.0	9.3	26.3	10.9	13.2	10.9	11.9	8.0
catégorie du père										
agriculteur	46	71	6.3	7.8	18.6	10.7	17.0	12.2	9.0	8.5
commerçant/artisan	56	90	19.0	13.1	18.0	12.7	18.3	5.4	13.6	0.0
cadre sup./prof.lib.	23	35	13.1	27.8	15.3	19.2	6.1	14.2	4.3	0.0
cadre moyen	69	109	6.2	11.1	54.7	11.5	1.5	9.5	4.1	1.5
employé de bureau	16	26	0.0	0.0	31.7	25.6	24.4	18.3	0.0	0.0
prof. interméd. et autr. employ	21	35	5.3	10.3	24.8	13.7	19.0	8.3	9.3	9.3
ouvrier qualifié	68	103	9.2	6.9	22.1	5.0	18.0	9.4	18.2	11.1
ouvrier non qualifié	110	152	5.7	5.2	19.5	5.7	8.7	16.0	18.4	19.1

Tableau 14

Source: sondage Baleine-ILReS

Base: personnes actives de 25 à 70 ans nées au Luxembourg

3.2 Les nouveaux Luxembourgeois

Nous analyserons ici uniquement la population de nationalité luxembourgeoise, en opposant les personnes issues de l'immigration de leurs parents ou de leurs grands-parents, donc de la deuxième et troisième génération, à celles non issues de l'immigration. Concernant la mobilité sociale, il existe une différence notable entre les Luxembourgeois issus de l'immigration et les immigrés de la première génération considérés dans l'alinéa précédent, les premiers vivant au Luxembourg depuis plus longtemps. Gardons à l'esprit la petite taille des échantillons: 202 personnes pour les Luxembourgeois issus de l'immigration et 221 pour les Luxembourgeois qui n'ont pas de parents ou grands-parents issus de l'immigration, que nous appelons par commodité les vieux Luxembourgeois.

On constate que le bas de l'échelle sociale est davantage occupé par les Luxembourgeois d'ascendance immigrée que par les vieux Luxembourgeois. En effet, 25% de ceux que nous avons appelés nouveaux venus ou nouveaux Luxembourgeois sont ouvriers (qualifiés ou non) contre 15% chez les vieux Luxembourgeois (cf. tableaux 15 et 16). Mais, par rapport à la génération des pères, les pourcentages d'ouvriers sont moins importants, et les écarts entre ces deux populations luxembourgeoises d'origines diverses tendent à se réduire. En effet, chez les pères des

nouveaux venus, on note 45% d'ouvriers, contre 30% chez ceux des vieux Luxembourgeois.

La mobilité sociale des nouveaux venus semble plus faible que celle des vieux Luxembourgeois, surtout en ce qui concerne les enfants d'ouvriers qualifiés: 47% des fils/filles d'ouvriers qualifiés restent ouvriers chez les nouveaux Luxembourgeois (contre 16% pour les vieux Luxembourgeois).

Modification des structures oblige, chez les enfants d'agriculteurs, la mobilité sociale est importante. Pour la population des nouveaux venus, les enfants d'agriculteurs s'orientent principalement vers les catégories ouvrières (23%), employés de bureau (15%) ou commerçants/artisans (15%). Chez les vieux Luxembourgeois, nous trouvons davantage de cadres moyens (27%), de professions intermédiaires (20%) ou d'ouvriers (16%).

Catégorie socio-professionnelle du fils/de la fille selon celle du père										
		catégorie du fils / de la fille								
	nb. des interviews	échantillon pondéré	commerçant / artisan	cadre sup./nouv. profession libérale	cadre moyen	enseignant	employé de bureau	profession intermédiaire autres employés	ouvrier qualifié	ouvrier non qualifié
Total	202	327	8.9	7.3	21.1	9.2	13.1	14.1	14.0	10.7
catégorie du père										
agriculteur	27	42	14.7	8.5	11.6	10.5	15.4	7.4	11.6	11.0
commerçant/artisan	24	39	12.5	8.9	13.3	21.5	23.5	7.6	8.7	4.1
cadre sup./prof. lib.	14	23	13.7	35.8	14.0	15.3	6.2	15.0	0.0	0.0
cadre moyen	21	35	10.0	0.0	65.5	4.6	0.0	15.1	4.9	0.0
ouvrier qualifié	34	56	11.7	3.1	11.3	3.4	11.4	11.8	32.9	14.3
ouvrier non qualifié	57	91	3.8	3.9	21.7	2.0	10.3	18.6	17.2	21.1

Tableau 15

Source: sondage Baleine-ILReS

Base: Luxembourgeois actifs de 25 à 70 ans issus de l'immigration

Catégorie socio-professionnelle du fils/de la fille selon celle du père										
		catégorie du fils / de la fille								
	nb. des interviews	échantillon pondéré	commerçant / artisan	cadre sup./nouv. profession libérale	cadre moyen	enseignant	employé de bureau	profession intermédiaire autres employés	ouvrier qualifié	ouvrier non qualifié
Total	221	361	6.9	12.7	30.1	12.0	13.5	8.4	8.5	6.6
catégorie du père										
agriculteur	23	37	0.0	4.0	26.8	8.6	15.3	20.3	12.7	3.9
commerçant/artisan	32	55	22.5	18.0	22.8	5.6	11.4	3.5	16.2	0.0
cadre sup./prof. lib.	13	21	7.3	30.6	15.4	23.2	8.4	7.7	7.3	0.0
cadre moyen	47	76	4.2	17.3	46.8	14.4	2.2	9.3	3.7	2.1
prof. interméd. et autr. employ.	17	29	6.6	12.7	24.7	11.3	16.7	4.9	11.5	11.5
ouvrier qualifié	31	50	6.0	9.2	33.2	6.7	22.5	6.3	6.9	9.2
ouvrier non qualifié	36	58	5.1	5.8	20.7	11.8	8.0	13.2	10.8	22.3

Tableau 16

Source: sondage Baleine-ILReS

Base: Luxembourgeois actifs de 25 à 70 ans non issus de l'immigration

Les “Luxembourgeois de souche” ...

n'existent pas. Si dans le présent chapitre nous essayons de déterminer les Luxembourgeois issus de l'immigration récente, ce n'est pas pour créer une catégorie distincte qui s'opposerait aux vrais Luxembourgeois de souche. Car ces derniers aussi sont un mélange d'autochtones et d'immigrés. L'immigration est une constante depuis toujours pour le Luxembourg, un pays qui a connu bon nombre d'occupants et des appartenances à diverses unités politiques au fil de son histoire. Si d'après notre sondage 45% des nationaux d'aujourd'hui ont au moins un parent ou grand-parent qui est un immigré, nous pouvons donc prétendre que s'il l'on prend en compte encore seulement une génération supplémentaire, la majorité des Luxembourgeois descend d'immigrés.

Si la notion de “Luxembourgeois de souche” devait faire sens, elle pourrait tout au plus être appliquée aux personnes vivant sur le territoire à la date de sa création dans les limites géographiques actuelles en 1839*. Or, la population à ce moment n'était pas uniforme.

Au Luxembourg, ce terme, même s'il est quelquefois utilisé sous sa traduction luxembourgeoise de “Stacklëtzebuerger”, n'a pas encore suscité les mêmes remous qu'en France, où les “Français de souche” font partie du vocabulaire du Front National. Il a aussi suscité un débat au sein de l'Institut national d'études démographiques. Ainsi, Hervé le Bras a reproché entre autres à Michèle Tribalat de contribuer à transformer la population française en un groupe ethnique: “Le terme de population de souche ... s'impose pour qualifier l'autre de l'autre, le bon face au mauvais, le parfait face à l'ébauche dont le numéro de génération mesure la marche vers l'accomplissement dans l'assimilation”. ** L'approche de l'étude de Tribalat avec une mauvaise prise en compte de l'ethnicité (basée sur “une ethnologie de pacotille”) conduirait à la “dénaturalisation” des “générations issues de l'immigration étrangère en les ramenant à leur origine et en les comptant pour aussi étrangères que les derniers venus en leur déniaient leur appartenance à la population française, bientôt baptisée ‘de souche.’” ***

Nous n'avons pas ici à prendre position dans une polémique au sein de l'INED, mais nous pouvons la lire comme mise en garde contre une utilisation trop naïve des concepts du sens commun. Il faut donc insister sur le fait que le pays de naissance des parents ou grands-parents caractérise pour nous une provenance géographique et non une appartenance ethnique ou raciale. Si nous soulignons l'importance des étrangers dans la formation et la croissance de la population luxembourgeoise, c'est pour montrer la capacité d'intégration du Luxembourg. Nous ne pouvons que nous distancer de ceux qui prétendent que “les nouveaux Luxembourgeois ... n'ont sans doute pas le même attachement sentimental au pays que ceux qui en sont les enfants.” ****

* Pour certifier qu'on possède la nationalité luxembourgeoise, on doit prouver que les ascendants du côté paternel ont habité le pays avant 1839, ou bien qu'un ascendant ait obtenu la nationalité par naturalisation ou option.

** Hervé Le Bras, *Le démon des origines, démographie et extrême droite*, éditions de l'aube 1998, page 208.

*** *ibidem*, page 198.

**** Pour une discussion critique de cette citation de Georges Als voir: F. Fehlen, «Le contexte scientifique et politique du rapport Calot», forum no 137, juillet 1992.



4 Conclusion

L'étude du volet migration et mobilité sociale du questionnaire a révélé une promotion sociale plus ou moins généralisée à laquelle participent aussi les immigrés. Même si leurs chances de connaître une mobilité sociale ascendante sont plus faibles, elles sont non-négligeables, surtout si l'on ne se limite pas à une génération. Ce tableau que nous venons de brosser de la société luxembourgeoise peut sembler trop idyllique à d'aucuns, mais nous sommes persuadés que la tendance générale que nous avons dégagée sur une base empirique, somme toute fort modeste, correspond à une tendance séculaire. Cependant, nous savons aussi qu'il existe des réalités structurelles et conjoncturelles qui, par la nature même du sondage, de ses questions et de son échantillon, échappent à l'approche de cet article et nous voulons rappeler ici trois points pour compléter le tableau¹⁴:

- D'abord, il ne faut pas oublier une donnée structurelle, cause principale de la promotion sociale des gens en place. La petite dimension du pays et le taux élevé d'étrangers permettent, en temps de crise, de limiter le chômage et la dégradation de la position sociale des personnes en place par la réduction du nombre des immigrations ou même par le renvoi des derniers venus. Les statistiques du nombre des étrangers en dents de scie, au fil de ces cent dernières années en sont la preuve.

- La main-d'œuvre frontalière qui pour l'instant frôle les 30 % est, du moins en ce qui concerne l'envergure du phénomène, une nouvelle donne sur le marché de l'emploi du Luxembourg. On ne peut pas nier que ces navetteurs transfrontaliers, contrairement aux immigrés nouveaux venus, entrent en concurrence directe avec les résidents, qu'ils soient de nationalité luxembourgeoise ou non. La libre circulation de la main-d'œuvre, l'harmonisation de la législation et du cadre réglementaire au sein de l'Union Européenne pèsent comme une menace sur le bien-être du Grand-Duché. Le Luxembourg sera-t-il le moteur économique et le lieu central d'une grande région débordant largement ses frontières ou connaîtra-t-il un ajustement de sa situation économique au niveau des régions voisines? Tel est le grand enjeu des prochaines années et de la réponse à cette question dépendra la mobilité sociale future.

- Longtemps, le Luxembourg a pratiquement connu le plein emploi, avec 1970 comme année de record absolu où le nombre moyen de chômeurs était inférieur à un¹⁵. Depuis le début des années quatre-vingt-dix, le chômage¹⁶ a augmenté et, après un point culminant frôlant les 7000 demandes d'emploi non satisfaites vers le début de 1997, la tendance semble s'inverser.¹⁷ Même si le taux de chômage est toujours très inférieur à celui des régions voisines, la lutte contre le chômage est ressentie comme une priorité politique de premier ordre. Car le climat d'ouverture et la tradition d'accueil des étrangers que connaît le Luxembourg ne sont pas basés sur une quelconque nature profonde du Luxembourg, "pays immunisé contre le racisme", mais sur la prospérité économique et la redistribution de cette manne, surtout par le budget social de l'État¹⁸ qui constitue un des piliers du modèle luxembourgeois.

Même si "les laissés-pour-compte du modèle luxembourgeois et ceux qui redoutent de le devenir"¹⁹ jouent un rôle important dans la vie politique et que leur incidence sur les prochaines élections législatives est imprévisible (d'autant que le système électoral luxembourgeois du panachage est très sensible, même aux petites fluctuations du comportement électoral), nous ne pouvons pas partager les conclusions pessimistes que tire Lucien Blau de l'évolution du marché de l'emploi au Luxembourg:

"La société luxembourgeoise, longtemps à l'abri d'importantes fractures sociales, connaît donc une désintégration du tissu social qui constitue un terrain favorable pour l'extrême-droite, qui opposera chômeurs luxembourgeois aux immigrés et frontaliers."²⁰

C'est l'ascenseur social dont nous avons esquissé le fonctionnement par notre étude, qui a fait que l'extrême-droite n'a pas joué de rôle important dans l'histoire du Luxembourg, et tant que ce mécanisme ne se grippera pas, le Luxembourg restera un pays d'accueil et d'intégration des étrangers.

Les diverses notes de bas de page...

¹ Statistiques du mouvement de la population 1954-1995, STATEC, 1997. La série statistique que nous utilisons concerne, jusqu'en 1987, les personnes venant d'un pays déterminé ou partant vers ce pays (exemple: le Portugal). Après cette date, elle concerne les personnes de la nationalité considérée (exemple: portugaise) indépendamment du pays de provenance ou de destination.

² SCUTO, D., Les Luxembourgeois à Paris (fin XIXe - début XX siècle), Quelques réflexions sur un phénomène de masse, in: Itinéraires croisés, Luxembourgeois à l'étranger, étrangers au Luxembourg, Editions Le Phare, Luxembourg 1995, page 144.

³ GOETZINGER, G., Luxemburger Dienstmädchen in Paris und Brüssel, in: Itinéraires croisés, Luxembourgeois à l'étranger, étrangers au Luxembourg, Editions Le Phare, Luxembourg 1995, page 157 ('Erweiterung des Referenzhorizontes breiter Schichten der luxemburgischen Gesellschaft').

⁴ Rappelons que ces chiffres ne se rapportent qu'aux personnes concernées, c'est-à-dire aux personnes déclarant avoir un partenaire et ayant indiqué leur pays de naissance.

⁵ Dans la suite de l'article, l'expression 'immigrés venant du Portugal' sera souvent remplacée par celle d'immigrés portugais; ceci afin de ne pas alourdir le texte, même si c'est bien au pays de naissance que l'on fait référence ici et non pas à la nationalité. La grande majorité des personnes nées au Portugal et résidant au Luxembourg est portugaise.

⁶ Nous utiliserons ici l'expression 'beaux-parents' pour désigner les parents du partenaire, que les partenaires soient mariés ou non. Ceci afin de ne pas alourdir le texte.

⁷ Ces chiffres ne se rapportent qu'aux personnes qui ont déclaré avoir des enfants.

⁸ La question est la suivante: «Avez-vous vécu encore au moins pendant une année dans un autre pays que votre pays d'origine ou le Luxembourg?»

⁹ FEHLEN, F., et MARGUE, Ch., Unterschiede in der Mittelschicht, Sekundärauswertung einer ILReS-Umfrage, forum Nr. 166, Dezember 1989.

¹⁰ Le sondage a été réalisé à l'aide d'un outil d'enquête téléphonique avec la saisie directe des réponses sur support informatique. La codification de la profession proposée par l'enquêteur a été redressée dans 20% des cas.

¹¹ L'ensemble de ces chiffres est à rapporter aux personnes actives, respectivement aux pères et grands-pères dont la profession est connue.

¹² MERLLIE, D., Les enquêtes de mobilité sociale, PUF, 1994, 254 pages.

¹³ Nous avons uniquement analysé les catégories socio-professionnelles ayant un effectif supérieur à 20.

¹⁴ Les deux premiers surtout ont été développés dans: FEHLEN, F., Die Entwicklung eines supranationalen Arbeitsmarktes in Luxemburg und dessen Auswirkungen auf die Luxemburger Gesellschaft, Publications du Centre Universitaire, série ISIS 3, 1997

¹⁵ Ce nombre est obtenu en divisant le nombre de journées de travail perdues par chômage, qui était de 277 pour toute l'année, par le nombre de jours ouvrables.

¹⁶ Les chômeurs n'apparaissent pas dans notre analyse de la mobilité sociale parce qu'ils sont repris dans la catégorie de leur dernière activité.

¹⁷ La mesure du chômage pose problème et pas seulement au Luxembourg, où le sujet est d'actualité, parce que l'ADEM vient de modifier son mode de calcul et surtout sa façon de présenter les bilans mensuels du chômage. Voir ADAM, F., Analyse du marché de l'emploi au Luxembourg et perspectives, note de conjoncture 4/1997, STATEC.

¹⁸ WICTOR, J.-P., «La prédominance de la sécurité sociale dans les finances publiques luxembourgeoises», in: forum no 141, janvier 1992

¹⁹ BLAU, L., Histoire de l'extrême-droite au Luxembourg au XXe siècle, Éditions Le Phare, Luxembourg, 1998, p. 80.

²⁰ BLAU, L., op.cit.



Formes de participation à la vie

Formes de participation à la vie sociale, culturelle et politique

Michel Legrand

1 Introduction

Pour un étranger, s'intégrer dans la société d'accueil ne se réduit pas à y être un acteur économique, une force de travail, une main d'œuvre. Dans une société démocratique, s'intégrer, être intégré, signifie tout autant y être ou y devenir un citoyen, un acteur social, culturel, politique et religieux.

Le questionnaire de l'enquête par interviews téléphoniques du Projet Baleine comporte, dans sa troisième partie, une série de questions dont les réponses sont susceptibles de fournir quelques indications sur les formes de participation des Luxembourgeois et des étrangers à la vie sociale, culturelle, politique et religieuse au Luxembourg.

Une première série de questions porte sur les loisirs et les activités hors temps de travail et sur les contacts avec d'autres. Elles permettent d'identifier plus particulièrement quelques formes de participation à la vie culturelle et sociale et d'interactions entre les individus, les familles et l'extérieur.

Une deuxième série de questions s'intéresse à l'appartenance et aux pratiques religieuses.

Une troisième série de questions concerne le champ politique, plus particulièrement l'inscription sur les listes électorales en vue des prochaines élections communales et européennes de 1999 et le positionnement des personnes interrogées sur l'axe politique « gauche-droite ».

2 Méthode d'interprétation des réponses

et des tableaux

Les résultats se présentent sous la forme d'une série de tableaux : les uns reprennent les pourcentages pour chaque possibilité de réponse à une question déterminée, les autres « croisent » les résultats avec diverses caractéristiques de l'échantillon interviewé (âge, sexe, nationalité, durée de résidence au Luxembourg, profession, niveau d'instruction, état civil).

2.1 L'interprétation statistique

L'interprétation statistique des tableaux « à double entrée » (confrontant les réponses à une question à diverses caractéristiques de la population [ici, = l'échantillon]) se réalisera ici en relevant les différences, les « écarts par rapport à la moyenne de la population ». Cette méthode permet de faire apparaître des « clivages », des sous-groupes, des tendances minoritaires ou majoritaires, la propension d'un sous-groupe particulier à se démarquer des autres sous-groupes sur telle ou telle question. Certains clivages sont relevés comme significatifs lorsque l'écart par rapport à la moyenne est important, comme relatifs lorsque cet écart est peu important. Il existe des « tests » de dépendance ou de « corrélation » statistiques permettant de mesurer le degré de fiabilité des liens entre les réponses à une question et les variables auxquelles on les confronte (âge, profession, etc.). A la différence des chapitres précédents, on ne recourra donc pas dans cette partie aux méthodes d'analyse multifactorielle¹.

En fait, l'interprétation d'un tableau ne doit pas rester isolée ; elle doit pouvoir tenir compte du fait que certains clivages apparaissent fréquemment ou régulièrement. Par exemple, dans cette partie de l'enquête, la profession et le niveau d'instruction des personnes interrogées sont régulièrement à la base d'opinions ou de pratiques différentes dans les domaines considérés. Les « régularités et les irrégularités » sont, parmi d'autres éléments, des clés importantes pour accéder au niveau de l'interprétation.

2.2 L'interprétation sociologique

L'interprétation sociologique des résultats d'une enquête se réfère au moins à deux sources principales. D'abord, bien sûr, les observations directement tirées de l'analyse statistique, entre autres les régularités et irrégularités qui ont été relevées et les zones de cohérence et d'incohérence qu'une « deuxième lecture » statistique permet de mettre en évidence. Ensuite, mais tout aussi fondamentalement, la problématique qui est à la base de la recherche et les références théoriques sur lesquelles s'appuie cette problématique. Cette problématique et ces références théoriques fournissent ainsi un « cadre d'interprétation », un garde-fou contre la subjectivité. L'explicitation de ce cadre permet aussi au lecteur d'être averti du type de lecture opéré par le chercheur et de se positionner par rapport à lui. L'enquête Baleine n'avait pas pour objectif et objet premier de cerner l'intégration sociale et politique des étrangers. Elle avait une ambition plus large et ne concernait certains aspects de l'intégration sociale et politique. Il ne faut donc pas s'attendre ici à une interprétation sociologique approfondie de l'intégration sociale et politique. Une batterie plus large et complexe de questions et de dimensions aurait dû être déployée pour permettre une telle interprétation et envisager une problématique appropriée.

2.3 Quelques précisions avant de commencer ...

2.3.1 La représentativité de l'échantillon

Rappelons² que, pour assurer la « représentativité » de l'échantillon, on a « pondéré » certains sous-groupes, c'est-à-dire, qu'on a donné à chacun un poids qui s'approche au mieux de la place qu'il tient dans la population globale vivant au Luxembourg. C'est ainsi que l'on a pondéré la représentation des étrangers, la nationalité, l'âge, le sexe, l'activité professionnelle (actifs / non actifs) et la répartition régionale. L'analyse statistique se basera ici sur les résultats « pondérés ».

2.3.2 Quelques caractéristiques de l'échantillon

Il convient de souligner l'interdépendance relative de certaines des caractéristiques de la population interrogée : l'âge, la nationalité, la profession, le niveau d'instruction, l'état civil, etc. Relevons les principales, car elles permettront d'enrichir les observations et l'analyse des résultats³.

- Si l'on prend d'abord les rapports entre l'âge et la nationalité (actuelle), il apparaît -dans l'échantillon- que les Portugais se situent davantage dans les deux tranches d'âge inférieures (18-25 ans et 25-34 ans) : 55,7 % d'entre eux, alors que la moyenne générale de ces deux tranches d'âge est de 36,3 % et qu'elles représentent 33 % chez les Luxembourgeois.
- Certains sous-groupes se détachent aussi quand on considère l'âge et le niveau d'instruction : les moins scolarisés se retrouvent parmi les plus âgés et les plus scolarisés se situent dans les tranches d'âge allant de 25 à 49 ans.
- Les femmes (50 % de l'échantillon) se différencient plus ou moins nettement des hommes pour plusieurs caractéristiques : elles prédominent dans la catégorie d'âge supérieure (54,5 %), dans les catégories socioprofessionnelles des personnes vivant au foyer (95 %), des professions intermédiaires (64,7 %), des agriculteurs (64,4 %) et des enseignants (61,7 %). De plus, leur proportion diminue selon que le niveau d'instruction augmente (de 57 % au niveau primaire, à 36,4 % au niveau des études supérieures). Les femmes prédominent aussi très nettement parmi les veufs/veuves (70 %) et, plus relativement, parmi les personnes séparées ou divorcées (57,3 %).
- Quand on combine la nationalité (actuelle) et les catégories socioprofessionnelles, plusieurs sous-groupes se détachent aussi clairement. Presque tous les agriculteurs et une grande majorité des enseignants (87 %) sont Luxembourgeois. Les Portugais sont proportionnellement les plus nombreux (46,7 %) parmi les ouvriers non qualifiés, les Luxembourgeois ne représentant que 38,6 % de cette catégorie socioprofessionnelle. Les Italiens sont eux aussi bien représentés dans cette catégorie et parmi les ouvriers qualifiés. Notons encore que les étrangers non latins occupent une place plus que proportionnelle dans les professions supérieures, particulièrement lorsqu'il s'agit des cadres supérieurs. C'est aussi le cas des Espagnols, groupe national moins nombreux - donc peu représenté dans l'échantillon -, mais dont une proportion importante occupe des fonctions de cadres, entre autres dans les institutions européennes.
- Le rapprochement entre la nationalité et le niveau d'études se calque assez bien sur le précédent (nationalité et profession). Les Luxembourgeois prédominent relativement au niveau d'études secondaires (inférieur et supérieur) ; les non latins (surtout les Belges) et, relativement, les Espagnols, se caractérisent par une représentation prépondérante au niveau des études supérieures, les Portugais, et plus relativement les Italiens, au niveau des études primaires.

3 Les formes de sociabilité et de participation à la vie sociale et culturelle des Luxembourgeois et étrangers : approche globale

3.1 Les formes de participation à la vie sociale et culturelle

Nous rangeons ici sous le titre «formes de participation à la vie sociale et culturelle» diverses manières dont les personnes interrogées organisent leur temps libre. La question dans l'enquête Baleine est formulée en terme de «loisirs». Mais l'ensemble de la question et les possibilités de réponse envisagées indiquent clairement qu'il faut prendre ce terme au sens large d'occupation du temps non contraint.

Maintenant, quelques questions sur vos loisirs et vos contacts avec d'autres gens. Je vous lis une série de genres



d'associations.

Dites-moi s'il vous plaît chaque fois si vous êtes personnellement actif dans une telle association ou club ici au Luxembourg, c'est-à-dire que vous assistez aux réunions.

Le nom ne nous intéresse pas. Dites-moi seulement s'il s'agit d'une association luxembourgeoise locale ou d'une association liée au fait que vous ou votre famille êtes originaire d'un autre pays.

p. ex. le Cercle des Italiens, les Amitiés Françaises, etc.

L'enquête ne comportait pas d'autres questions sur la participation sociale à travers les associations. La participation est donc abordée par le biais de la participation aux réunions. Par ailleurs, il est important de tenir compte du fait que beaucoup de personnes se rencontrent ou se regroupent pour préparer des fêtes, organiser des activités sans nécessairement «participer à des réunions». On ne pourra donc développer ici une analyse plus qualitative de la participation (degré, formes et sens de l'engagement et de la participation principalement).

Notre analyse statistique des résultats globaux - portant sur l'ensemble de l'échantillon - va se faire en deux temps.

Dans un premier temps, nous considérerons les réponses à la question dans leur globalité, c'est-à-dire sans les confronter, les «croiser» avec certaines caractéristiques de la population. Un examen des réponses à ce premier niveau nous apportera déjà un éclairage intéressant sur les formes de participation des personnes interrogées.

Dans un second temps, nous verrons si ces formes de participation varient en fonction des diverses caractéristiques de la population prises en considération dans cette enquête.

3.1.1 Les résultats globaux

Les associations citées d'abord expressément par l'interviewer étaient : association de jeunes, club sportif, association musicale, club folklorique ou de danse, association religieuse, autres associations culturelles (théâtre, photos, coin de Terre et du Foyer, Amiperas, etc.), syndicat, groupement ou parti politique, association d'étrangers. Chaque fois, il était demandé : «actuellement, ou pendant votre jeunesse ?». Cette précision permet en effet de nuancer la portée de la réponse. Par ailleurs, les personnes avaient la possibilité de nommer d'autres types d'associations que celles listées par l'interviewer.

Importance de la participation à la vie associative, en ordre décroissant (*)		
Ordre	Types d'association	%
1	Club sportif	44.90
2	Club de jeunes	25.90
3	Syndicat	21.60
4	Fanfare/chorale	17.70
5	Autres associations culturelles (**)	14.70
6	Groupe religieux.	6.30
7	Groupe/parti politique	6.10
8	Association d'étrangers	3.20
9	Groupe folklorique	2.60

Tableau 1

Source: sondage Baleine-ILReS

Rem: (*) dans le présent ou dans le passé; (**) les exemples donnés étaient: théâtre, photos, coin de Terre et du Foyer, Amiperas, etc

Ce sont indéniablement les clubs sportifs qui ont la cote : 45 % des personnes interrogées disent fréquenter aujourd'hui ou avoir fréquenté dans leur jeunesse un club sportif.

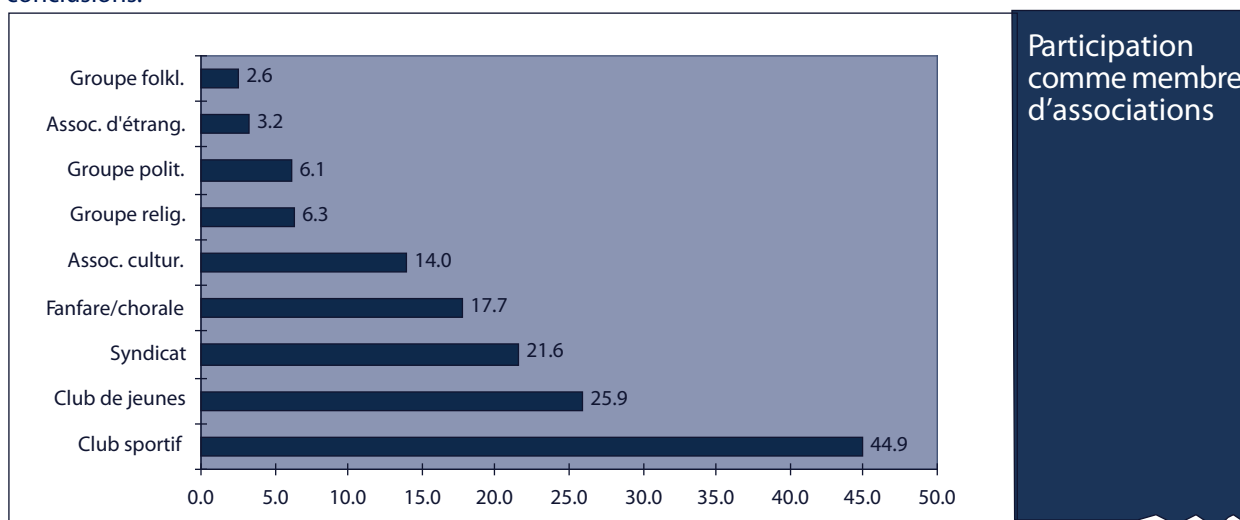
Viennent ensuite, dépassant un cinquième des répondants, les clubs de jeunes et les syndicats. Le score des syndicats nous paraît devoir être souligné, d'autant plus que, généralement, la majorité des plus jeunes et des plus âgés n'est pas placée dans les conditions objectives pour se syndiquer. Rappelons que ces résultats ne préjugent en rien du degré d'engagement et des motivations des personnes interviewées.

La troisième tranche de scores (entre 10 % et 20 %) regroupe principalement des associations d'ordre culturel (associations musicales et «autres associations culturelles»).

Enfin, quatrième tranche, en dessous des 10 %, viennent quatre types de groupes à vocation plus spécifique : les groupes religieux, les groupes ou partis politiques, les associations d'étrangers et les groupes folkloriques.

Remarquons, d'une part, le taux très faible des associations d'étrangers et, d'autre part, le taux faible mais tout de même non marginal des groupes ou partis politiques. Les associations d'étrangers ne se limitent cependant pas aux groupes rangés ici dans la catégorie «associations d'étrangers» ; on en trouve, mais en très petit nombre, dans les autres catégories d'associations, entre autres parmi les clubs sportifs et les groupes folkloriques. Les résultats du sondage diffèrent ici partiellement de la réalité (cf. les relevés des associations d'étrangers par nationalité dont dispose le CLAE, avec, par exemple, un nombre élevé de clubs sportifs, surtout parmi les Portugais)⁴. Il faut aussi rappeler que les étrangers représentent un tiers (seulement) de la population.

En conclusion, deux types de groupes se démarquent : d'une part, des groupes à vocation sportive ou de loisirs (les associations sportives et les clubs de jeunes), d'autre part, un type de groupes à vocation socio-économique impliquant souvent un engagement social et collectif: les syndicats. La participation relativement importante aux syndicats peut sans doute s'expliquer partiellement - c'est une hypothèse - par le fait que ceux-ci apparaissent aux yeux de certains comme un type d'associations plus apte à défendre leurs intérêts de travailleurs et à les rassurer dans un contexte économique ambiant peu sécurisant marqué par la croissance du chômage, la précarisation et la détérioration des conditions de vie pour une part croissante de la population. Nous y reviendrons dans les conclusions.



Graphique 1

Source: sondage Baleine-ILReS

Un bref regard porté sur la sous-question «maintenant, ou dans votre jeunesse» apporte quelques éléments intéressants supplémentaires à la première image qui vient d'être dégagée.

En effet, comme le montre le tableau 2 ci-après, deux types de groupes sont fréquentés nettement davantage aujourd'hui que dans leur passé par les personnes interrogées : les syndicats, surtout (19,4 % aujourd'hui, contre 2,1 % dans leur jeunesse), et les partis ou groupements politiques en second lieu (5,2 % aujourd'hui, contre 0,8 % dans leur jeunesse). Un troisième type de groupes se détache des autres : c'est le groupe des associations culturelles (aujourd'hui : 8,7 % ; dans leur jeunesse : 5,3 %).

À l'inverse, les clubs de jeunes sont dits avoir été fréquentés dans le temps de la jeunesse par une proportion nettement plus élevée (18,7 %) qu'ils ne le sont aujourd'hui (7 %).

Dans les autres types de groupes, les écarts sont moins ou peu marqués. Notons en passant que les clubs sportifs «encore actuellement» ne se défendent pas mal.

Si l'on s'arrête un instant aux personnes disant fréquenter un type de groupes actuellement, ce qui frappe, c'est de voir les syndicats prendre la seconde place, avec 19,4 %, derrière les clubs sportifs, avec 22,9 %.

Ces résultats globaux indiquent chez les personnes interrogées une participation plus grande aujourd'hui que lorsqu'elles étaient plus jeunes, et plus particulièrement à des groupes de type syndical et politique d'une part, plus relativement à des clubs sportifs et des associations culturelles d'autre part.

Période de fréquentation des associations

	Dominante	% Présent	% Passé
Club sportif	Présent	22.9	20.7
Club de jeunes	Passé	7.0	18.7
Syndicat	Présent	19.4	2.1
Fanfare/chorale	Passé	7.7	9.6
Association culturelle	Présent	8.7	5.3
Groupe religieux	Passé	2.5	3.3
Assoc., parti politique	Présent	5.2	0.8
Assoc. d'étrangers	Présent	1.1	0.2
Groupe folklorique	Passé	0.6	1.1

N.B.: Les associations citées sont en très large majorité des associations luxembourgeoises. En gras, les dominantes marquantes. En italique les dominantes moins importantes

Tableau 2

Source: sondage Baleine-ILReS

3.1.2 Les dominantes selon les caractéristiques de la population

Dans cette partie, nous chercherons à déceler s'il existe des différences, plus ou moins importantes, dans les formes de participation des personnes interrogées selon diverses caractéristiques.

3.1.2.1 Les dominantes selon l'âge

Selon les tranches d'âge, apparaissent plusieurs dominantes fortes et quelques dominantes plus faibles, comme le montre le tableau qui suit.

Si l'on part des jeunes et des plus jeunes, ce qui prédomine chez eux, c'est la fréquentation des clubs sportifs - plus on est jeune plus on fréquente les clubs sportifs (18-34 ans), - et, assez naturellement, des clubs de jeunes (18-24 ans). Il apparaît même, comme on l'avait déjà noté antérieurement, que c'est chez les plus jeunes que la fréquentation des syndicats est la moins marquée. Les jeunes se caractérisent encore par leur fréquentation un peu plus marquée des groupes folkloriques.

L'âge et la vie associative

	Population totale	18-24	25-34	35-49	50-59	60-70
Association	100	12.2	24.1	31.9	16	15.8
Club sportif	44.9	53.6	52.6	44.7	36.9	34.7
Club de jeunes	25.9	34.8	26.7	23.9	18.7	29.2
Syndicat	21.6	14.2	22.6	23.4	22.4	21.7
Fanfare/chorale	17.7	18.0	15.2	18.2	18.8	18.9
Assoc. cultur.	14.7	8.2	7.5	17.1	17.3	23.1
Groupe relig.	6.3	5.5	5.4	6.6	6.6	7.6
Groupe polit.	6.1	1.4	5.1	5.9	9.5	8.4
Assoc. d'étrang.	3.2	1.8	1.7	4.8	4.9	1.8
Groupe folkl.	2.6	5.0	2.9	2.7	1.2	1.4

Tableau 3

Source: sondage Baleine-ILReS

Si l'on prend les tranches d'âge supérieures, on constate que, plus l'âge augmente, plus on fréquente les associations culturelles (aujourd'hui), les associations d'étrangers, les groupements politiques (aujourd'hui) et les groupements religieux.

Les tranches d'âge intermédiaires se caractérisent par leur fréquentation un peu plus prononcée des syndicats.

Signalons que, dans un sondage antérieur réalisé par l'ILReS⁵, 77 % des 15 à 24 ans et 74 % des 35 à 49 ans jugeaient la vie associative très satisfaisante ou plutôt satisfaisante.

3.1.2.2 Les dominantes selon le sexe

Deux enseignements principaux peuvent être tirés du tableau ci-dessous.

Les hommes se caractérisent davantage par leur fréquentation des clubs sportifs et des syndicats, plus relativement des clubs de jeunes et des groupes politiques. A l'inverse, la présence des femmes dans les syndicats est moins marquée.

Deux types de groupes seulement sont fréquentés un peu plus par les femmes : les groupes religieux et les groupes folkloriques, mais les différences sont très peu marquées. Sachons cependant que, parmi les femmes ayant cité le syndicat, la presque totalité a dit fréquenter le syndicat aujourd'hui.

La vie associative selon le sexe			
	Moyenne	Homme	Femme
Club sportif	44.9	54.2	35.5
Club de jeunes	25.9	27.5	24.3
Syndicat	21.6	30.3	13.0
Fanfare/chorale	17.7	19.7	15.7
Association culturelle	14.7	14.7	14.7
Groupe religieux	6.3	5.5	7.2
Groupe politique	6.1	8.0	4.3
Association d'étranger	3.2	3.9	2.5
Groupe folklorique	2.6	2.5	2.7

Tableau 4

Source: sondage Baleine-ILReS

3.1.2.3 Les dominantes selon la nationalité d'origine

Nous avons choisi la nationalité d'origine plutôt que la nationalité actuelle dans la mesure où on peut penser que, liée à la nationalité d'origine, est attachée une dimension culturelle qui se prolonge de manière importante au-delà de la naturalisation. Ici en fait, la nationalité d'origine fait apparaître les mêmes dominantes que la nationalité actuelle, mais avec plus de force.

Remarquons d'abord que, quelle que soit la nationalité, c'est la fréquentation de clubs sportifs qui tient la première place, avec un taux particulièrement élevé chez les Luxembourgeois et chez les Allemands (plus de 50 %).

Par ailleurs, le type d'association le plus fréquenté en second lieu est le syndicat : chez les Italiens (23,1 %), chez les Portugais (18,9 %) et chez les Français (13,3 %).

Remarquons encore la deuxième place des fanfares et chorales chez les Allemands (15,7 %).

La vie associative selon la nationalité d'origine							
	Moyenne	Lux	Port	Ital	Franç	Belg	All
Club sportif	44.9	51.3	24.5	29.5	26.3	33.0	51.1
Club de jeunes	25.9	36.0	5.1	8.8	3.7	4.1	7.4
Syndicat	21.6	25.1	18.9	23.1	13.3	8.0	12.5
Fanfare/chorale	17.7	23.7	1.1	2.6	5.5	6.5	15.7
Assoc. cultur.	14.7	17.9	2.6	7.3	10.4	11.1	11.7
Groupe relig.	6.3	7.8	4.6	2.1	1.5	2.4	5.3
Groupe polit.	6.1	8.0	1.3	4.3	0.0	2.4	5.3
Assoc. d'étrang.	3.2	1.3	4.6	9.4	6.7	3.2	4.3
Groupe folkl.	2.6	2.3	5.8	2.4	0.8	1.4	0.0

Tableau 5

Source: sondage Baleine-ILReS

En dernier lieu et pour des raisons assez évidentes, ce sont les non Luxembourgeois qui ont tendance à fréquenter davantage les associations d'étrangers, particulièrement les Italiens (9,4 %), et, de manière moins marquée les Belges (6,7 %) et les Portugais (4,6 %). Il en va de même pour les Portugais lorsqu'il s'agit de la fréquentation de groupes folkloriques (5,8 %). Dans l'enquête de l'ILReS citée plus haut, «la vie associative est favorablement jugée par 71 % de l'échantillon, par 73 % des étrangers et par 78 % des Portugais»⁶.

3.1.2.4 Les dominantes selon le temps de résidence

Quelques dominantes méritent d'être signalées quand on prend en considération le temps de résidence des étrangers.

D'une part, la participation à la vie syndicale est la plus marquée chez les étrangers résidant depuis les périodes 45-60 (20,8 %) d'une part, et 70-80 (20,1 %), d'autre part. En second lieu, la fréquentation des clubs sportifs est plus accentuée chez les étrangers nés au Luxembourg (44,7 %) que chez les autres (de 28 % à 35 %, selon les périodes).

Enfin, c'est parmi les étrangers arrivés au cours de la période 45-60 que l'on trouve des pourcentages plus élevés que dans les autres catégories, et proches ou supérieurs à ceux de la population dans son ensemble, pour plusieurs types d'associations : syndicats (20,8 %), associations culturelles (19,8 %), associations d'étrangers (11,5 %) et groupes religieux (8,9 %). Ce qui semble indiquer une participation globalement plus intense à la vie associative pour ce groupe (sans distinguer «hier» et «aujourd'hui»).

3.1.2.5 Les dominantes selon la profession

Plusieurs enseignements intéressants peuvent être tirés de ces données.

La fréquentation des clubs sportifs caractérise avant tout les étudiants, les cadres et les employés de bureau, catégories sociales jouissant souvent d'un niveau d'études plus élevé. Par ailleurs, les enseignants et les étudiants montrent une fréquentation des clubs de jeunes (aujourd'hui ou dans le passé) plus marquée que les autres catégories professionnelles. On y trouve aussi les employés de bureau.

Un autre résultat particulièrement intéressant concerne la fréquentation d'un syndicat : elle est de 40,8 % chez les ouvriers qualifiés (près du double de la moyenne), mais seulement de 23,8 % chez les ouvriers non qualifiés. Plusieurs autres groupes se distinguent, mais moins nettement, en ce qui concerne leur fréquentation d'un syndicat : en ordre décroissant, les employés de bureau, les enseignants, les cadres moyens et les professions intermédiaires.

Les différences entre ouvriers qualifiés et ouvriers non qualifiés sont significatives. La participation est plus élevée chez les ouvriers qualifiés pour 8 des 9 types d'associations - l'exception étant la participation à des associations d'étrangers qui est pratiquement égale chez les uns et chez les autres. On y reviendra dans la conclusion de ce travail.

Les associations culturelles, quant à elles, et les groupes religieux - plus relativement - sont davantage fréquentés par les enseignants et les agriculteurs. Les employés de bureau ont eux aussi une certaine prédilection pour les groupements à caractère religieux. Les autres groupes particulièrement présents dans les associations culturelles sont les cadres supérieurs et les cadres moyens.

La vie associative selon la profession

	Moyenne	Etud	Agric	Comm.	Cadr sup	Cadr moy	Ens.
Club sportif	44.9	63.2	8.0	43.4	55.3	59.9	38.9
Club de jeunes	25.9	38.7	15.4	30.2	22.0	29.8	38.0
Syndicat	21.6	1.8	7.2	8.9	16.5	26.6	27.0
Fanfare/chorale	17.7	18.6	17.5	22.7	14.8	23.2	34.4
Assoc. cultur.	14.7	5.6	25.8	15.0	20.2	18.3	26.7
Groupe relig.	6.3	3.5	13.7	6.8	1.8	5.9	11.4
Groupe polit.	6.1	1.3	0.0	6.0	7.0	8.9	11.8
Assoc. d'étrang.	3.2	3.0	0.0	2.5	8.4	2.1	1.3
Groupe folkl.	2.6	5.3	3.3	1.1	1.9	2.5	5.0
	Moyenne	Empl Bur	Interm	Employ	Ouvr Q	Ouvr NQ	Au foyer
Club sportif	44.9	58.8	48.7	43.9	49.2	24.4	24.3
Club de jeunes	25.9	37.4	25.3	29.0	23.3	10.6	20.8
Syndicat	21.6	30.2	26.2	21.6	40.8	23.8	6.7
Fanfare/chorale	17.7	23.5	15.7	18.1	17.3	5.7	13.3
Assoc. cultur.	14.7	16.2	13.2	10.3	15.8	7.3	12.9
Groupe relig.	6.3	11.7	7.5	5.2	7.2	3.2	6.7
Groupe polit.	6.1	9.2	5.7	0.0	6.1	4.9	4.1
Assoc. d'étrang.	3.2	5.5	1.9	3.3	3.1	3.0	2.3
Groupe folkl.	2.6	2.4	2.0	5.4	3.9	1.1	1.4

Tableau 6

Source: sondage Baleine-ILReS

Notons enfin la proportion la plus élevée de fréquentation de groupements politiques par les enseignants et une proportion supérieure encore à la moyenne chez les cadres moyens et supérieurs.

L'examen des dominantes selon le niveau d'instruction va nous fournir des éléments supplémentaires pour permettre une meilleure compréhension de ces résultats.

3.1.2.6 Les dominantes selon le niveau d'instruction

Dans l'ensemble, les clivages sont moins nettement marqués que les précédents. Ils n'en sont pas moins présents et manifestent une certaine cohérence avec les différences remarquées en fonction de la profession.

Signalons d'abord une tendance globale : la fréquentation d'associations - à l'exception des groupements religieux - est inférieure à la moyenne en tous points chez les personnes ayant un niveau d'études primaires .

En second lieu, les clubs sportifs surtout, les clubs de jeunes moins nettement, sont davantage le fait de personnes ayant fait des études secondaires et supérieures.

C'est encore parmi les personnes ayant poursuivi des d'études supérieures (études secondaires supérieures et études supérieures) que la fréquentation de groupements politiques dépasse la moyenne, et parmi les personnes ayant poursuivi des études supérieures au-delà du secondaire, que la participation à des groupements culturels prédomine.

La fréquentation des associations selon le niveau d'études

	Population	Primaire	Secondaire inférieur	Secondaire supérieur	Supérieur
Club sportif	44.9	29.5	51.0	58.3	49.7
Club de jeunes	25.9	16.6	34.3	30.2	24.0
Syndicat	21.6	20.8	26.4	18.1	18.1
Fanfare/chorale	17.7	11.8	23.1	20.0	16.7
Assoc. cultur.	14.7	12.3	15.8	13.1	20.0
Groupe relig.	6.3	7.4	6.2	5.8	5.3
Groupe polit.	6.1	5.2	4.8	8.2	8.7
Assoc. d'étrang.	3.2	2.6	2.3	4.1	5.4
Groupe folkl.	2.6	1.8	2.9	2.2	4.1

Tableau 7

Source: sondage Baleine-ILReS

La participation à un syndicat est assez éclatée, mais prédomine quelque peu chez les personnes ayant fait des études secondaires.

Notons enfin une prédominance, mais faible, de la fréquentation de groupes d'étrangers parmi les personnes ayant poursuivi des études supérieures.

Dans les réflexions qui seront proposées en conclusion, nous commenterons plus largement l'influence de l'activité professionnelle et du niveau d'études sur plusieurs des résultats de cette partie du sondage.

3.1.2.7 Les dominantes selon les connaissances linguistiques

Certaines récurrences apparaissent dans la fréquentation de certains types d'associations en fonction des «connaissances linguistiques» (= «langues utilisées plus ou moins régulièrement»).

La vie des associations selon les connaissances linguistiques

	Pop. Total	F	D	L	GB	I	P	E	NL
Club sportif	44.9	45.9	49.8	49.8	55.3	50.3	32.8	44.8	52.2
Club de jeunes	25.9	26.5	31.1	31.5	33.2	26.6	11.8	22.4	26.8
Syndicat	21.6	22.1	23.4	23.8	20.9	24.7	19.5	21.8	18.5
Fanfare/chorale	17.7	18.0	21.2	21.4	21.0	14.9	4.5	13.9	22.7
Assoc. cultur.	14.7	14.5	16.8	17.1	17.0	13.4	5.4	13.0	19.5
Groupe relig.	6.3	6.3	6.9	7.4	7.1	6.9	5.6	9.3	10.0
Groupe polit.	6.1	6.1	7.2	7.3	7.8	6.0	3.4	6.7	3.4
Assoc. d'étrang.	3.2	3.2	2.7	2.4	3.8	4.4	5.0	7.0	4.9
Groupe folkl.	2.6	2.5	2.5	2.4	2.7	5.1	5.5	5.8	3.5

Tableau 8

Source: sondage Baleine-ILReS

Une plus grande fréquentation de la plupart des types d'associations est liée à la connaissance de langues anglo-saxonnes : c'est le cas de 6 types d'associations sur 9. Les trois exceptions sont constituées par les syndicats, les associations d'étrangers et les groupes folkloriques, où est un peu plus affirmée la connaissance des langues latines. Les «italophones» se démarquent des hispanophones et des lusophones (parlant portugais) par leur fréquentation plus marquée des syndicats - ce qui confirme des remarques déjà faites à propos des Italiens - et des clubs sportifs. Les «lusophones» ont des pourcentages inférieurs à la moyenne dans tous les types d'associations, sauf dans les associations d'étrangers et les groupes folkloriques.

3.1.3 Synthèse

Nous avons choisi de synthétiser ces résultats dans un tableau d'ensemble (cf. ci-après), c'est-à-dire un tableau reprenant chacun des types d'activité selon chacune des caractéristiques de la population qu'il nous a paru utile de retenir, et nous indiquons les dominantes au niveau des différences de pratiques.

Les dominantes marquées sont indiquées en gras, et les tendances moins marquées en italique. Les sous-groupes

sont toujours présentés en ordre décroissant d'importance dans leur écart par rapport à la moyenne, et parfois regroupés sous (a), (b), etc. Par ailleurs, à l'occasion, nous avons signifié par (A) la fréquentation de ce type d'association «aujourd'hui» et par (P) sa fréquentation «uniquement dans le passé».

3.2 Les formes de sociabilité

Le tableau de synthèse									
Types d'associations	1. Clubs sportifs (44,9%)	2. Clubs de jeunes (25,9%)	3. Syndicats (21,6%) (A)	4. F. anfares, chorales (17,7%)	5. Assoc.cultur (14,7%) (A)	6. Groupes religieux (6,3%)	7. Assoc., partis polit. (6,1%) (A)	8. Assoc. d'étrangers (3,2%)	9. Groupes folkloriques (2,6%)
Caractérist.	Augmente plus on est jeune	Les 18-24 (A) Les 60-70 (P)	Tranches intermédiaires Le moins : les plus jeunes	Pas d'écart significatif	Augmente avec l'âge (A)	60-70 ans	Augmente avec l'âge 50-70 ans (A)	35-60 ans	Jeunes
Sexe	Hommes (A)	Hommes (A)	Hommes Femmes (A)	Pas d'écart significatif	Pas d'écart significatif	Femmes	Hommes	Hommes	Pas d'écart significatif
Nationalité actuelle	Lux. & Allem. (A) Le moins : Portugais	Lux (P)	Lux. Le moins : Belges	Lux. Le moins : Portugais	Lux. (A & P)	Lux.	Lux.	(a) Franç., Ital. (b) Portug.	Portug.
Pays d'origine	Lux.-Allem. (A) Le moins : Portugais	Lux (P)	Lux Italiens	Lux. Allem.	Lux. (A et P)	Lux.	Lux.	(a) Ital., Franç. (b) Portug.	Portug.
Profession	(a) Etud. + Cadres + Empl. bur. (b) Ouvr. Q. + Prof. interm. + autres empl. Le moins : Agric. + Ouvr. NQ + pers. au foyer	(a) Etud. + Enseign. + Empl. bur. (b) Commerç./art. + Cadres Moyens + autres empl. Le moins : Ouvr. NQ Agricult.	(a) Ouvr. Q. (b) Empl. bur. Moyens (c) Prof. interm. + Ouvr. NQ Le moins : (a) Etud. (b) Agr & commerc	(a) Enseign. + Empl. bur. + Commerç. Le moins : Ouvr. NQ	(a) Enseign. + agric. (A) (b) Cadres	(a) Agric. (b) Enseign. Empl. bur.	(a) Enseign. (b) Empl. bur. + Cadres Moyens (c) Cadres Sup. + Ouvr. Q.	(a) Cadres Sup. (b) Empl. bur. Aucun agricult.	Autres employ. Etudiants Enseignants
Etudes	(a) second. sup. (b) Etudes supér. et second. inf. Le moins : primaires	second. inf. second. sup. Le moins : primaires	(a) second. inf.	second. inf. Le moins : primaires	Etudes supér.	primaires	Etudes Supér. second. sup.	Etudes Supér. second. sup.	Etudes Supér
Etat civil	Vie maritale Célibataires Divorcés	(a) Vie maritale (b) Célibataires	Vie maritale Divorcés	Vie maritale Veufs	Veufs Mariés	Mariés Veufs	Mariés et veufs	Veufs	Célibataires
Connaissances linguistiques	Anglo-saxons (Anglais) et Italiens	Anglo-saxons (Anglais)	Italiens Lux All.	Anglo-saxons	Anglo-saxon (Lux, Angl, Néerl.)	Néerl. Espag., Lux et Angl.	Anglo-saxon (sauf Néerl.)	Espagn. Port.-Néerl.	Latins : Ital., Portug., Espagn.

Deux indicateurs de «sociabilité» ont été intégrés dans le questionnaire : la fréquentation de cafés, restaurants ou pâtisseries, d'une part, la réception d'amis ou de connaissances, d'autre part.

Les questions étaient formulées comme suit :

- Combien de fois allez-vous dans un café, un restaurant ou dans une pâtisserie boire un café ?
- Combien de fois recevez-vous pour manger à la maison des amis et connaissances qui n'appartiennent pas à la proche famille ?

3.2.1 Les résultats globaux

Fréquentation de cafés, restaurants, pâtisseries et réception d'amis		
Fréquence	Cafés, restaurants, pâtisseries	Réception d'amis à la maison
Presque chaque jour	11.1	1.2
Quelques fois par semaine	20.3	3.5
1 fois par semaine	21.0	10.2
1-3 fois par mois	24.4	36.2
Quelques fois par an	12.0	28.5
Moins souvent	6.5	12.4
Jamais ou presque	4.6	7.9
Regroupement en 3 catégories		
Plusieurs fois par semaine	31.4	4.7
Une à quatre fois par mois	45.4	46.4
Quelques fois par an à presque jamais	23.1	48.8

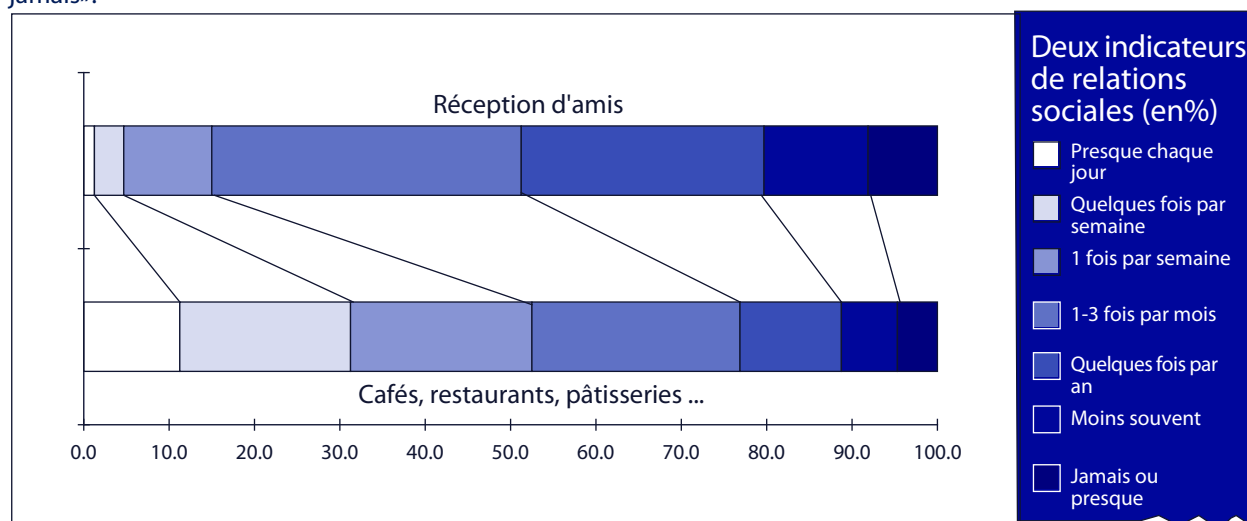
Tableau 9

Source: sondage Baleine-ILReS

Près d'un tiers de l'échantillon des personnes interrogées fréquentent un café, un restaurant ou une pâtisserie plusieurs fois par semaine. L'interview ne précise pas dans quel cadre cela se passe (heure de table ou après le travail avec des collègues, le week-end en famille ou en couple ...). A l'opposé, près d'un quart fréquentent très rarement sinon jamais ces lieux de consommation ou de rencontre.

La fréquentation moyenne (une ou plusieurs fois par mois) est le fait de 45 % de l'échantillon.

Si l'on considère la réception d'amis ou de connaissances à la maison, les résultats se présentent de la manière suivante. Cette forme de relations sociales est globalement pratiquée avec une intensité moins grande que la précédente. Ce qui peut se comprendre dans la mesure où elle est plus engageante, exige un investissement en temps et en argent souvent plus élevé, puisqu'elle fait pénétrer au sein du lieu de vie privée des personnes étrangères à la proche famille. Près de 50 % ne reçoivent ainsi chez eux que « quelques fois par an », « jamais » ou « presque jamais ».



Graphique 2

Source: sondage Baleine-ILReS

Cependant, plus de 46 % disent la pratiquer de une à quatre fois par mois, ce qui représente un investissement social et en temps relativement important : pour 10 %, cela va jusqu'à une fois par semaine et pour 36 %, cela va de une à trois fois par mois.

De tels résultats, ainsi présentés dans un premier temps, indiquent des formes de sociabilité relativement importantes. Mais ces formes de sociabilité peuvent varier de manière importante selon les caractéristiques de la population. C'est que nous allons découvrir dans une seconde approche.

3.2.2 Quelques dominantes selon les caractéristiques de la population

a) En ce qui concerne la fréquentation des cafés ..., si l'on différencie les Luxembourgeois des étrangers en général et, parmi ces derniers, des Portugais, quelques différences apparaissent, mais peu significatives.

Fréquentation cafés selon la nationalité				
Fréquence	Tous %	Luxembourgeois	Etrangers	Portugais
	[2002]	[1373]	[629]	[258]
Presque chaque jour	11.1	10.1	13.3	11.8
Quelques fois par semaine	20.3	21.4	17.9	15.6
1 fois par semaine	21.0	21.1	20.9	22.4
1-3 fois par mois	24.4	24.5	24.2	19.8
Quelques fois par an	12.0	12.4	11.1	14.6
Moins souvent	6.5	6.0	7.6	10.1
Jamais ou presque	4.6	4.5	4.9	5.7
Plusieurs fois par semaine	31.4	31.5	31.2	27.4
Une à quatre fois par mois	45.4	45.6	45.1	42.2
Quelques fois par an à presque jamais	23.1	22.9	23.6	30.4

Tableau 10

Source: sondage Baleine-ILReS

Si l'on considère les Luxembourgeois et les étrangers pris globalement, les différences de pourcentages et d'écarts à la moyenne sont faibles sinon inexistantes. Signalons un écart, mais qui reste faible, au niveau de la fréquentation quasi quotidienne des cafés, un peu plus manifeste chez les étrangers.

Parmi les étrangers, les Portugais manifestent des pratiques un peu différentes : on les trouve moins parmi ceux qui fréquentent les cafés plusieurs fois semaines et davantage parmi ceux qui n'ont ce type de pratique que «quelques fois par an» à «jamais ou presque».

Les étrangers pris globalement ont tendance à recevoir des amis plus souvent que les Luxembourgeois (quelques fois par semaine à une fois / mois : 51,6 %, contre 44,1 %). Par ailleurs, les Portugais ont tendance à recevoir moins souvent des amis chez eux.

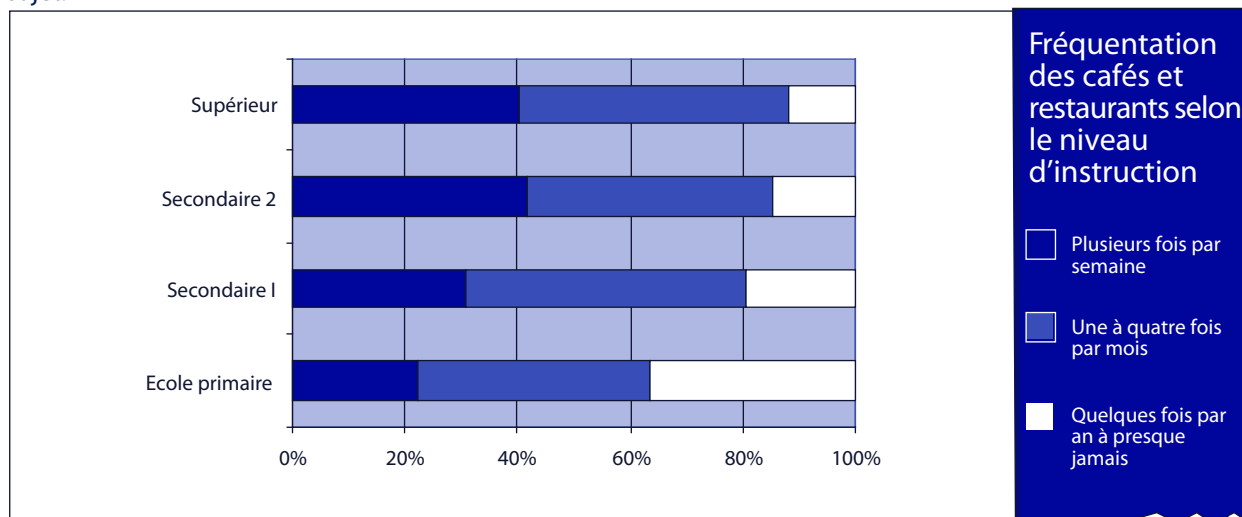
En conclusion, d'une part, les étrangers pris globalement se distinguent peu des Luxembourgeois quant à la fréquentation des cafés, mais s'en distinguent un peu plus dans la réception d'amis à la maison ; d'autre part, les Portugais semblent plus réservés que l'ensemble des étrangers face à ces deux pratiques de relations sociales. Ces différences appellent quelques commentaires. Nous les réservons à la partie conclusive.

b) Tant la fréquentation des restaurants et cafés que la réception d'amis à la maison diminuent avec l'âge. Ainsi la fréquentation des cafés et des restaurants et la réception d'amis à la maison sont plus marquées selon que l'âge est plus bas et qu'il s'agit d'une pratique allant de presque chaque jour à une fois par mois.

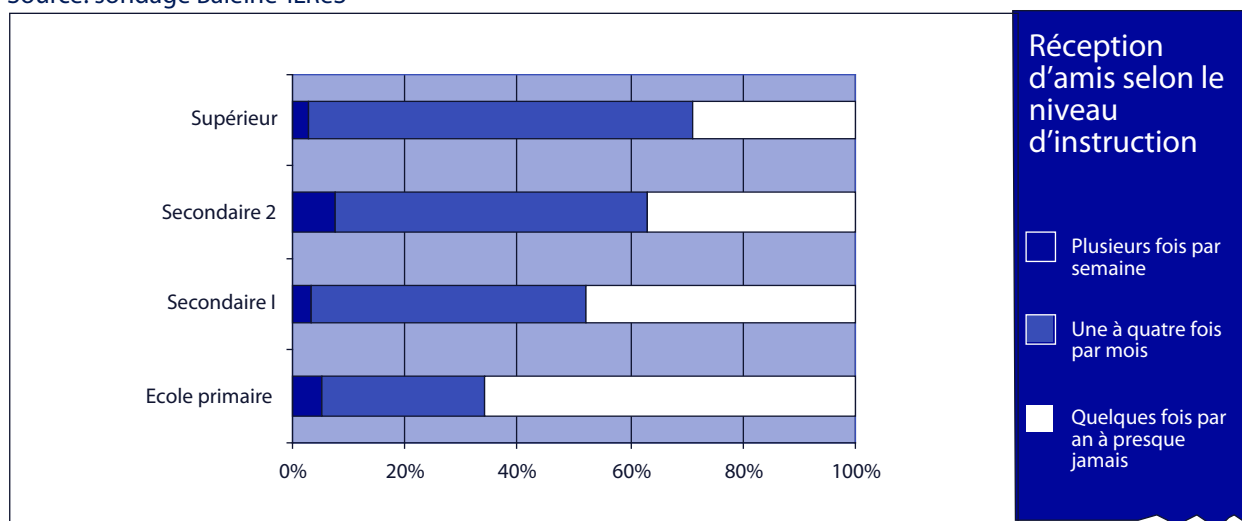
c) Ces deux formes de sociabilité sont aussi pratiquées différemment selon qu'on est homme ou femme. Même si les clivages ne sont pas très marqués, ils n'en restent pas moins réels, surtout en ce qui concerne les cafés et les restaurants : les hommes fréquentent plus souvent les cafés et les restaurants ; les différences sont moins nettes en ce qui concerne la réception d'amis à la maison.

d) Ces deux pratiques diffèrent assez nettement selon la catégorie socioprofessionnelle et le niveau d'études. La fréquentation des cafés et des restaurants est la plus marquée chez les étudiants, les cadres et les employés de bureau, et la moins marquée chez les agriculteurs, les ouvriers non qualifiés et les personnes vivant au foyer. La réception d'amis à la maison est la plus accentuée chez les cadres et les enseignants, reste supérieure à la moyenne chez les étudiants, les employés de bureau, les professions intermédiaires, est proche de la moyenne chez les ouvriers qualifiés ; elle est la moins (souvent) pratiquée chez les agriculteurs, les personnes vivant au foyer, les ouvriers non qualifiés et les « autres employés».

Les clivages résultant du niveau d'études sont encore plus manifestes : la fréquentation des cafés et des restaurants et la réception d'amis à la maison augmentent régulièrement avec le niveau d'études. Les chiffres sont nets à ce sujet:



Graphique 3
Source: sondage Baleine-ILReS



Graphique 4
Source: sondage Baleine-ILReS

e) Au plan de l'état civil, ce sont les personnes vivant maritalement, sans être mariées, qui fréquentent le plus les cafés et restaurants et reçoivent le plus souvent des amis à la maison. Les célibataires, quant à eux, se distinguent par leur importante fréquentation des cafés et des restaurants. A l'autre extrême, les veufs et les veuves sont l'un des groupes fréquentant le moins les cafés et restaurants et recevant le moins des amis à la maison. Les séparés et divorcés reçoivent, eux aussi, beaucoup moins souvent des amis à la maison.

3.2.3 Synthèse

a) Sans pouvoir la confronter à un critère objectif précis, on peut donc dire que la sociabilité manifestée à travers les deux pratiques retenues dans l'enquête comme indicatrices de relations sociales est relativement importante.

Si on se limite à une fréquence de «au moins une fois par mois», le taux de fréquentation est de 77 % pour les cafés, restaurants, pâtisseries, et de 51 % pour la réception d'amis à la maison. Si l'on retient une fréquence d'«au moins une fois par semaine», les taux de fréquentation deviennent, respectivement, de 52 % pour les cafés et les restaurants, et de 15 % pour la réception d'amis à la maison.

b) Les différences de pratiques entre Luxembourgeois et étrangers sont réelles, mais limitées. Elles se manifestent surtout dans la fréquence de la réception d'amis à la maison : celle-ci est davantage pratiquée par les étrangers (pris globalement), mais moins marquée chez les Portugais. Il faudra nuancer ces résultats en fonction des habitudes culturelles des familles méditerranéennes (cf. conclusion).

c) Les pratiques dans ces deux formes de sociabilité diffèrent assez sensiblement selon l'âge, le sexe et, surtout, le niveau d'études et la profession : les deux formes sont plus fréquentes si l'on est plus jeune, homme (surtout la fréquentation des cafés et des restaurants), de niveau d'études supérieures et de profession étudiants, cadres, employés de bureau et enseignants (dans ce dernier cas, surtout pour la réception d'amis). Ces deux pratiques de sociabilité semblent donc assez étroitement liées, d'une part, à un statut social plus élevé - tant au niveau socio-professionnel qu'au niveau de l'instruction - qu'à des types de profession facilitant ou encourageant les rencontres professionnelles ou extra-professionnelles dans des lieux publics (cafés, restaurants) et les rencontres extra-professionnelles à domicile.

4 L'appartenance et la pratique religieuses

L'enquête «Baleine» comportait aussi quelques questions concernant l'appartenance et la pratique religieuses. Dans une enquête sur l'intégration des étrangers, dont beaucoup sont originaires de pays méditerranéens à forte tradition religieuse - surtout chrétienne catholique - il était utile d'être attentif au phénomène religieux et de se demander si et jusqu'à quel point l'appartenance et la pratique religieuses continuaient de structurer l'identité des personnes et des groupes sociaux touchés par l'enquête.

Comme dans les chapitres antérieurs, nous avons dépouillé les résultats à ces questions en les confrontant aux principales caractéristiques de la population enquêtée.

On trouvera donc ci-dessous deux séries de tableaux et de commentaires portant sur les thèmes suivants :

1. L'appartenance religieuse
2. Les pratiques religieuses

On n'a pas envisagé ici les lieux fréquentés pour la pratique religieuse (paroisse locale, communauté nationale, autre église au Luxembourg), réservant ce genre d'approche à une publication à caractère plus religieux ou pastoral.

4.1 L'appartenance religieuse

4.1.1 Les tendances fondamentales

La question proposée par les enquêteurs était formulée comme suit :

«Vous sentez-vous personnellement lié avec une religion ? Si oui, laquelle ?»

Les réponses ont été classées en 6 catégories : catholique, protestant, autre, lié - sans indication -, agnostique/athée, sans réponse.

Appartenance religieuse des personnes interrogées		
Appartenance religieuse	Nb.	%
	chiffres pondérés	
Catholique	1437.0	71.8
Protestant	43.0	2.1
Autre	17.0	0.9
Lié, sans indication	47.0	2.3
Agnostique/athée	105.0	5.2
Sans réponse	348.0	17.4

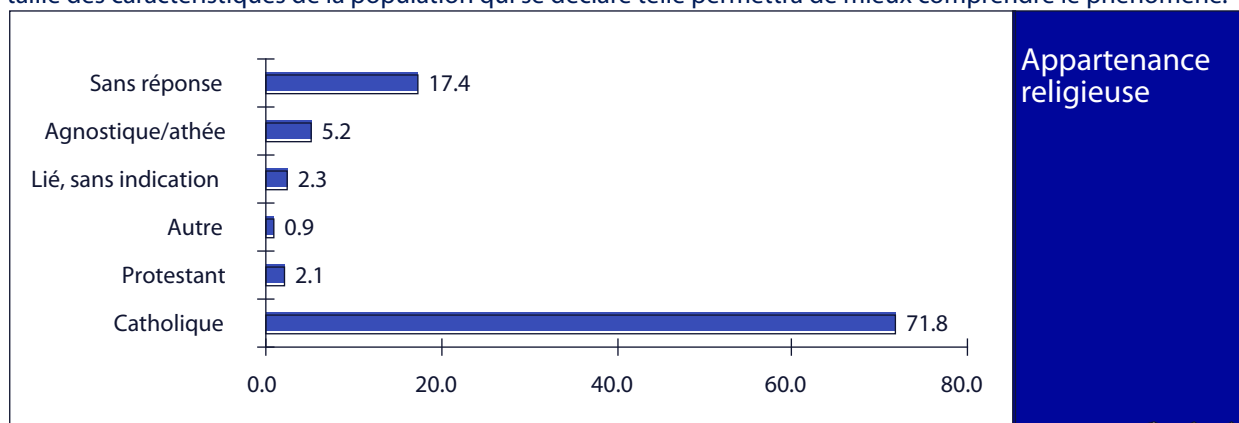
Tableau 11

Source: sondage Baleine-ILReS

Le tableau rend compte de la réponse des 2002 personnes interrogées.

Ces résultats permettent de mettre en évidence les quelques tendances suivantes :

- la dominance marquée du sentiment d'appartenance à la religion catholique est confirmée (plus de 70 %), dans une société luxembourgeoise traditionnellement catholique ;
- la masse importante de personnes qui n'ont pas voulu répondre à cette question, ce qui est particulièrement significatif dans une enquête orale : 17,4 %, soit près d'un cinquième ; ce phénomène sera précisé et trouvera diverses explications lorsque nous le rapporterons à certaines caractéristiques de la population interviewée ;
- l'existence d'une petite minorité qui se déclare «athée» ou «agnostique» (5,2 %) ; ici aussi, l'examen plus détaillé des caractéristiques de la population qui se déclare telle permettra de mieux comprendre le phénomène.



Graphique 5

Source: sondage Baleine-ILReS

Ces résultats globaux, pour prendre davantage de sens, devraient pouvoir être comparés à des situations antérieures dans le temps, pour vérifier dans quelle mesure le sentiment d'appartenance religieuse - particulièrement à l'Église catholique - s'érode ou non. Une enquête a été réalisée par l'ILReS-Luxembourg entre l'automne 1993 et l'été 1995 sur l'appartenance et les pratiques religieuses. Elle comportait 2917 interviews en face à face, mais ne concernait que les Luxembourgeois. Ses résultats ont été publiés en 1996. Le tableau ci-dessous établit une comparaison entre les résultats ILReS 1996 et ceux du présent sondage :

Comparaison des résultats de trois enquêtes sur l'appartenance religieuse

	Ilres 1993-95 (Luxembourgeois)	Baleine 1997 (Lux. + étrangers)	Baleine 1997 (Luxembourgeois)
Catholiques	88%	87.1%	86.6%
Protestants	1%	2.6%	0.5%
Autres	2%	3.1%	
Aucune	9%	5.2%	6.3%

Pour rendre les résultats comparables, nous ne tenons pas compte des «sans réponse», soit 1% dans l'enquête ILRES et 17,4% dans le sondage Baleine.

Tableau 12

Source: sondage Baleine-ILReS

Si l'on ne tient donc pas compte des «sans réponse», les chiffres des deux enquêtes montrent des résultats très semblables au niveau des catholiques. Les résultats diffèrent par contre un peu au niveau des autres catégories. À trois ou quatre ans de distance, peu de différences significatives donc.

Mais que l'on ne s'y méprenne pas, ces résultats globaux dissimulent des clivages importants. C'est ce que l'étude de certaines caractéristiques des personnes interrogées a permis de faire apparaître de manière quelquefois très nette. A noter que nous n'avons pas intégré dans cette analyse les deux catégories de réponse «autre» et «lié sans indication», vu leur nombre et leur proportion très faibles. On signalera à l'occasion les phénomènes significatifs concernant ces deux catégories.

Par ailleurs, le présent cahier RED n'étant pas centré sur l'analyse du phénomène religieux dans la société luxembourgeoise, nous nous limitons ici à indiquer quelques clivages importants ou intéressants apparus en cours d'analyse et que l'on a synthétisés dans le tableau 13.

4.1.2 Des clivages religieux ?

Y a-t-il des clivages importants aujourd'hui au Luxembourg au niveau de l'appartenance religieuse et qu'en est-il plus particulièrement des étrangers ?

Pour ne pas alourdir inutilement ce paragraphe, nous avons synthétisé dans un seul tableau les tendances dominantes de ces appartenances religieuses en fonction des principales caractéristiques de la population.

Synthèse des tendances dominantes au niveau de l'appartenance religieuse

Appartenance religieuse / Caractéristiques	Catholicisme	Protestantisme	Agnosticisme/ athéisme	Sans réponse
Globalement	71,8 %	2,1 %	5,2 %	17,4 %
Age	Augmente avec l'âge	Augmente ± avec l'âge	18-34 ans	18-34 ans
Sexe	Davantage féminin		Davantage masculin	Davantage masculin
Nationalité	Portugais et Italiens	Anglais, Néerlandais et Allemands	Espagnols et Anglais Ex-Yougoslaves	Néerlandais
Profession	Agriculteurs / Autres employés / Ouvriers NQ / Au foyer	Cadres sup/ prof. lib.	Cadres sup/prof. lib. / Employ. de bur. / Ouvriers Qual.	
Niveau d'instruction	Diminue avec un niveau d'instruction plus élevé	Augmente relativement avec le niveau d'instruction	Augmente relativement avec le niveau d'instruction	Augmente relativement avec le niveau d'instruction
Etat civil	Veufs, veuves / Mariés			

En gras : les différences très marquées; en italique, les différences relativement marquées; en caractère normal, des différences réelles, mais peu marquées.

Tableau 13

Source: sondage Baleine-ILReS

a) vieillissement de la base chrétienne, désaffection des jeunes et montée de l'athéisme et de l'agnosticisme
L'adhésion au catholicisme est inversement proportionnelle à l'âge : plus on est jeune, moins on s'identifie à cette religion ; ce qui caractérise encore les jeunes et les jeunes adultes, c'est le refus de s'identifier encore via une appartenance religieuse (refus de répondre), ou c'est la montée de l'agnosticisme ou de l'athéisme. Dans l'enquête de l'ILReS, ce sont aussi les jeunes de 18 à 24 ans qui ont moins tendance à adhérer au catholicisme (78 %, la moyenne de l'échantillon étant de 88 %). De même, plus on est jeune, moins on adhère à une religion⁷.

b) diminution de vieux clivages ?

L'appartenance religieuse - catholique surtout - continue de prédominer chez les femmes, tandis que l'agnosticisme et le refus de répondre sont plus affirmés chez les hommes. Mais les clivages sont relativement peu importants. Les résultats de l'étude de l'ILReS étaient ici aussi très semblables.

c) le sentiment d'appartenance religieuse : un phénomène «latin» ?

L'appartenance au catholicisme est particulièrement affirmée chez les Portugais et les Italiens, tandis que l'adhésion au protestantisme est assez logiquement prédominante parmi les personnes nées dans ou originaires d'un pays où le protestantisme constitue l'une des religions importantes (Allemands, Anglais et Néerlandais).

L'agnosticisme et l'athéisme sont plus marqués chez les Ex-Yougoslaves (mais peu nombreux dans l'échantillon !), les Belges, les Anglais et les Allemands.

L'appartenance religieuse selon la nationalité d'origine				
Appartenance religieuse	Catholique	Protestant	Agnostique	Sans réponse
	71.8	2.1	5.2	17.4
Nationalité d'origine				
Luxembourg	74.1	0.2	5.3	18.8
Portugal	88.8	0.3	1.1	6.8
France	63.0	3.9	5.5	25.2
Belgique	62.3	0.8	8.4	24.4
Allemagne	48.7	14.9	6.9	24.1
Italie	83.0	0.0	5.3	10.2
Pays-Bas	50.4	22.2	4.6	22.7
UK	17.0	47.4	7.0	19.0
Ex-Yougoslavie	30.4	0.0	12.7	19.7

Tableau 14

Source: sondage Baleine-ILReS

Un clivage «Latins» - «Anglo-saxons» - «Luxembourgeois» semble donc apparaître, avec une exception : les Espagnols. Les Luxembourgeois se situent autour de la moyenne, les Latins - sauf les Espagnols - à une première extrémité, les Anglo-saxons, les Belges et les Français, à une autre extrémité.

d) l'activité socioprofessionnelle, un facteur autrement «discriminant» ?

- les agriculteurs restent massivement affiliés au catholicisme et n'hésitent pas à répondre (4,2 % seulement de «sans réponse»);
- les autres catégories socioprofessionnelles s'identifiant plus massivement au catholicisme sont les «autres employés», les ouvriers non qualifiés et les personnes vivant au foyer;
- l'agnosticisme et l'athéisme sont davantage le fait des cadres supérieurs et professions libérales, des employés de bureau et, relativement, des ouvriers qualifiés.

e) et le niveau d'instruction ?

Le sentiment de lien avec une religion (catholique surtout) diminue à mesure que le niveau d'instruction augmente, tandis que la référence athée ou agnostique et le refus de se positionner augmentent avec le niveau d'instruction.

En conclusion, les résultats globaux de cette enquête laissent apparaître que la société luxembourgeoise reste massivement catholique au plan du sentiment d'appartenance religieuse. Une petite minorité se déclare ouvertement athée ou agnostique, tandis qu'une minorité importante refuse de se positionner.

Plusieurs facteurs d'identité personnelle sont apparus comme jouant un rôle important de différenciation dans le sentiment d'appartenance religieuse : l'âge, l'activité professionnelle, le niveau d'instruction et la nationalité.

4.2 La pratique religieuse

4.2.1 Quelle « mesure » de la pratique religieuse ?

Dans l'enquête «Baleine», la pratique religieuse a été mesurée selon la fréquence de la participation à la messe ou à d'autres offices religieux. La question posée était : «Combien de fois participez-vous à une messe / à un office religieux ?».

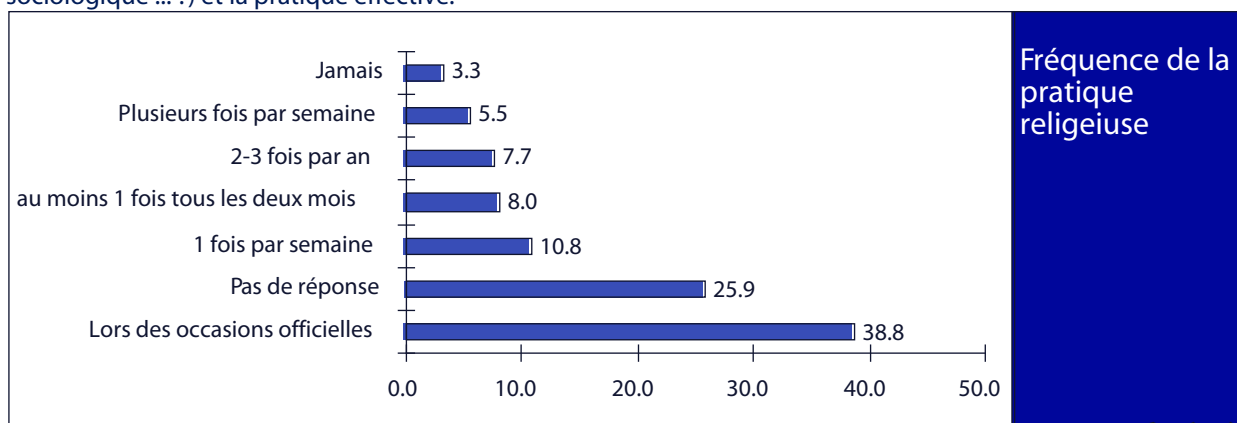
Les possibilités de réponse étaient : (a) plusieurs fois par semaine ; (b) 1 fois par semaine ; (c) au moins une fois tous les 2 mois ; (d) quelques fois par an (2-3 fois) ; (e) seulement aux occasions officielles ; (f) jamais.

La catégorisation des réponses permet de distinguer les pratiquants (très) réguliers, les pratiquants irréguliers, les pratiquants « occasionnels » (en fonction de «circonstances officielles» : baptêmes, professions de foi, mariages, enterrements) et les non-pratiquants.

4.2.2 Des pratiques très « sociologiques »

L'image qui ressort des résultats globaux à cette question est radicalement différente de celle qui est apparue au départ de la réponse à la question sur l'appartenance à une religion.

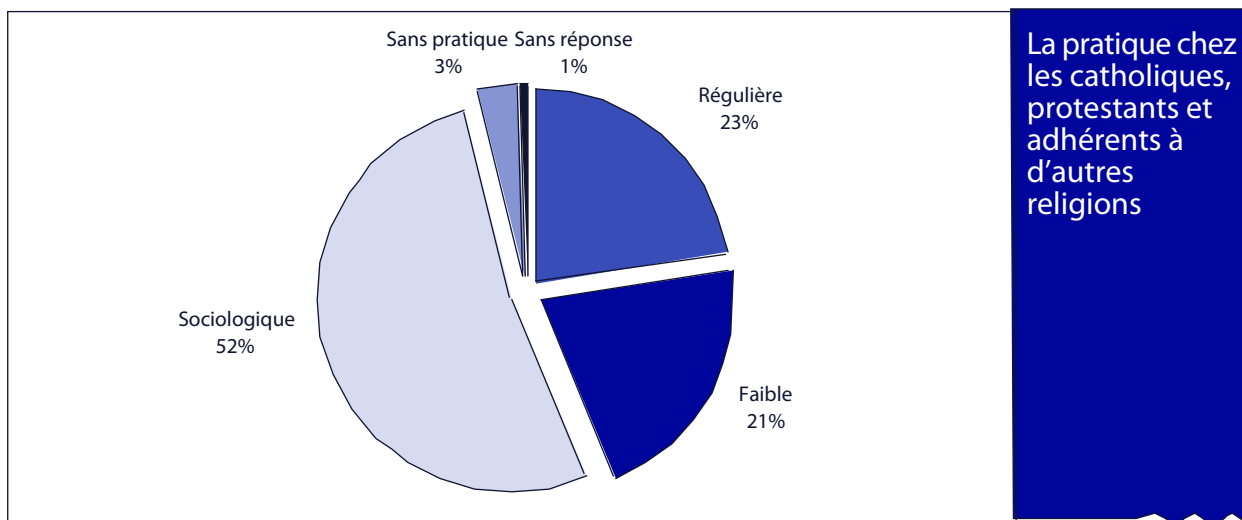
- La majorité (relative) des personnes interrogées pratique lors d'occasions officielles (38,8 %), ce qu'en sociologie des pratiques religieuses on appelle souvent les «croyants sociologiques», soit près des 2/5.
- Les pratiquants réguliers (plusieurs fois par semaine, 1 fois par semaine) représentent 16,3 % de l'échantillon total. Si l'on considère les pratiquants irréguliers (pratique «faible», «au moins une fois tous les deux mois» et «2 à 3 fois par an»), on obtient une proportion semblable, soit 15,7 %. Ensemble, ces deux catégories représentent un peu moins d'un tiers des répondants. Ce qui, dans tous les cas, nous éloigne très fort des chiffres portant sur le sentiment d'«appartenance religieuse» (moyenne de ± 76 %). Soulignons au passage que les lois de l'Église catholique envisagent toujours comme une norme la pratique hebdomadaire du culte. Dans le cas présent, seuls 16,3 % des personnes interrogées disent assister à la messe ou à un office religieux au moins une fois par semaine. La distance apparaît donc grande entre l'affirmation d'appartenance (héréditaire, culturelle, sociologique ... ?) et la pratique effective.



Graphique 6

Source: sondage Baleine-ILReS

- Si ne l'on ne prend en considération que les personnes qui se sont déclarées catholiques, protestantes ou d'une autre religion, le schéma qui en résulte produit une image un peu différente :
- Si ne l'on ne prend en considération que les personnes qui se sont déclarées catholiques, protestantes ou d'une autre religion, le schéma qui en résulte produit une image un peu différente.



La pratique chez les catholiques, protestants et adhérents à d'autres religions

Graphique 7
Source: sondage Baleine-ILReS

- D'une part, les pratiquants «sociologiques» dépassent les 50 % (précisément, 52 %, presque essentiellement des catholiques). D'autre part, la pratique forte et la pratique faible augmentent de quelques pourcents, pour passer à, respectivement 22 % et 21 %.
- C'est donc à 56 % que l'on arrive si l'on additionne les pratiquants «sociologiques» et ceux qui disent ne jamais pratiquer. Reste donc en fait un «noyau» de 22 %, de personnes manifestant une pratique forte. Evidemment, ces données ne nous éclairent pas sur le sens de ces pratiques dites «fortes».

4.2.3 Mise en perspective sociologique

Sans nous y attarder longuement, il est instructif de mettre la pratique religieuse en rapport avec les principales caractéristiques sociologiques de l'échantillon.

Disons d'abord que l'appartenance religieuse laisse apparaître des différences importantes entre catholiques et protestants : les catholiques se caractérisent par la pratique la plus intense (22,4 %, contre 4,5 % chez les protestants) et par le taux le plus bas de non réponse. La pratique «sociologique» (seulement aux grandes occasions), si elle était forte chez les catholiques (52 %), l'est encore plus chez les protestants (61 %).

Le sondage confirme aussi ce que l'observation courante permet de constater : la désaffection de la pratique religieuse chez les plus jeunes et la concentration de la pratique religieuse «intense» dans les deux tranches d'âge supérieures. Si les plus jeunes se caractérisent surtout par une pratique sociologique (occasions officielles : 45 %), ils se distinguent aussi par le refus de répondre à une telle question (34 %). Rappelons que les 18-24 ans étaient aussi les plus nombreux à refuser de se situer en terme d'appartenance religieuse (24 %).

Le phénomène observé en ce qui concerne l'appartenance religieuse et le sexe se confirme grosso modo en ce qui concerne la pratique religieuse : les écarts continuent d'exister - les femmes pratiquent davantage -, mais ils sont faibles et l'on ne peut certainement plus dire que la religion est une affaire de femmes.

Par contre, la nationalité, la profession et le niveau d'instruction jouent à nouveau ici un rôle important et constituent les caractéristiques les plus discriminantes.

Les plus pratiquants sont les Portugais (20 %), suivis des Luxembourgeois (17,5 %). Ce sont aussi les Portugais qui hésitent le moins à répondre à la question (12 %). Ce sont encore les Portugais qui prédominent parmi les «irréguliers» (25 %). Refusent par contre le plus de répondre les Anglais, les Belges et les Allemands (de 37 à 40 %).

Les résultats sont partiellement différents dans l'enquête ILReS de 93-95 dont l'échantillon ne comportait que des Luxembourgeois. Si l'on peut faire une comparaison, c'est donc en ne tenant compte que des Luxembourgeois et en ne tenant pas compte des «sans réponse» de l'enquête Baleine. La pratique fréquente (1 à plusieurs fois par semaine) est semblable : elle atteignait 25 % (24 % ici). La proportion des personnes disant pratiquer plusieurs

fois par an était plus élevée (37 % ; ici, 18,5 % disent pratiquer de 2 à 5-6 fois par an). Ceux qui pratiquent «moins souvent» représentaient 16 % (ici les pratiquants «sociologiques» représentent 53 %). Enfin, ceux qui ne pratiquent jamais représentaient 28 % de l'échantillon, contre 2,2 % ici. Les catégories des deux enquêtes ne se recoupent pas entièrement. Cependant, les différences notées laissent apparaître une similitude au niveau de la pratique «intense», une diminution de la pratique irrégulière et une augmentation de la «pratique sociologique».

Le résultat le plus marquant, au niveau de l'occupation professionnelle, concerne le groupe des agriculteurs : c'est ce groupe qui atteint le plus haut pourcentage (58 %) au niveau d'une pratique religieuse intense (1 à plusieurs fois par semaine). Deux autres groupes dépassent la moyenne (16,3 %) : les personnes au foyer (28 %) et les enseignants (20,5 %). Ce sont aussi les agriculteurs qui répondent le plus à la question (seulement 8 % de non réponse - 4 % de non réponse à la question de l'appartenance religieuse). Les ouvriers non qualifiés occupent une place légèrement supérieure à la moyenne, tant pour la pratique intense (18 %) que pour la pratique irrégulière (22 %, la moyenne étant de 15,7 %). Quelques groupes se démarquent plus ou moins des autres au niveau de la pratique sociologique: les «autres employés», les étudiants, les cadres moyens, les ouvriers qualifiés (respectivement de 52 % à 43 %). Enfin trois groupes se distinguent au niveau de leur refus de répondre : les cadres supérieurs/professions libérales (40 %), les employés de bureau et les professions intermédiaires (35 %).

Si, enfin, on s'arrête au niveau d'instruction, les plus pratiquants prédominent parmi les personnes ayant fait des études primaires (26 %, la moyenne étant de 16,3 %). Ces personnes constituent encore le groupe avec le plus haut score de pratiquants occasionnels (18 %). Les pratiquants sociologiques, quant à eux, se trouvent davantage parmi les personnes de niveau d'études intermédiaires (secondaire degré 1 et degré 2), tandis que le refus de répondre augmente avec le niveau d'études (35 % au niveau supérieur).

En résumé, une pratique religieuse plus intense apparaît chez les personnes plus âgées, chez les Portugais, parmi les catégories sociales ayant fait moins d'études, dans le milieu des agriculteurs et des travailleurs peu qualifiés. Le refus de se situer par rapport à la pratique religieuse - qui est une forme de distance par rapport à la religion - est plus prononcé chez les jeunes, chez les personnes ayant fait davantage d'études, parmi les cadres supérieurs, professions libérales, employés de bureau et professions intermédiaires.

Rappelons, pour clore ce paragraphe, que 17 % d'interviewés avaient déclaré faire partie d'une chorale ou d'une fanfare et 6,3 % d'un «groupe religieux» (sans plus de précision).

5 Position et intégration politique des étrangers

5.1 Quelques enjeux

L'inscription des étrangers sur les listes électorales pour les élections communales et européennes de 1999 et le positionnement politique des résidents au Luxembourg - les deux questions à caractère plus politique incluses dans le sondage Baleine - renvoient à divers enjeux importants, tant pour la société luxembourgeoise en général que pour les étrangers en particulier. Certes, ce ne sont ni deux questions ni les réponses à ces deux questions qui vont nous permettre d'approfondir sérieusement cette problématique. Il y faudrait une étude plus spécifique et systématique - qui n'est pas l'objet central du projet Baleine.

Nous nous limiterons donc à épinglez quelques-uns des enjeux sous-jacents à ce genre de questions.

- En premier lieu, l'inscription des étrangers résidents communautaires sur les listes électorales pour les élections de 1999 - surtout pour les élections communales, qui sont une «première» au Luxembourg - constitue en quelque sorte un test de leur mobilisation, de leur intérêt pour le politique. Mais le résultat de ce «test» ne peut être interprété à la légère. En effet, une éventuelle «faible mobilisation» ou un éventuel «faible taux d'inscription» devraient être analysés en profondeur et ne pas être expliqués de manière simpliste par le «désintérêt» des étrangers pour le politique ou leur manque de volonté d'intégration. Si certaines explica-

tions sont à chercher dans les communautés étrangères, d'autres doivent être cherchées dans la capacité, la difficulté ou l'incapacité de l'ensemble des acteurs concernés à informer, sensibiliser et former les étrangers à l'intérêt pour la chose publique (cf. point suivant). D'autres encore doivent être cherchées dans une analyse plus globale de la société luxembourgeoise et des sociétés européennes au niveau social, économique, politique et culturel et à leur politique d'intégration des étrangers.

- Il s'agit aussi - comme on l'a mentionné ci-dessus - d'un test des campagnes et des actions d'information, de sensibilisation, de mobilisation, sinon de formation, réalisées par les acteurs concernés en vue de la préparation de ces élections : le gouvernement, les partis, les syndicats, les associations.
- Dans la même ligne, mais plus globalement, il s'agit de l'engagement habituel et à moyen et long termes de ces divers acteurs dans le travail quotidien et dans les moyens mis en oeuvre pour approfondir et élargir la participation de tous les citoyens résidant au Luxembourg à la gestion de leur cadre de vie.

5.2 L'inscription des étrangers sur les listes électorales pour les élections de 1999

Le questionnaire Baleine comportait la question suivante à propos des élections de 1999:

«Êtes-vous personnellement inscrit dans les listes électorales ici à Luxembourg pour participer aux élections communales et européennes ? SI NON: Avez-vous l'intention de le faire avant les prochaines élections de 1999 à Luxembourg, ou est-ce que vous ne remplissez pas les conditions ?»

Au printemps 1997, période à laquelle le sondage Baleine a été réalisé, près de 15 % des étrangers interviewés disent être déjà inscrits sur les listes électorales, mais seulement 6 % des Portugais. Les inscriptions sur les listes pour les élections communales étaient ouvertes depuis le 1er janvier 1996, et celles pour les élections européennes l'étaient depuis 1994.

Inscription ou projet d'inscription sur les listes électorales (*)		
	Etrangers	Portugais
	[629]	[258]
Est inscrit	14.2	5.8
Non, mais a l'intention de s'inscrire	21.0	19.5
Non et n'a pas l'intention de s'inscrire	36.0	47.6
Ne remplit pas les conditions (**)	15.0	12.3
Pas de réponse	11.4	12.1

(*) Pour rappel, le sondage a été effectué au printemps 1997

(**) Les non-communautaires

Tableau 15

Source: sondage Baleine-ILReS

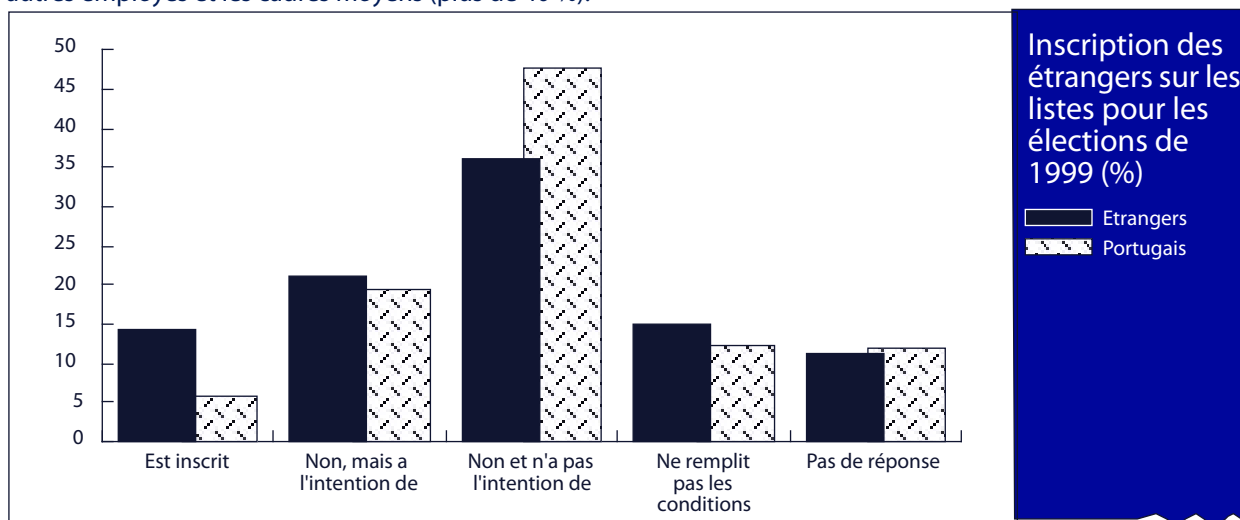
Si l'on tient compte des «intentions de s'inscrire», on arrive à un score de 35 % d'étrangers et de 25 % de Portugais.

Mais, ce qui nous paraît tout aussi significatif, c'est le score de ceux qui n'ont pas l'intention de s'inscrire : il dépasse un tiers (36 %) pour l'ensemble des étrangers et approche la moitié (47,6 %) chez les Portugais.

Avant de poursuivre, il est important de faire remarquer l'écart partiel entre ces résultats et la réalité qui ressort des relevés exhaustifs effectués en 1997 et en 1998. Ces relevés - surtout celui d'octobre 1997 (Commissariat du Gouvernement aux Etrangers) et celui de février 1998 (Sesopi-Centre Intercommunautaire) - laissaient apparaître un taux d'inscription relativement moins élevé. Peut-être certaines ambiguïtés ont-elles pu jouer dans les réponses de l'enquête Baleine (être inscrits, pour certains étrangers, pouvait être compris aussi comme le fait d'être inscrits dans le pays d'origine ...). De plus, dans l'enquête Baleine, on ne distingue pas inscription sur les listes pour les élections communales et inscription sur les listes pour les élections européennes (les deux peuvent avoir été cumulées ?) ... Par ailleurs, les «taux» utilisés dans les relevés ne prennent en compte qu'un seul des deux critères pour l'inscription (l'âge). Ils sont dès lors partiellement sous-évalués.

Le taux d'inscription et l'intention de s'inscrire augmentent avec l'âge (jusqu'à 59 ans) ; il est le plus faible chez les plus jeunes, dont 42 % disent ne pas avoir l'intention de s'inscrire. Ces tendances se retrouvent particulièrement accentuées chez les Portugais.

A nouveau, le degré d'instruction et le type de profession exercée apparaissent comme étant des facteurs assez nettement discriminants, tant pour l'ensemble des étrangers que pour les Portugais. L'intention de ne pas s'inscrire est d'autant plus manifeste que le niveau d'études est bas ; l'inscription et l'intention de s'inscrire sont le moins marquées aux deux niveaux d'étude inférieurs. En ce qui concerne les professions, c'est chez les étudiants, les ouvriers non qualifiés et les employés de bureau (dans l'un et l'autre cas, davantage encore chez les Portugais) que l'intention de ne pas s'inscrire est la plus marquée. Inversement, les scores d'inscription et d'intention de s'inscrire sont les plus élevés parmi les professions intermédiaires, les commerçants et artisans, les personnes au foyer, les autres employés et les cadres moyens (plus de 40 %).



Graphique 8

Source: sondage Baleine-ILReS

Dans un premier temps, ces résultats indiquent une motivation assez faible à la participation politique - via le vote aux élections - chez les étrangers en général, chez les Portugais en particulier. Les relevés effectués ultérieurement par le Commissariat du Gouvernement aux étrangers (octobre 1997) et par le Sesopi-Centre Intercommunautaire (février 1998) ont largement confirmé ces tendances : au début février 1998, un peu plus de 5 % d'inscrits sur les listes pour les élections communales et 7,1 % d'inscrits sur les listes pour les élections européennes.⁸

Ces résultats appellent quelques commentaires. Certains de ces commentaires ont d'ailleurs déjà été partiellement exprimés lors de la Conférence Nationale des Etrangers en février 1998.

D'une part, le désintérêt pour la politique, à défaut d'être un phénomène constant, s'est renforcé dans la plupart des pays européens au cours des dernières années, sinon des décennies 80 et 90. Il concerne tout autant les autochtones que les étrangers. Le taux d'abstention est déjà élevé au Luxembourg ; il n'a cessé de s'élever de 1974 à 1994 - comme d'ailleurs dans d'autres pays européens⁹. Si, au Luxembourg, le vote était libre, il est vraisemblable que le taux d'abstention serait encore plus élevé. Une part de l'abstention des étrangers s'explique donc sans doute partiellement par ce phénomène plus général caractérisant les sociétés occidentales.

D'autre part, la mobilisation de tous les acteurs sociaux, politiques, culturels et religieux n'a peut-être pas atteint le degré et la profondeur nécessaires pour produire une inscription plus rapide et plus massive. Les associations ont déployé beaucoup d'énergie et ont fait preuve d'une créativité importante, depuis de nombreuses années : d'abord pour sensibiliser la société luxembourgeoise à la nécessité d'instaurer le droit de vote pour les étrangers et pour obtenir une décision positive de la part des autorités politiques; ensuite, après l'instauration du droit de vote aux élections européennes, puis communales, au bénéfice des communautaires, pour conscientiser et motiver les étrangers à s'inscrire pour faire usage de leurs nouveaux droits, et pour interpeller tous les acteurs concernés afin qu'ils travaillent à cette information et à cette sensibilisation. Beaucoup de participants à la Conférence Nationale de février 1998 ont néanmoins souligné et regretté ce qu'ils ont estimé être l'apathie et le manque de volonté politique (du Gouvernement et des partis politiques, principalement), ainsi que la parution bien tardive (fin janvier 1998) de la brochure destinée à informer et expliquer aux étrangers les conditions et les procédures d'inscription.

Dans cette étude, il ne nous revient pas de privilégier la première ou la seconde de ces explications. Chacune a sans doute sa part de réalité, sans qu'il soit possible ici de trancher.

Une troisième explication a été proposée lors de cette même Conférence Nationale et peut être retenue. Cette hypothèse se base sur les différences de taux d'inscription selon certaines nationalités. Ainsi, si le taux des Italiens est assez nettement supérieur à la moyenne au 15/10/97 (7,6 % aux Communales et 16,5 % aux Européennes, les moyennes étant de 3,7 % et 6,3 % à cette période), cela peut s'expliquer partiellement par la présence active de partis politiques italiens au Luxembourg. Le score beaucoup plus faible des Portugais pourrait, quant à lui, trouver certaines raisons dans les longues décennies de dictature politique au Portugal et donc, dans l'inexistence, jusque dans les années '70, d'une «tradition» de participation politique. La plupart des Portugais ont quitté le Portugal précisément au cours de cette décennie et ont donc émigré avec cette culture de non participation politique. Mais, concernant les Portugais, des facteurs plus actuels et spécifiques ont pu jouer : le mythe du retour, au sein de la première génération (et donc, la faiblesse des projets d'intégration), combiné à une scolarisation généralement faible et à un statut le plus souvent d'ouvriers non qualifiés.

D'autres hypothèses peuvent être formulées pour comprendre le taux relativement faible des inscriptions. D'une part, surtout au niveau des grands acteurs publics, l'information distillée, parfois assez tard, a souvent été technique et a peu porté sur l'importance et l'intérêt du vote. En second lieu, il est plus difficile de mobiliser les gens lorsqu'il n'y a pas (encore) de programmes, de débats ni de candidats. En troisième lieu, malgré les efforts déployés en certains endroits, des obstacles administratifs ont pu jouer dans d'autres endroits (heures d'ouverture des bureaux, demande de certificats de résidence payants ...). Enfin, selon de nombreuses associations, les confusions sur les conditions à remplir et les modalités d'inscription et le manque général d'information ont persisté longtemps et très tard.

5.3 Le positionnement sur l'échelle politique «gauche-droite»

Une autre question du sondage Baleine concernait la vie politique : c'est la question du positionnement sur l'échelle politique allant de la gauche à la droite. On en connaît les limites. Elle permet cependant un repérage approximatif des orientations politiques de la population. C'est à ce titre que nous pensons utile de communiquer les résultats des réponses à cette question. Prise en compte simultanément avec les autres questions sur la participation sociale et politique, elle peut se trouver renforcée dans sa signification.

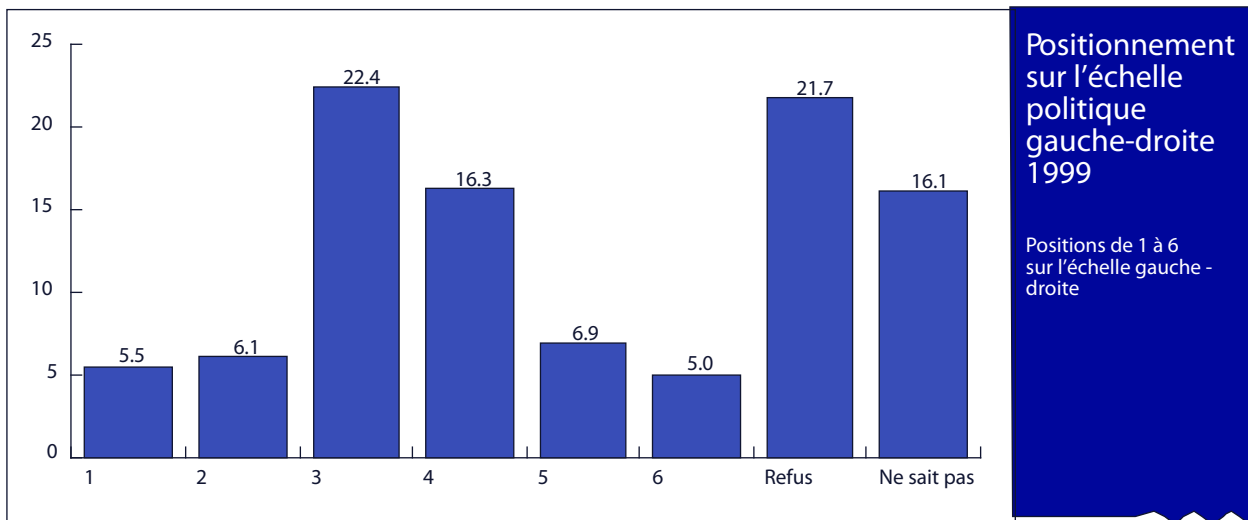
Voici comment elle était formulée :

En parlant de politique, on utilise souvent les termes 'droite' et 'gauche'. Vous-même, où vous situez-vous sur cette échelle ? «

[1 = totalement à gauche - 6 = totalement à droite]

5.3.1 Les tendances globales

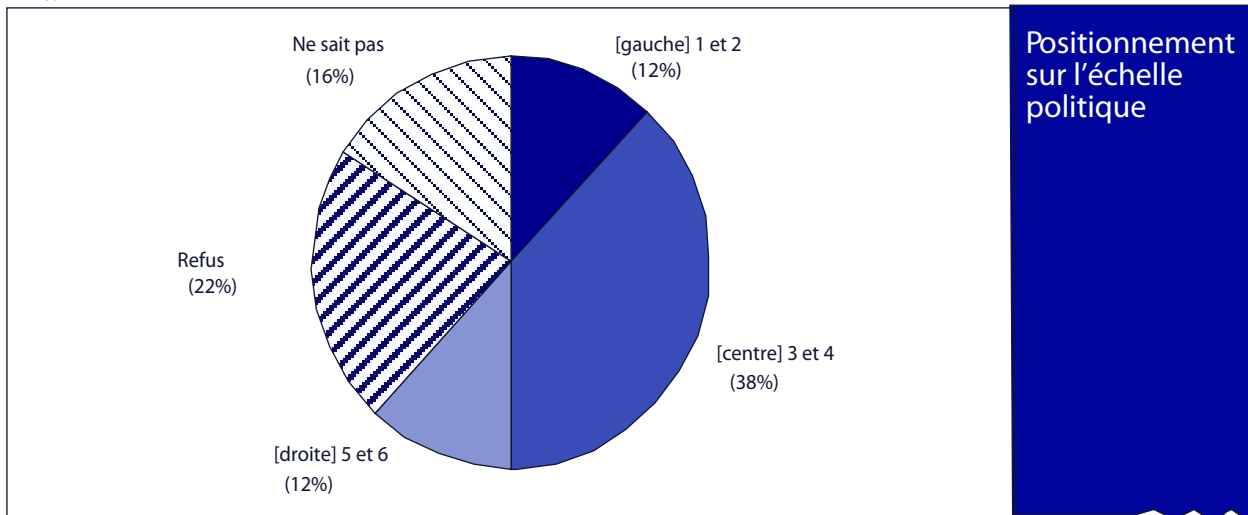
Signalons d'abord que 22 % refusent de répondre à cette question et 16 % disent ne pas savoir. Ces deux catégories regroupent donc ensemble 38 % de l'échantillon. Cela constitue sans doute l'un des résultats les plus significatifs en ce qui concerne cette question. Restent 62 % de l'échantillon qui acceptent de se positionner. Par ailleurs, les deux positions extrêmes (1 = totalement à gauche et 6 = totalement à droite) tournent chacune autour des 5 %. Ci-dessous, les résultats intégrant les refus de répondre et l'impossibilité de répondre¹⁰.



Graphique 9

Source: sondage Baleine-ILReS

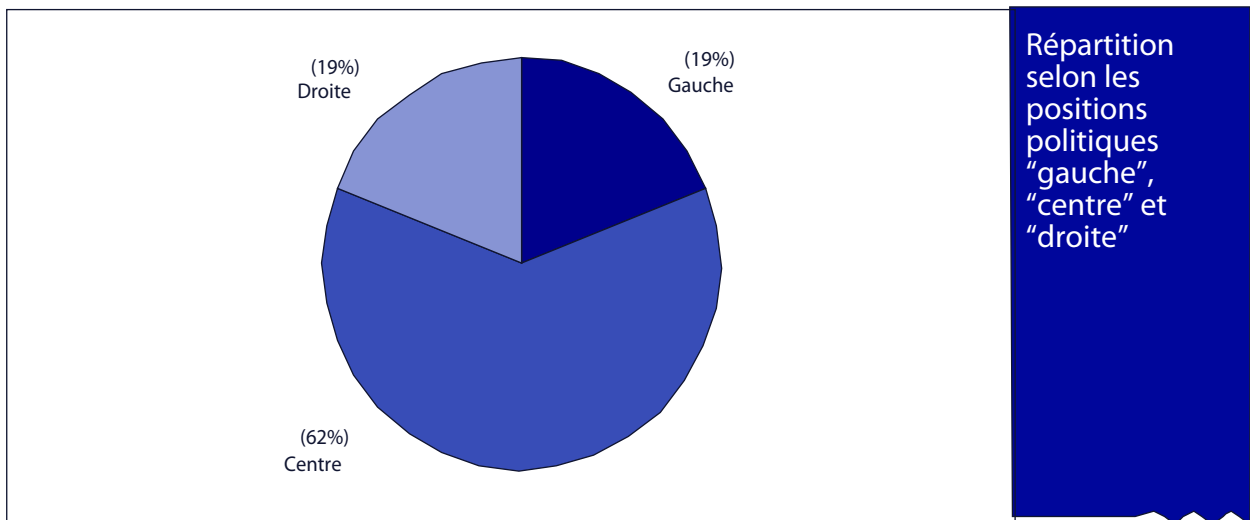
Si l'on ramène les 6 positions à 3 pour distinguer des positions de gauche (1 et 2), de droite (5 et 6) et de centre (3 et 4), les résultats sont les suivants :



Graphique 10

Source: sondage Baleine-ILReS

La gauche et la droite totalisent chacune autour de 12 %, les positions centristes atteignant près de 40 %. Mais, pour obtenir une vision plus tranchée et plus nette des positions exprimées, il est utile de présenter aussi les résultats sans les refus de répondre et les incapacités à répondre.

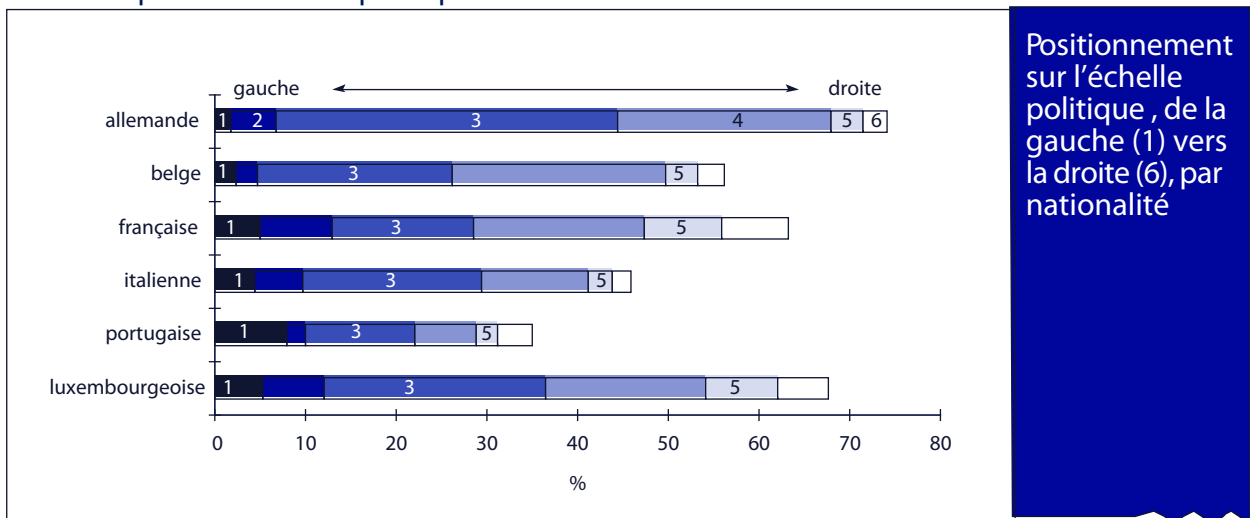


Graphique 11
Source: sondage Baleine-ILReS

Selon cette présentation, positions de gauche et de droite occupent chacune un peu moins du cinquième des positions (19%), et les positions centristes approchent les 2/3. Ces résultats ne sont pas très éloignés des grandes répartitions sur l'échiquier politique luxembourgeois.

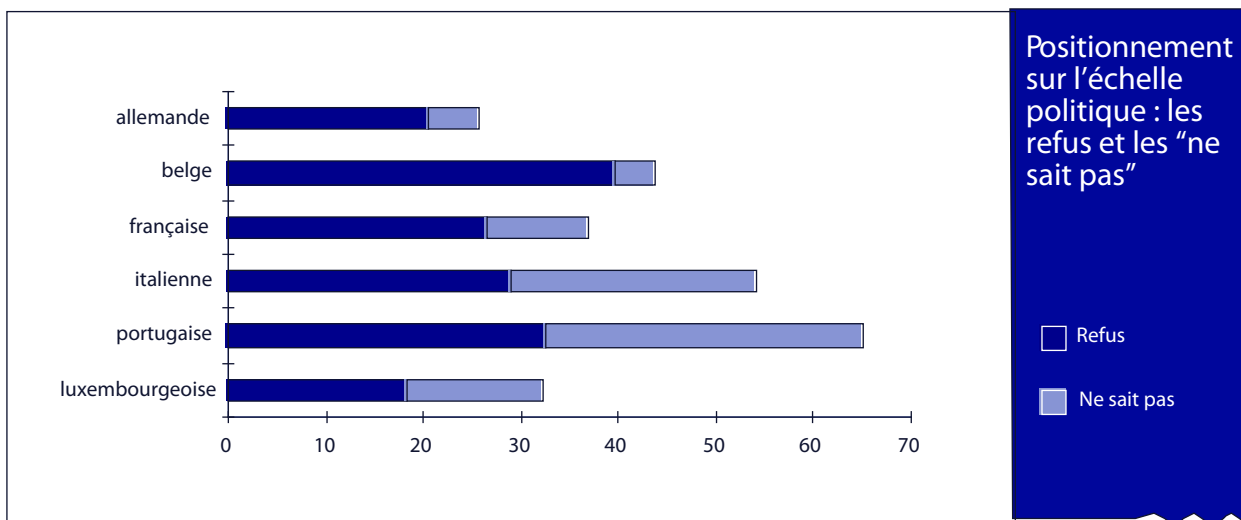
Les résultats par nationalité permettent de mettre en évidence quelques phénomènes intéressants.

5.3.2 Le positionnement politique et les nationalités



Graphique 12
Source: sondage Baleine-ILRe

Le graphique qui précède et celui qui suit font d'abord apparaître des taux particulièrement élevés de non positionnement (refus de répondre et «ne sait pas») chez les Portugais (65 %) et les Italiens (54 %), puis chez les Belges (44 %). Les deux nationalités qui acceptent le plus de se positionner sont les Allemands (74,2 %) et les Luxembourgeois (67,6 %).



Graphique 13
Source: sondage Baleine-ILReS

Les deux positions extrêmes sont occupées, pour la position «totalemment à gauche» prioritairement par les Portugais, avec 8 %, et pour la position «totalemment à droite» prioritairement par les Français, avec 7,4 %. Les Allemands et les Luxembourgeois privilégient nettement les positions centristes, tant la seule position 3 (37,5 % et 24,5 %) que l'ensemble des positions 3 et 4 sur l'échelle (61 % et 42 %) ; mais, dans ce dernier cas (positions 3 et 4 cumulées), ils sont rejoints par les Belges, avec 45 % de positions centristes.

On pourrait résumer les tendances et caractéristiques principales dans le tableau ci-dessous :

Caractéristique du positionnement politique selon les nationalités	
Nationalité	Caractéristiques du positionnement politique
Allemande	Centre / Le moins " totalemment à gauche "
Luxembourgeoise	Centre - droite - gauche
Belge	Centre / Refus / Le moins " à gauche " + " totalemment à gauche "
Française	Le plus " à gauche " + " totalemment à gauche " / Le plus " à droite " et " totalemment à droite "
Portugaise	Refus + ne sait pas / Le plus " totalemment à gauche "
Italienne	Refus + ne sait pas / Le moins " à droite " et " totalemment à droite "

Tableau 16
Source: sondage Baleine-ILReS

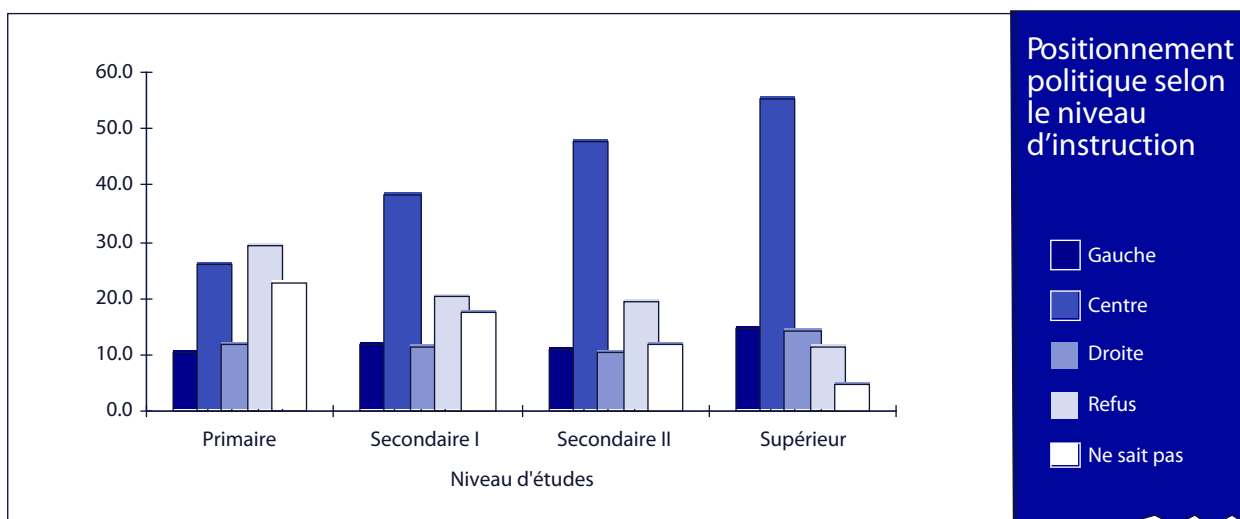
Sans points de comparaison, il est évidemment difficile d'interpréter ces résultats. Deux ou trois remarques peuvent cependant être proposées.

En premier lieu, deux groupes nationaux se caractérisent par une forte abstention (refus ou ne sait pas) : les Portugais et les Italiens. Ils s'agit d'une part d'étrangers plus éloignés de leur pays d'origine que les autres et donc peut-être moins intéressés aux questions politiques. D'autre part, on a déjà évoqué la longue expérience d'apolitisme des Portugais dans le cadre de la dictature salazariste et caetaniste durant plus de 50 ans¹¹.

En second lieu, la répartition des Français colle assez bien avec leur répartition actuelle dans l'espace politique français : une gauche importante, une droite et une extrême droite importantes, un centre hésitant et déchiré. Les références aux nationalités et aux contextes politiques nationaux sont utiles mais insuffisantes pour formuler avec sécurité des hypothèses explicatives. La corrélation entre ce positionnement politique et d'autres caractéristiques de l'échantillon va nous permettre d'aller un peu plus loin.

5.3.3 Le positionnement politique, l'âge, le degré d'instruction et la profession

Nous avons régulièrement vérifié l'impact du niveau d'instruction et de la catégorie socioprofessionnelle des personnes interrogées sur leurs réponses à plusieurs des questions traitées antérieurement. Ce sera à nouveau le cas en ce qui concerne le positionnement politique.



Graphique 14
Source: sondage Baleine-ILReS

Ce graphique permet de visualiser rapidement plusieurs tendances. En premier lieu, le positionnement au centre augmente nettement si le niveau d'études augmente. En second lieu, le refus de s'exprimer et l'incapacité de le faire diminuent à mesure que le niveau d'études s'élève. Par ailleurs, gauche et droite s'équilibrent presque à chaque niveau d'études : les différences jouent surtout sur la position centriste et sur l'abstention. Les positions de droite sont cependant un peu plus marquées chez les personnes de niveau d'études supérieur et aux deux niveaux d'études inférieurs. Enfin, le positionnement à gauche est, lui aussi, légèrement plus marqué au niveau du supérieur et du secondaire inférieur.

Ces premières réflexions vont pouvoir être avantageusement complétées après avoir considéré la corrélation entre l'activité professionnelle et le positionnement politique.

Le positionnement politique selon l'activité professionnelle					
	Gauche	Centre	Droite	Refus	Ne sait pas
étudiant	9.1	34.3	10.4	17.9	28.4
agriculteur	3.7	29.7	20.5	25.8	20.4
commerçant/art.	9.5	41.2	18.0	18.8	12.5
cadre sup./prof. lib.	11.5	53.4	16.3	14.3	4.5
cadre moyen	13.9	45.0	12.7	14.7	13.8
enseignant	17.7	48.1	18.8	9.5	5.8
empl. de bur.	12.2	52.7	4.6	22.9	7.6
prof. interméd.	11.3	41.5	9.5	22.4	5.3
autre empl.	8.0	52.0	11.9	15.1	13.0
ouvrier qual.	16.5	37.0	9.5	17.1	19.9
ouvrier non-qual.	9.2	20.6	7.1	34.5	28.6
au foyer	9.3	22.0	15.6	34.3	18.7
échantillon	11.6	38.7	11.9	21.7	16.1

Tableau 17
Source: sondage Baleine-ILReS

Deux professions se démarquent des autres dans leur positionnement à gauche : ce sont les enseignants et les ouvriers qualifiés, tant dans la position 1 (totalement à gauche) que dans la position 2 (à gauche). Rappelons-nous que les ouvriers qualifiés et les enseignants étaient deux des groupes socioprofessionnels ayant exprimé le plus leur adhésion à un syndicat ; de même l'adhésion à un parti politique chez les enseignants.

Les positions du centre sont occupées surtout par les professions supérieures et intermédiaires (cadres, employés et enseignants).

Les positions à droite sont, quant à elle, davantage le fait des petits indépendants (agriculteurs, commerçants et artisans) et plus relativement des cadres supérieurs, professions libérales et personnes au foyer.

En continuité avec ce que nous avait appris la corrélation entre positionnement politique et niveau d'instruction, les refus de répondre caractérisent surtout les ouvriers non qualifiés et les personnes au foyer - plus relativement les agriculteurs. Enfin, le fait de ne pas savoir apparaît davantage lié, soit à la jeunesse aux études (28,4 % - la catégorie d'âge qui dit le plus ne pas savoir est celle des 18-24 ans, soit 24,6 %), soit aux positions d'ouvriers (surtout non qualifiés: 28,6 %).

Le tableau ci-dessous permet de visualiser, de manière synthétique les principales dominantes traversant le positionnement politique des personnes interrogées :

Les dominantes dans le positionnement politique					
Caractéristique	Gauche	Centre	Droite	Refus	Ne sait pas
Echantillon global	12%	38%	12%	22%	16%
Age			50-70	60-70	18-34
Nationalité	Port.	All. / Lux.	Fr.	Port.	Port. / Ital.
Niveau d'études	second. inf. / Et. Sup.	Croît avec le niv. d'études	=	Inverse au niv. d'ét.	Inverse au niv. d'ét.
Profession	Ens. / OQ	Cadres / Employ	Agric. / Commerç. Artisans	ONQ / Au foyer	ONQ/ Etud. /OQ / Agricul.

Tableau 18

Source: sondage Baleine-ILReS

Ce tableau de synthèse confirme certaines tendances bien connues. Dans l'interprétation, il ne faut toutefois pas tomber dans certains simplismes ou se laisser aller à des généralisations trop rapides.

Nous pouvons retenir :

- la liaison entre les refus de répondre ou le fait de «ne pas savoir», un niveau d'études inférieur, une profession peu qualifiée, un plus grand âge, la nationalité portugaise ;
- la liaison entre les positions plus à gauche, un niveau d'études moyen ou supérieur, la nationalité portugaise (surtout pour la position totalement à gauche), les groupes professionnels enseignants et ouvriers qualifiés, l'affiliation syndicale ou politique ;
- l'occupation du « centre » par les professions libérales ou salariées supérieures et intermédiaires, les niveaux d'études supérieur et secondaire supérieur ;
- la caractérisation des positions à droite chez les petits indépendants, ruraux ou urbains, plus âgés, avec une pointe chez les Français.

6 En guise de conclusion : Réflexion sur quelques constatations marquantes

À diverses reprises, au cours de l'exposé de ces résultats, nous avons eu l'occasion de souligner des constantes, d'exprimer des questions, d'émettre des hypothèses. À d'autres moments, certains résultats ont provoqué notre étonnement. Dans cette conclusion, notre intention est de revenir sur les plus importants de ces points en vue d'élargir et d'approfondir la réflexion à leur sujet.

6.1 La catégorie socioprofessionnelle et le niveau d'études : deux facteurs discriminants - avec la nationalité

6.1.1 Caractéristiques de l'échantillon

La structure de l'échantillon manifestait déjà elle-même des relations entre certaines caractéristiques de la population (cf. § 2.3.2.) : l'importance des Portugais parmi les ouvriers non qualifiés et les personnes ayant fait moins d'études; celle des Italiens parmi les ouvriers qualifiés et celle des Belges, Français, Allemands, Anglais et Espagnols parmi les cadres, entre autres les cadres supérieurs et les personnes ayant fait davantage d'études. Autrement dit, les trois caractéristiques apparaissaient, dès le départ, assez étroitement interreliées.

6.1.2 Quelques rappels

L'importance de la qualification socioprofessionnelle et du niveau d'études s'est manifestée constamment au cours de la présentation des résultats pour la plupart des questions étudiées; à plusieurs reprises, elle recoupait, au moins partiellement, la caractéristique de nationalité.

- Le taux global de participation est moins marqué dans les catégories socioprofessionnelles «inférieures» et chez les personnes ayant un niveau d'études moins élevé - hormis les syndicats.
- La fréquentation des cafés, restaurants ... et la réception d'amis à la maison sont moins pratiquées par les étrangers, surtout par les Portugais, mais à nouveau la catégorie socioprofessionnelle et le niveau d'études sont à la base de pratiques différentes en ces domaines : elles sont le moins marquées entre autres chez les ouvriers non qualifiés et les personnes ayant un niveau d'études primaire.
- Au niveau religieux, nous avons pu constater une adhésion importante au catholicisme, plus marquée chez les Portugais et les Italiens, chez les agriculteurs et les ouvriers non qualifiés et parmi les populations moins scolarisées. Au contraire, les formes de distanciation à l'égard de la religion étaient davantage présentes dans les catégories socioprofessionnelles moyennes et élevées et augmentaient avec le niveau d'instruction. Des clivages semblables sont apparus au niveau de la pratique religieuse.
- Enfin, au niveau du positionnement politique gauche-droite, la position la plus à gauche caractérisait les enseignants et les ouvriers qualifiés et les personnes des niveaux d'études supérieurs et du secondaire inférieur, tandis que les ouvriers non qualifiés se caractérisaient davantage par leur refus ou leur incapacité de répondre.

6.1.3 L'impact du niveau social sur la vie associative et religieuse

Il nous a semblé important d'aller un peu plus loin et de vérifier l'impact de ces deux caractéristiques dont le caractère social est davantage marqué : la catégorie socioprofessionnelle et le niveau d'études, sans oublier qu'elles sont régulièrement recoupées par la nationalité.

Nous avons procédé à cette vérification en isolant les ouvriers luxembourgeois et portugais et en distinguant, au sein de ces deux groupes, les ouvriers qualifiés et les ouvriers non qualifiés. Sur base des résultats présentés jusqu'ici, nous avons fait l'hypothèse que des différences aussi nettes devraient apparaître entre ouvriers qualifiés et ouvriers non qualifiés plutôt qu'entre Luxembourgeois et Portugais : autrement dit que les caractéristiques de niveau social prévalent au moins autant que la caractéristique de nationalité.

C'est ce que confirment globalement les tableaux construits pour tester cette hypothèse¹² Nous ne reproduisons ici que d'eux d'entre eux :

La vie associative chez les ouvriers qualifiés et non qualifiés, Lux. et P ort.

Nationalité	Luxembourgeois		Portugais		
	Qualifié/Non qualifié	OQ	ONQ	OQ	ONQ
Type d'association		N=139	N=110	N=45	N=133
Club de jeunes		33.1	23.3	7.9	2.2
Club sportif		55.2	38.6	44.3	14.8
Fanfare/chorale		25.8	13.1	1.6	0.0
Groupe folklorique		2.2	0.0	10.4	2.2
Groupe religieux		9.0	6.6	8.0	2.2
Assoc. cultur .		22.1	17.7	1.6	0.6
Syndicat		51.6	29.3	22.6	19.7
Assoc. polit.		8.7	12.1	0.0	0.5
Assoc. d'étrangers		0.9	0.0	6.9	3.8

Tableau 19

Source: sondage Baleine-ILReS

La participation plus intense des Luxembourgeois se confirme dans presque tous les cas. Mais, dans 8 types d'associations sur 9, la participation est supérieure chez les ouvriers qualifiés - tant portugais que luxembourgeois - à celle que montrent les ouvriers non qualifiés. La seule exception est représentée par les associations de type politique.

Si l'on prend en considération les niveaux d'études (ici, seulement primaire et secondaire du premier degré), les mêmes tendances se manifestent - avec quelques exceptions - : la participation des ouvriers est plus forte, tant chez les Luxembourgeois que chez les Portugais, si les uns et les autres ont fait des études secondaires (de niveau 1). C'est particulièrement vrai pour les syndicats (56 % de Luxembourgeois et 30 % de Portugais), les clubs sportifs (respectivement 53 % et 41 %), mais aussi pour les clubs de jeunes et les groupes folkloriques.

La vie associative chez les ouvriers selon le niveau d'études (Lux./P ort.)

Nationalité	Luxembourgeois		Portugais		
	Niveau d'études	Primaire	II/1	Primaire	II/1
Type d'association		N=136	N=92	N=148	N=21
Club de jeunes		23.4	43.5	2.1	12.9
Club sportif		41.0	52.5	19.5	40.8
Fanfare/chorale		16.6	30.3	0.5	0.0
Groupe folklorique		0.0	3.3	3.7	11.1
Groupe religieux		11.2	3.6	3.2	9.5
Assoc. cultur .		21.0	19.1	1.0	0.0
Syndicat		33.6	56.0	19.6	29.6
Assoc. polit.		11.8	6.7	0.5	0.0
Assoc. d'étrangers		0.9	0.0	5.0	0.0

Tableau 20

Source: sondage Baleine-ILReS

Deux types d'associations représentent une exception importante : les groupes religieux sont davantage fréquentés par les ouvriers luxembourgeois ayant un niveau d'études primaire et par les ouvriers portugais ayant fait le secondaire inférieur. De plus, ce sont les ouvriers luxembourgeois ayant un niveau d'études primaire qui disent davantage fréquenter les associations politiques.

Si l'on prend en considération la fréquentation des cafés, restaurants et pâtisseries ou la réception d'amis à la maison, les clivages mis en évidence antérieurement se confirment largement : la fréquentation des cafés tout comme la réception d'amis à la maison sont plus marquées chez les ouvriers qualifiés, qu'ils soient luxembourgeois ou portugais, et moins marquées chez les ouvriers non qualifiés. Le niveau d'études joue globalement dans le même sens : qu'on soit Luxembourgeois ou Portugais, on fréquente davantage les cafés, restaurants, etc..., si l'on a un niveau d'études secondaire inférieur et on reçoit moins souvent des amis à la maison, si l'on a un niveau d'études primaires. Cependant, la différence entre ouvriers luxembourgeois et portugais est plus accentuée ici : les Portugais ayant un niveau d'études secondaire inférieur fréquentent davantage les cafés et reçoivent plus souvent des amis à la maison que leurs homologues luxembourgeois.

L'appartenance religieuse au catholicisme ne renvoie que partiellement à ces clivages. Elle est le plus affirmée chez les ouvriers non qualifiés (qu'ils soient Luxembourgeois : 71 %, ou surtout Portugais : 92 %). Cependant, la natio-

nalité renforce cette tendance, dans la mesure où l'appartenance au catholicisme dépasse largement la moyenne chez les Portugais, qu'ils soient ouvriers qualifiés (84 %) ou non qualifiés (92 %), de niveau d'études primaire (90 %) ou secondaire 1er cycle (93,7 %). Par ailleurs, aucun ouvrier portugais ne s'est déclaré athée ou agnostique. Enfin, l'absence de réponse augmente avec le niveau d'études chez les ouvriers luxembourgeois.

Une pratique religieuse plus fréquente (au moins une fois par semaine) caractérise davantage les ouvriers non qualifiés, Luxembourgeois (11 %) et Portugais (8 %). Mais, alors que les Portugais affirment le plus ne jamais pratiquer (41 % des ouvriers qualifiés et 35 % des ouvriers non qualifiés), les ouvriers luxembourgeois sont ici aussi les plus nombreux à ne pas répondre.

Dès lors, en ce qui concerne les choix religieux, si le clivage socioprofessionnel et celui qui est dû au niveau d'études interviennent, il est évident que le facteur de la nationalité pèse lui aussi de son poids. On va y revenir.

6.1.4 Quelques réflexions

Les différences de nationalité doivent indéniablement être prises en considération si l'on veut chercher à comprendre et expliquer des différences d'attitudes et de pratiques, que ce soit dans la vie associative ou la vie religieuse des personnes. Mais ce que cette partie de l'enquête Baleine fait ressortir très clairement, c'est l'impact tout aussi important des conditions sociales et culturelles d'existence, abordées ici à travers la profession et le niveau d'études. Mais on a perçu aussi les liens existant entre les trois caractéristiques.

La participation à la vie sociale, politique et culturelle dépend ainsi partiellement mais réellement des « moyens économiques, sociaux, politiques et culturels » dont disposent les personnes, leurs familles, et les classes ou fractions de classe auxquelles appartiennent ces personnes.

Les « solidarités » à créer ou recréer ne sont dès lors pas à situer seulement au niveau des communautés dites « nationales » ou « ethniques ». Des Luxembourgeois et des étrangers, des ouvriers luxembourgeois et des ouvriers portugais tout particulièrement, partagent des conditions objectives d'existence semblables, qui les placent en position reléguée ou partiellement reléguée dans leurs possibilités d'accès aux biens - économiques, sociaux, politiques, culturels et religieux - produits par la société et dans leurs capacités à créer une culture autre que la culture dominante.

Si les politiques sociales et éducatives et les pratiques du monde associatif oublient ou négligent le poids de ces conditions d'existence, elles risquent de renforcer les inégalités existantes, ou, à tout le moins, de passer à côté de changements beaucoup plus fondamentaux à envisager.

Bien sûr, on l'a vu, le facteur de la nationalité intervient lui aussi ; chaque communauté a son histoire (sociale, politique, économique, culturelle et religieuse), ses racines, ses traditions qui, malgré la migration dans un nouveau pays, continuent de marquer et de structurer longtemps la vie de ses membres. Certaines attitudes ou pratiques actuelles ne peuvent se comprendre qu'en référence aussi à ces histoires et à ces contextes nationaux d'origine. Ce fut le cas, partiellement, des appartenances et des pratiques religieuses. L'essentiel est de ne pas se contenter d'explications simples, de ne pas réduire les phénomènes sociaux à des facteurs uniques ou exclusifs. Et si cette « discipline » est de mise lorsqu'on cherche à comprendre les phénomènes, elle devrait l'être tout autant quand on cherche à agir sur ces phénomènes et à produire des changements significatifs au sein de la réalité sociale.

6.2 L'importance accordée aux syndicats

On l'a vu, la participation aux organisations syndicales occupait la 3ème place en importance parmi les 9 types d'association cités. Elle occupait même la 2ème place si l'on tenait compte de la participation « aujourd'hui ». Cette participation venait aussi en 2ème place chez les Italiens et les Portugais, chez les ouvriers qualifiés (surtout) et les ouvriers non qualifiés.

Au § 3.1.1. ci-dessus, on a évoqué, pour comprendre ce phénomène, le contexte socio-économique peu rassurant, la croissance de la précarisation et la détérioration des conditions de vie.

Mais les différences - réelles, mais limitées - entre Italiens et Portugais au niveau de la participation syndicale appellent quelques explications complémentaires. Historiquement, les Italiens travaillent au Luxembourg depuis plusieurs générations, dans les bassins sidérurgiques et les industries lourdes, caractérisés par une tradition et une présence syndicales plus marquées. Ils occupent davantage de postes d'ouvriers qualifiés. De plus, des structures syndicales italiennes ou des associations proches des syndicats ont marqué la vie des immigrés italiens. Les Portugais sont d'immigration plus récente, davantage occupés dans le secteur de la construction et dans des postes d'ouvriers non qualifiés. La majorité d'entre eux n'a pas eu la possibilité de participer activement à une vie politique ou syndicale dans un Portugal marqué pendant de nombreuses décennies par les dictatures des Présidents Salazar et Caetano. Il n'empêche, on l'a vu, qu'une minorité significative d'entre eux sont engagés syndicalement et politiquement, se sont placés dans la position extrême du côté de la gauche sur l'axe politique gauche-droite et ont exprimé des positions religieuses en rupture avec celles de la majorité portugaise. Même sous la dictature, au Portugal, il existait des poches de résistance - au sein de la société civile, des associations et même de l'Eglise catholique -, souvent réprimées par les pouvoirs en place, et on les a vus se manifester rapidement au moment et après la «révolution des œillets».

6.3 « Sociabilité » et contextes culturels et sociaux

Luxembourgeois et étrangers, Portugais et autres étrangers, ouvriers qualifiés et ouvriers non qualifiés ont manifesté des comportements partiellement différents dans ce que nous avons appelé des «pratiques de sociabilité» (fréquentation des cafés et restaurants, réception d'amis à la maison).

Les résultats obtenus doivent cependant être quelque peu relativisés par les différences de pratiques culturelles chez les étrangers du sud de l'Europe. En effet, pour beaucoup d'entre eux, surtout dans les classes populaires, «recevoir à la maison» n'est pas nécessairement ni le plus souvent le résultat d'un choix et d'une invitation explicites en bonne et due forme : les maisons sont davantage ouvertes et il y a toujours place à table pour quiconque, connaissance ou ami, qui arriverait au moment du repas. Les résultats ci-dessus sous-estiment donc vraisemblablement la réalité pratiquée par les étrangers, principalement méditerranéens, même chez les ouvriers non qualifiés ou les étrangers ayant un niveau d'études primaire. Les questionnaires d'enquête ou les grilles d'interview devraient certainement se montrer plus sensibles aux sens différents que peuvent avoir certaines pratiques sociales, culturelles ou religieuses selon les contextes culturels d'origine. C'est là que des approches plus qualitatives et plus soucieuses des histoires et des trajectoires culturelles, individuelles et collectives, viennent très heureusement prendre le relais des approches quantitatives, certes nécessaires et utiles.

6.4 Place du «religieux» dans une société en mutation

Nous avons observé plus haut l'impact de l'âge, de la nationalité, du niveau d'études et de la catégorie socioprofessionnelle sur le sentiment d'appartenance religieuse et sur la pratique religieuse. Les Portugais surtout, mais aussi les Italiens, gardent une forte identification au catholicisme, même si l'on assiste pour eux aussi à une érosion de la pratique religieuse ; il en va de même pour une frange importante des couches populaires (ouvriers non qualifiés entre autres).

En fait, les religions et les Eglises instituées ont traversé des crises profondes en Occident depuis le 18ème siècle. Des évolutions très fortes, sinon radicales, ont marqué le 20ème siècle : sécularisation, déchristianisation, développement de courants religieux opposés, de nouvelles théologies, de nouvelles formes de vie communautaire ... Mais tous les pays d'Europe n'ont pas vécu ces processus au même rythme, entre autres parce que les évolutions économiques, sociales et politiques y ont été différentes, plus lentes parfois, avec, principalement dans les pays méditerranéens, une persistance plus importante de l'appartenance au christianisme et des pratiques religieuses chrétiennes et

l'existence d'un christianisme populaire. C'est ce que confirment globalement les résultats de cette enquête.

Et, tout comme la participation sociale et politique ne peut être favorisée en tablant seulement ou principalement sur le facteur de nationalité, de même, au niveau religieux, une action pastorale qui se situerait à ce seul niveau sans tenir compte des clivages économiques, sociaux et culturels, risquerait grandement de faire fausse route. Ici aussi, toute action de changement se doit d'intégrer la complexité et l'interdépendance des facteurs en cause.

6.5 Limites de l'enquête, de notre analyse et de ses conclusions

Pour terminer, il convient de rappeler quelques limites importantes des observations, analyses et conclusions de cette partie de l'enquête Baleine.

6.5.1 Approche quantitative et approche qualitative

Si l'enquête portait sur l'intégration des étrangers, la part du questionnaire consacrée à la participation sociale et politique était très limitée. Elle ne comportait que quelques questions et ces questions entraînent peu dans le contenu des attitudes ou des pratiques. Une étude approfondie de cette participation exigerait d'autres batteries de questions. Elle devrait certainement comporter une part importante d'approche et d'analyse qualitative. Il n'empêche : les résultats ci-dessus constituent à nos yeux une bonne base de départ. Ils ont permis de mettre en évidence des tendances de base et à confirmer des clivages sociaux importants.

6.5.2 Approche unifactorielle versus approche plurifactorielle

Les données de cette partie de l'enquête ont été traitées avec les méthodes de l'analyse unifactorielle. On a cherché, par divers moyens, à confronter les résultats entre eux. On a mis en évidence des interrelations entre diverses caractéristiques de la population.

Cependant, les méthodes et les techniques de l'analyse plurifactorielle ou multifactorielle auraient sans doute rendu possible une analyse plus fouillée et plus fine. Les limites du questionnaire et de la batterie de questions disponibles nous ont amenés à choisir le premier type de méthode malgré ses limites. Cette méthode nous a paru suffisante dans un premier temps pour faire ressortir les principales tendances et les principaux clivages, tout particulièrement ceux qui étaient en rapport avec des variables sociologiques telles que la profession exercée et le niveau d'études.

La vie associative et la participation sociale et politique au Luxembourg, que ce soit chez les Luxembourgeois ou dans les communautés étrangères, restent des domaines importants à explorer. D'autant plus importants qu'il s'agit de domaines clés dans une stratégie d'intégration réciproque des nationaux et des étrangers.¹⁵

Les diverses notes de bas de page...

¹ La méthode et le type de test adoptés dans cette partie ont leur valeur et leurs limites. Une analyse multifactorielle permettrait d'affiner les observations et l'analyse. Le travail présent constitue une première lecture, dont l'utilité et l'intérêt consistent à identifier les dominantes qui caractérisent la population étudiée, à s'interroger sur les tendances observées et à dégager des pistes et des hypothèses à approfondir dans une étape ultérieure et dans le cadre d'une recherche plus systématique et plus large sur la participation sociale et politique des étrangers.

² Se reporter à la présentation méthodologique du sondage, au début de ce dossier.

³ Il s'agit - il ne faut pas l'oublier - de la population reprise dans l'échantillon, non de la population globale vivant ou travaillant au Luxembourg. Cependant, dans la mesure où l'échantillon a été pondéré, il est normal que les sous-groupes identifiés ci-après se rapprochent plus ou moins nettement de leur réalité sociologique. Les répartitions obtenues ont d'ailleurs été confrontées à diverses sources statistiques (STATEC, IGSS, RGPP, principalement).

⁴ L'importance des associations pour les Portugais est soulignée dans le travail de Delfina Beirão, réalisé dans le cadre du projet «Baleine», sur base d'histoires de vie de familles d'origine portugaise. Ce travail paraîtra sous le titre Les choses cachées. Nous nous référons ici à la partie consacrée à la vie sociale des familles.

⁵ Enquête sur la qualité de la vie, réalisée par l'ILReS entre le 15 mars et le 11 avril 1998, dont les résultats ont été publiés dans le journal Jeudi des 16 et 23 avril 1998.

⁶ Journal Jeudi, 23 avril 1998, p. 6.

⁷ Rappelons que, dans l'enquête 1993-1995 de l'ILReS, l'échantillon ne comportait que des Luxembourgeois. Des écarts existent donc. Mais, globalement, les mêmes tendances se retrouvent de part et d'autre.



⁸ Le relevé effectué après la clôture des inscriptions indique que 13.670 étrangers s'étaient inscrits sur les listes pour les élections communales et 10.424 sur les listes pour les élections européennes, soit, respectivement 12,3 % et 9,4 % des résidents communautaires âgés de 18 ans et plus au 1.1.1999 (source : RGPP au 1.1.1998). Il s'agit de l'un des paramètres-conditions à l'inscription; l'autre, la durée de résidence, ne peut être actuellement chiffré par aucune administration ou instance politique. Une analyse plus détaillée des résultats est paru fin juin 1998, fruit d'une collaboration entre le Sesopi-Centre Intercommunautaire, le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de la Famille (Commissariat du Gouvernement aux Etrangers) et les administrations communales (sous le titre « Bilan des inscriptions aux élections communales et européennes de 1999» , RED n° 4, dans la série RED publiée par le Sesopi-CI).

⁹ Cf. les études du CRISP, rue du Congrès, 35, 1000-Bruxelles, Les élections au Grand-Duché de Luxembourg . Données sur les scrutins de 1974, 1979, 1984, 1989, 1994. Résultats et comportements, Vol. I : les élections législatives et Rapport sur les élections législatives et européennes de juin 1994, chap. IV : La non-participation électorale, pp. 33-43.

¹⁰ N'oublions pas un phénomène statistique fréquemment observé : lorsqu'on demande à quelqu'un de se situer sur une échelle graduée entre deux positions extrêmes, il a souvent tendance à privilégier les positions intermédiaires.

¹¹ Voir les autres explications déjà proposées plus haut.

¹² A nouveau, ici, l'analyse multifactorielle permettrait une approche intéressante. Nous n'avons pas cru nécessaire d'y recourir, dans la mesure où les interrelations qui apparaissent sont suffisamment nettes.



Annexes

Annexe 1 :

Questionnaire

1 Descriptif préliminaire

D1. Dans quelle commune habitez-vous ?

Quel âge avez-vous à peu près, je vous cite les catégories :

- 1: 18 - 24 ans
- 2: 25 - 34 ans
- 3: 35 - 49 ans
- 4: 50 - 59 ans
- 5: 60 - 70 ans

Langue de l'interview :

- 1: luxembourgeois
- 2: français
- 3: portugais
- 4: allemand
- 5: anglais
- 6: autres

D2. Sexe

D3. Etes-vous professionnellement actif / active actuellement ?

- 1: actif (ve) chômeurs inclus
- 2: non actif (ve), retraité, pension d'invalidité indemnisé, femme au foyer, élève, étudiant

D4. Avez-vous eu dans votre vie jusqu'à présent une ou plusieurs nationalités?

- 1: une nationalité
- 2: plusieurs nationalités

a) Quelle est votre nationalité actuelle ?

(Si double nationalité, noter celle de la naissance)

- 1: luxembourgeoise
- 2: portugaise
- 3: italienne
- 4: belge
- 5: française
- 6: allemande
- 7: espagnole
- 8: grecque
- 9: danoise
- 10: suédoise
- 20: finlandaise
- 30: hollandaise
- 40: anglaise
- 50: autres (Union Européenne) ou Capverdiens
- 99: autres (pas Europe)

b) Avez-vous cette nationalité par ...

- 1: naissance
- 2: option à 18 ans
- 3: naturalisation
- 4: mariage
- 8: autrement
- 9: refus

c) Quelle(s) nationalité(s) avez vous eue(s), ou avez vous ?

Quelle(s) autres nationalité(s) aviez-vous ou avez-vous encore ? (plusieurs réponses possibles)

(voir liste sub D4 a)

d) Avez-vous cette nationalité par ...

- 1: naissance
- 2: option à 18 ans
- 3: naturalisation
- 4: mariage
- 8: autrement
- 9: refus

2 Langues

L1. Je vous lis une série de langues:

a) Dites-moi chaque fois si au cours de votre vie vous l'avez utilisée plus ou moins régulièrement ?

- 1: luxembourgeois
- 2: français
- 3: allemand
- 4: portugais
- 5: anglais
- 6: flamand /néerlandais
- 7: italien
- 8: créole
- 9: espagnol
- 10: polonais
- 11: serbo-croate
- 15: grec moderne
- 16: islandais
- 17: danois
- 18: suédois
- 19: finlandais
- 23: latin
- 24: grec ancien

b) Y a-t-il encore l'une ou l'autre langue que vous utilisez / avez utilisé régulièrement et que je n'ai pas énuméré ?

Si oui, quelles sont ces langues?

- 22: autres
- 30: pas d'autres langues

Cette liste sera utilisée pour toutes les questions suivantes

L 2. De toutes les langues que vous m'avez indiquées, dites-moi à chaque fois laquelle vous avez parlé dans les situations qui suivent.

- Indiquez-moi d'abord la langue que vous utilisez (avez utilisé) le plus souvent

- et ensuite les autres langues que vous parlez (avez parlé)

L 2. Dites-moi aussi lorsque la situation décrite ne vous concerne pas :

- a) avant l'âge de 4 ans
- b) à la maison avec votre mère entre 10 et 15 ans
- c) à la maison avec votre père entre 10 et 15 ans
- d) avec vos frères et sœurs
- e) avec votre partenaire
- f) avec vos enfants

- g) à l'école avec les copains de classe
- h) au travail (au Luxembourg)
- i) avec vos amis
- j) avec vos grands-parents

Indiquez-moi les autres langues que vous avez utilisées.

- a) avant l'âge de 4 ans
- b) à la maison avec votre mère entre 10 et 15 ans
- c) à la maison avec votre père entre 10 et 15 ans
- d) avec vos frères et sœurs
- e) avec votre partenaire
- f) avec vos enfants
- g) à l'école avec les copains de classe
- h) au travail (au Luxembourg)
- i) avec vos amis
- j) avec vos grands-parents

L 3. Jusqu'à présent nous avons considéré la langue parlée; en ce qui concerne la lecture pouvez-vous me dire dans quelles langues vous pouvez lire des textes, formulaires, lettres, de manière à comprendre assez bien le contenu ?

(liste des langues nommées sub L1)

L 4.

- a) Et pour ce qui est de l'écriture, quelles sont les langues que vous maîtrisez suffisamment pour écrire de façon compréhensible des textes, lettres ou notices ?
- b) Dans quelles langues écrivez-vous des lettres (cartes postales) à vos amis et connaissances et/ou en recevez-vous d'eux ? D'abord la langue que vous utilisez le plus souvent.
- c) ensuite les autres langues que vous utilisez encore.
- d) Et quelles langues choisissez-vous pour les annonces dans le journal pour les avis de naissance, de mariage ou de décès ? D'abord la langue la plus utilisée.
- f) ensuite les autres langues utilisées.

L 5.

- a) Pour votre travail, respectivement l'école, quelles sont les langues que vous devez maîtriser à tout prix pour des raisons professionnelles/scolaires.
- b) au niveau de la lecture
- c) au niveau de l'écriture

L 6.

- a) Lorsque vous allez faire des achats ou dans un restaurant ou dans un café, quelle langue utilisez-vous alors principalement ici à Luxembourg ?
- b) ... et quelles autres langues encore ?

L6.

- a) Lorsque vous allez régler des affaires dans une administration au Luxembourg par exemple dans un Ministère, à la mairie, au bureau des impôts ou de la Sécurité Sociale, quelle langue utilisez-vous alors principalement ? (1 réponse)
- b) ... et quelles autres langues encore ?

L7.

- a) Lisez-vous des quotidiens et / ou des journaux (hebdomadaires) ? .
 - 1 Dans quelle langue principalement?
 2. Et dans quelles autres langues encore?
 3. Combien de fois lisez-vous des quotidiens et / ou journaux (hebdomadaires) ?

- 1 «(presque) chaque jour»
- 2 «souvent»
- 3 «quelques fois par semaine»

- 4 «quelques fois par 14 jours»
- 5 «quelques fois par mois»
- 6 «moins souvent»
- 7 «jamais»;

b) Lisez-vous des livres ?

1. Dans quelle langue principalement ?
2. Et dans quelles autres langues encore ?
3. Combien de fois lisez-vous des quotidiens et / ou journaux ?

L 8. Ecoutez-vous la radio?

1. Dans quelle langue principalement?
2. Et dans quelles autres langues encore?
3. Combien de fois, écoutez-vous la radio?

L 9. Regardez-vous la télévision?

1. Dans quelle langue principalement?
2. Et dans quelles autres langues encore?
3. Combien de fois regardez-vous la télévision?

L 10.

a) Vous venez de m'indiquer les langues que vous utilisez, pourriez-vous m'indiquer celles que vous parlez le mieux?

2. et en deuxième lieu ?
3. et en troisième lieu ?
4. et en quatrième lieu ?

b) Pouvez-vous m'indiquer celles que vous savez le mieux lire?

2. et en deuxième lieu ?
3. et en troisième lieu ?
4. et en quatrième lieu ?

c) Pouvez-vous m'indiquer celles que vous savez le mieux écrire?

2. et en deuxième lieu ?
3. et en troisième lieu ?
4. et en quatrième lieu ?

L 11. Veuillez m'indiquer s.v.p. pour chaque langue que vous utilisez ou que vous avez utilisée où et comment vous l'avez apprise.

- 1) «à la maison»;
- 2) «entre amis»;
- 3) «à l'école»;
- 4) «cours spéciaux de langues en dehors de l'école»;
- 5) «par le travail»;
- 6) «vivait dans ce pays, séjour prolongé dans ce pays»;
- 7) «contact avec les gens»;
- 8) «autres»;

L 12. Aimerez-vous améliorer vos connaissances linguistiques actuelles ?

a) Si oui, dans quelles langues ?

b) Quand avez-vous l'intention de le faire ?

- 1 «dans les prochains mois»
- 2 «dans 6 mois jusqu'à 1 an»
- 3 «dans 1 à 2 ans»
- 4 «plus tard»

5 «ne sait pas , mais pas dans un prochain temps»

6 «aimerait le faire, mais n'a pas le temps»

9 «autres»;

3 Trajectoire migratoire

Venons-en maintenant à la deuxième partie de notre conversation... sur vos origines géographiques.

M 1. Dans quel pays êtes-vous né ?

M 2. Dans quel pays est né votre père?

M 3. Dans quel pays est née votre mère?

M 4. Dans quels pays sont nés les parents de votre père?

M 5. Dans quels pays sont nés les parents de votre mère?

M 6. Dans quel pays est né votre partenaire?

M 7. Dans quels pays sont nés les parents de votre partenaire?

M 8. Dans quels pays sont nés vos enfants?

M 9. Depuis quand habitez-vous au Luxembourg? Quand vous êtes-vous installé la première fois au Luxembourg? Dites-moi s.v.p. l'année.

M 10. Avez-vous vécu encore au moins pendant une année dans un autre pays que votre pays d'origine ou le Luxembourg ?

Combien de pays différents ?

- De quel(s) pays s'agissait-il ?

- Pour quelles raisons êtes-vous allé vivre dans ce pays?

1. pour avoir du travail, pour raisons professionnelles
2. en accompagnant un autre membre de la famille, par regroupement familial
3. réfugié politique, demandeur d'asile
4. pour étudier
5. autres raisons
6. sans réponse

- Combien de mois y avez-vous vécu ?

M 11. Avez-vous personnellement toujours vécu au Luxembourg ou êtes-vous venu au Luxembourg ?

(mêmes possibilités que sous M 10)

M 12. Etes-vous encore en contact avec votre famille ou vos amis et connaissances de votre pays d'origine ?

SI OUI: Comment maintenez-vous le contact ?

1. lettre
2. téléphone
3. visite régulière chez votre famille (1 fois par an ou plus)
4. visite tous les 2-3 ans chez votre famille
5. visite de votre famille au Luxembourg
6. ou autrement
15. pas de réponse

M 13. Avez-vous l'intention de rester définitivement au Luxembourg? Si non, pourquoi et comment pensez-vous quitter le Luxembourg?

- 1: veut rester au Luxembourg
- 2: non, ne veut pas rester définitivement au Luxembourg
- 3: ne sait pas
- 25: pas de réponse

4 Vie sociale ...

S 1. Maintenant quelques questions sur vos loisirs et vos contacts avec d'autres gens. Je vous lis une série de genres d'associations.

Dites-moi s.v.p. chaque fois si vous êtes personnellement actif dans une telle association ou club ici au Luxembourg, c'est-à-dire que vous assistez aux réunions.

Le nom ne nous intéresse pas, dites-moi seulement s'il s'agit d'une association luxembourgeoise locale ou d'une association liée au fait que vous ou votre famille êtes originaire d'un autre pays p. ex. le Cercle des Italiens, les Amitiés Françaises etc.

- a) association de jeunes (actuellement ou pendant votre jeunesse)
- b) club sportif (actuellement ou pendant votre jeunesse)
- c) association musicale
- d) club folklorique ou de danse
- e) association religieuse
- f) autres associations culturelles (théâtre, photos, coin de Terre et du Foyer, Amiperas, etc.)
- g) syndicat
- h) groupement politique ou parti
- i) association d'étrangers

Etes-vous encore membre d'une ou plusieurs autres associations que je n'ai pas énumérées ?

Si oui, laquelle - lesquelles?

- 1: association luxembourgeoise aujourd'hui
- 2: association luxembourgeoise dans le passé
- 3: association étrangère ou association d'étrangers au Luxembourg aujourd'hui
- 4: association étrangère ou association d'étrangers au Luxembourg dans le passé
- 5: pas d'autres associations
- 9: pas de réponse

S 2. Combien de fois allez-vous dans un café, un restaurant ou dans une pâtisserie boire un café?

- 1: presque chaque jour
- 2: quelques fois par semaine
- 3: 1 fois par semaine
- 4: 1-3 fois par mois
- 5: quelques fois par an
- 6: moins souvent
- 7: jamais, presque jamais

S 3. Combien de fois recevez-vous chez vous à la maison, pour manger, des amis et connaissances, c'est-à-dire des gens qui n'appartiennent pas à la proche famille ?

S 4. Vous sentez-vous personnellement lié à une religion ?

Si oui : Laquelle ?

- 1 : catholique
- 2 : protestante
- 3 : juive
- 4 : musulmane
- 5 : bouddhiste, hindoue
- 6 : en contact avec une religion

Si non : Diriez-vous que vous êtes plutôt

- 7 : agnostique ou athée ?
- 9 : pas de réponse

S 5. Combien de fois participez-vous à une messe / à un office religieux?

- 1 : plusieurs fois par semaine
- 2 : 1 fois par semaine
- 3 : au moins 1 fois tous les 2 mois
- 4 : quelques (2-3) fois par an
- 5 : uniquement lors de manifestations officielles comme des mariages, enterrements ou baptêmes

- 6 : jamais
- 9 : pas de réponse

S 6. Où allez-vous normalement à la messe / à l'office religieux ? Est-ce...

- 1 : dans paroisse, là où vous habitez
- 2 : dans votre communauté nationale (mission italienne, portugaise, English Church, paroisse européenne, église orthodoxe etc.)
- 3 : ailleurs dans une autre église du pays
- 4 : autre réponse
- 9 : pas de réponse

S 7. Etes-vous personnellement inscrit sur les listes électorales ici au Luxembourg pour participer aux élections communales et européennes ?

SI NON : Avez-vous l'intention de le faire avant les prochaines élections de 1999 à Luxembourg ou est-ce que vous ne remplissez pas les conditions?

- 1 : est inscrit
- 2 : non, mais a l'intention de s'inscrire
- 3 : non, n'a pas l'intention de s'inscrire
- 4 : ne remplit pas les conditions
- 9 : pas de réponse

S 8. En parlant de politique, on utilise souvent les termes «droite» et «gauche». Vous-même, où vous situez-vous sur cette échelle ?

- 1 = totalement à gauche - 6 = totalement à droite.
- 98 : refus
- 99 : ne sait pas

Pour terminer nous avons juste besoin de quelques informations sur vous et votre ménage pour l'analyse des résultats

5 Descriptif

D 5.

a) Pouvez-vous me dire s.v.p. jusqu'à quel âge vous êtes allé à l'école à temps complet ?

b) Quelle école avez-vous terminé avec succès ?

- 1 : école primaire
- 2 : secondaire premier cycle (11ième...)
- 3 : secondaire deuxième cycle (BAC, diplôme de fin d'études secondaires, classique, technique, ECG)
- 4 : enseignement supérieur (université, IST, ISERP ...)
- 9 : pas d'école

D 6. Etes-vous...

- 1 : marié
- 2 : vivez-vous avec un partenaire
- 3 : êtes-vous divorcé, séparé
- 4 : ou êtes vous célibataire
- 5 : ou êtes-vous veuf (ve)

D 4. e) Quelle est la nationalité de votre partenaire ? (Si double nationalité, noter celle à la naissance)

(voir liste D4 a)

D 7. Combien de gens vivent dans votre ménage hormis vous-même ?

Pourriez-vous me préciser l'âge de chacune des personnes ?

Commençons par la personne la plus âgée...

S'il y a des enfants en dessous de 18 ans ?

Si oui : Y a-t-il dans votre ménage des enfants qui fréquentent l'école primaire ou un lycée ?

Si oui : De quelles écoles s'agit-il ? Au Luxembourg ou dans un autre pays ?

- 1 : pas d'enfants à l'école
- 2 : Luxembourg, école primaire normale
- 3 : Luxembourg, lycée normal

- 4 : Luxembourg, Ecole Européenne, lycée Vauban
- 5 : Luxembourg, Waldorfschoul
- 6 : Luxembourg, autres écoles
- 7 : Belgique, école primaire
- 8 : Belgique, lycée
- 9 : France, école primaire
- 10 : France, lycée
- 15 : autres

D 8. Quel logement avez-vous ? S'agit-il d'une maison unifamiliale ou d'une maison où habitent encore d'autres ménages?

Etes-vous propriétaire ou locataire, ou habitez-vous un logement de service?

- 1 : maison, propriétaire
- 2 : maison, locataire
- 3 : appartement, propriétaire
- 4 : appartement, locataire
- 5 : habitation de service
- 9 : autres

D 9. a) Avez-vous une activité professionnelle actuellement ? Si oui : Laquelle ?

- 2 : élève, étudiant
- 3 : actuellement sans travail, chômeur
- 4 : retraité(e), congé de maladie
- 5 : agriculteur
- 6 : chercheur
- 7 : profession libérale (avocat, médecin, expert comptable, architecte)
- 8 : commerçant, propriétaire de magasin, artisan
- 9 : industriel, propriétaire d'une entreprise (à temps partiel ou complet)
- 10 : salarié, profession libérale à revenu fixe ? (bezuelte/salariéierte Fäiberuffler, Avekot, Dokter, Expertcomptable, Architekten, déi eng fest Pei all Mount kréien)
- 11 : Cadre supérieur/ dirigeant (PDG, Directeur)
- 12 : Cadre moyen
- 13 : enseignant, professeur, instituteur, maternelle, catéchète, éducatrice
- 14 : autres catégories d'employés de bureau
- 15 : employé qui ne travaille pas dans un bureau mais qui se déplace (Reesender, chauffeur, commercial...)
- 16 : employé qualifié qui ne travaille pas dans un bureau (service du personnel, hôpital, restaurant, police, pompiers)
- 17 : employé non qualifié qui ne travaille pas dans un bureau (magasin etc.)
- 18 : Firarbechter, apprenti, maître artisan, Meeschter
- 19 : ouvrier qualifié (CATP, Geselleprüfung)
- 20 : ouvrier non qualifié, personnel de maison, femme de ménage
- 21 : Doléiner (Tagelöhner), Kniecht, ouvrier agricole
- 29 : autres
- 30 : n'a jamais eu une activité professionnelle rémunérée

Avez-vous eu une activité professionnelle rémunérée auparavant ? Si oui, laquelle en dernier lieu?

D 9. b) Est-ce que votre partenaire a une activité professionnelle actuellement ? Si oui, laquelle ?

Si pas de travail rémunéré actuel : Est-ce que votre partenaire avait une activité professionnelle rémunérée ? Si oui, laquelle en dernier lieu?

c) Est-ce que votre père a ou avait une activité professionnelle rémunérée? Si oui, laquelle en dernier lieu?

d) Est-ce que votre mère a ou avait une activité professionnelle rémunérée ? Si oui, laquelle en dernier lieu?

e) Est-ce que le père de votre père, votre grand-père paternel, avait une activité professionnelle rémunérée ? Si oui, laquelle en dernier lieu?

f) Est-ce que le père de votre mère, votre grand-père maternel, avait une activité professionnelle rémunérée? Si oui, laquelle en dernier lieu?

D 10. Etes-vous la personne qui dispose du plus grand revenu du ménage?

- 1 : oui
- 2 : non

D 11. Quel est le revenu brut global par mois de votre ménage en tenant compte de tous les salaires, pensions, rentes et autres revenus supplémentaires ?

- | | |
|----------------------------|------------------------------|
| 11: Jusque 30.000.- Flux | 23: 140.000.- 150.000.- Flux |
| 12: 30.000.- 40.000.- Flux | 24: 150.000.- 160.000.- Flux |
| 13: 40.000.- 50.000.- Flux | 25: 160.000.- 170.000.- Flux |

14: 50.000.- 60.000.- Flux	26: 170.000.- 180.000.- Flux
15: 60.000.- 70.000.- Flux	27: 180.000.- 190.000.- Flux
16: 70.000.- 80.000.- Flux	28: 190.000.- 200.000.- Flux
17: 80.000.- 90.000.- Flux	29: 200.000.- 210.000.- Flux
18: 90.000.- 100.000.- Flux	30: 210.000.- 220.000.- Flux
19: 100.000.- 110.000.- Flux	31: 220.000.- 230.000.- Flux
20: 110.000.- 120.000.- Flux	32: 230.000.- 240.000.- Flux
21: 120.000.- 130.000.- Flux	33: 240.000.- 250.000.- Flux
22: 130.000.- 140.000.- Flux	34: plus que 250.000.- Flux
35: ne sait pas	
36: refus	



Annexe 2 : Les Langues

tab. I. 101. connaissances linguistiques: ensemble

Zeile %	nom- éch.		Connaissances linguistiques													
	bre pon-	des déré	fran-	alle-	luxem-	ang-	ita-	portu-	espag-	fla-	latin	serbo-	polo-			
inter-	çais	mand	bour-	lais	lens	gais	nol	mand	croate	nais						
views	geois															
Total	2002	2002	95.8	80.8	80.4	57.4	24.9	17.7	8.8	7.7	0.9	0.7	0.5			
Age																
18 - 24 ans	263	244	98.5	86.2	86.5	74.1	16.3	29.1	10.0	6.3	1.0	1.3	0.3			
25 - 34 ans	490	482	97.6	76.1	76.4	66.6	29.3	27.1	14.0	7.2	0.4	1.0	0.8			
35 - 49 ans	646	639	96.6	77.3	74.7	58.9	25.6	17.1	8.8	10.1	1.0	0.3	0.3			
50 - 59 ans	299	320	95.9	83.5	82.6	49.3	25.6	9.0	6.9	5.5	0.4	0.9	0.3			
60 - 70 ans	304	317	89.5	88.2	91.2	35.9	22.8	4.7	1.8	6.6	1.7	0.0	0.8			
Nationalité actuelle																
luxembourgeoise	975	1373	96.3	96.3	98.8	63.8	22.1	4.8	5.6	6.8	0.8	0.6	0.4			
portugaise	330	258	98.4	26.5	29.1	20.3	18.1	100.0	17.1	1.0	0.0	0.0	0.3			
italienne	203	100	97.1	57.1	56.6	29.2	98.1	11.6	10.8	1.3	1.4	0.5	0.0			
française	111	74	100.0	44.2	39.1	57.0	31.2	5.9	18.9	2.4	2.1	0.0	1.6			
belge	82	58	99.2	52.9	40.3	74.5	13.0	0.0	8.8	58.3	2.5	0.0	0.9			
allemande	75	48	79.4	100.0	68.8	83.4	10.2	7.4	14.6	5.1	2.9	0.0	0.0			
néerlandaise	43	17	85.4	97.7	61.1	87.9	14.4	9.0	9.4	97.9	0.0	2.8	2.1			
anglaise	43	17	88.4	38.5	18.5	100.0	14.2	4.6	10.2	2.5	1.4	0.0	0.0			
espagnole	25	11	100.0	46.4	46.8	48.2	47.9	40.8	95.2	0.0	0.0	0.0	0.0			
Pays d'origine, de naissance																
Luxembourg	1032	1337	97.0	97.2	99.2	63.7	23.3	6.3	6.2	5.7	0.8	0.4	0.3			
Portugal	279	227	97.3	19.8	23.6	16.0	19.1	100.0	17.1	1.1	0.0	0.0	0.0			
France	123	92	100.0	50.1	50.9	49.2	35.7	7.4	12.3	1.9	1.7	0.0	1.3			
Belgique	93	75	99.4	59.0	52.4	73.4	12.9	3.5	7.5	57.9	2.0	0.0	0.7			
Allemagne	90	70	81.8	100.0	80.2	78.8	11.3	5.0	9.0	3.2	2.0	0.0	1.8			
Italie	122	66	95.6	43.6	44.7	24.5	100.0	12.6	11.4	1.0	0.8	0.0	0.0			
Pays Bas	40	19	81.6	100.0	68.3	85.6	18.1	6.4	8.2	100.0	0.0	2.4	0.0			
UK	37	15	90.0	44.4	29.1	96.8	25.1	5.0	8.1	2.7	10.6	0.0	0.0			
ex-Yougoslavie	27	15	91.4	69.2	64.4	19.7	28.8	0.0	0.0	0.0	0.0	38.4	0.0			
Début de résidence au Luxembourg																
luxembourgeois. né à Lux.	892	1259	96.9	97.4	99.7	64.3	21.7	3.9	5.8	5.9	0.8	0.3	0.3			
depuis naissance (étrangers)	146	81	98.9	90.8	91.7	50.6	50.8	46.8	13.6	4.0	0.7	0.5	1.8			
avant 1945	15	13	73.1	91.5	96.0	26.2	55.0	5.6	5.6	10.8	0.0	0.0	9.7			
1945 à 1960	69	51	89.3	75.6	86.5	31.6	41.4	8.7	8.7	14.8	0.0	0.0	0.0			
1960 à 1970	106	73	96.4	59.4	59.4	36.2	55.9	20.8	9.4	9.2	1.9	0.0	0.8			
1970 à 1980	201	156	95.9	49.7	50.7	39.9	27.4	55.5	12.8	12.5	0.0	2.2	0.0			
1980 à 1990	258	175	94.4	44.8	37.0	47.5	21.2	48.3	15.2	11.3	1.2	0.9	0.4			
après 1990	310	190	92.4	35.2	19.0	56.4	18.1	39.5	17.8	11.1	1.9	1.1	1.3			
Niveau d'instruction																
école primaire	697	660	91.6	66.1	71.1	20.2	23.0	30.0	6.5	3.7	0.4	0.4	0.5			
secondaire 1er cycle	601	637	98.0	90.5	90.6	63.2	23.9	13.6	6.3	6.0	0.8	0.9	0.3			
secondaire 2ième cycle	369	380	97.8	88.9	84.7	86.8	29.4	9.9	10.5	8.6	0.5	0.4	0.3			
études supérieures	323	315	98.3	84.2	75.9	89.5	25.6	8.8	16.8	18.4	2.2	0.6	1.3			

Je vous lis une série de langues: Dites-moi chaque fois si vous au cours de votre vie vous l'avez utilisé plus ou moins régulièrement ?

tab. I. 102. connaissances linguistiques: ensemble

base: personnes concernées

Zeile %	nombre des interviews	éch. pon-déré luxembour-geois	Langue principale parlée au travail à Luxembourg					
			français	anglais	portugais	allemand	italien	
Total	1544	1620	57.9	29.9	3.5	3.5	3.4	0.9

Age

18 - 24 ans	104	108	43.7	43.7	1.5	4.4	5.9	0.8
25 - 34 ans	437	441	54.7	30.7	4.1	4.7	3.8	0.9
35 - 49 ans	552	573	53.0	34.1	3.9	3.9	3.1	0.6
50 - 59 ans	243	272	59.6	27.4	4.7	2.5	3.9	1.7
60 - 70 ans	208	225	81.7	14.0	0.8	0.7	1.3	0.6

Nationalité actuelle

luxembourgeoise	765	1116	76.9	18.1	1.9	0.0	2.5	0.5
portugaise	256	210	9.8	62.8	0.4	26.0	0.6	0.5
italienne	144	74	30.7	53.4	0.7	1.7	2.1	10.9
française	91	63	13.4	77.7	8.0	0.0	0.9	0.0
belge	64	47	13.9	72.1	9.8	0.0	1.6	0.0
allemande	56	38	25.8	19.4	9.5	0.0	43.5	0.0
néerlandaise	32	13	42.3	12.0	15.2	0.0	9.2	0.0
anglaise	28	12	3.5	19.1	77.4	0.0	0.0	0.0

Pays d'origine, de naissance

Luxembourg	795	1084	77.9	17.2	1.9	0.0	2.3	0.4
Portugal	231	195	9.5	62.3	0.4	27.3	0.0	0.5
France	97	74	20.8	75.3	3.6	0.0	0.3	0.0
Belgique	72	60	21.8	64.5	11.4	0.0	1.3	0.0
Allemagne	66	54	42.2	19.9	8.7	0.0	29.2	0.0
Italie	87	49	14.1	66.4	0.0	2.6	3.1	13.8
Pays Bas	31	16	41.4	24.1	12.2	0.0	5.2	0.0
ex-Yougoslavie	22	12	12.7	49.3	0.0	0.0	18.8	13.5
UK	24	11	16.2	20.5	58.9	0.0	0.0	4.4

Début de résidence au Luxembourg

luxembourgeois. né à Lux.	706	1032	78.9	16.7	1.6	0.0	2.3	0.2
depuis naissance (étrangers)	93	54	56.4	30.9	3.2	0.0	3.8	4.5
1945 à 1960	45	35	56.1	36.2	0.0	0.0	1.6	6.0
1960 à 1970	76	56	29.1	55.6	4.1	4.2	4.2	2.6
1970 à 1980	164	130	20.9	57.8	5.4	8.4	3.8	2.3
1980 à 1990	205	144	10.3	59.1	6.4	12.8	6.9	0.7
après 1990	240	155	4.8	55.7	12.5	15.3	6.9	1.4

Niveau d'instruction

école primaire	535	522	54.1	33.3	0.4	9.1	1.4	1.6
secondaire 1er cycle	457	517	68.0	26.5	0.9	0.6	2.9	0.8
secondaire 2ième cycle	283	307	55.4	30.3	7.1	0.8	5.1	0.3
études supérieures	262	269	50.0	28.6	10.4	0.4	6.3	0.2

ILReS Luxembourg

CRP-CU enquête téléphonique 2002 interviews printemps 97 SPRO605 16.07.1998

tab. I. 103. connaissances linguistiques: ensemble

base: personnes concernées

Zeile %	nombre des interviews		éch. pon-déré luxembourgeois	Langue principale parlée avec vos amis				
	1989	1988		français	portugais	italien	allemand	anglais

Total	1989	1988	70.5	12.2	9.2	2.3	2.2	1.4
-------	------	------	------	------	-----	-----	-----	-----

Age

18 - 24 ans	260	240	71.3	18.3	7.1	0.7	1.1	1.0
25 - 34 ans	489	481	64.1	14.8	13.5	1.4	1.8	1.6
35 - 49 ans	643	636	65.3	11.4	12.5	2.4	2.9	2.0
50 - 59 ans	296	317	73.9	12.2	5.5	2.7	3.0	1.2
60 - 70 ans	301	314	86.5	5.2	1.6	4.5	1.3	0.5

Nationalité actuelle

luxembourgeoise	968	1363	94.5	3.9	0.4	0.1	0.3	0.3
portugaise	328	257	11.5	19.0	69.1	0.4	0.0	0.0
italienne	202	100	34.8	19.2	0.4	43.2	0.4	1.0
française	110	74	14.4	80.9	0.0	0.8	2.0	1.2
belge	81	58	13.2	76.1	0.0	0.0	4.2	1.0
allemande	74	48	28.5	7.8	0.0	0.0	61.1	1.1
néerlandaise	43	17	30.7	13.8	0.0	2.0	13.6	5.0
anglaise	43	17	3.9	9.2	0.0	0.0	1.6	85.4
espagnole	25	11	22.6	28.3	0.0	0.0	0.0	0.0

Pays d'origine, de naissance

Luxembourg	1026	1328	94.6	4.0	0.2	0.4	0.1	0.4
Portugal	277	225	7.5	16.8	75.3	0.5	0.0	0.0
France	122	91	27.9	66.6	2.6	1.7	0.3	0.9
Belgique	92	74	27.7	62.8	0.0	0.0	3.6	0.8
Allemagne	89	70	55.6	5.3	0.0	0.0	38.3	0.7
Italie	121	65	22.1	22.3	0.0	54.7	0.0	0.8
Pays Bas	40	19	49.9	6.8	0.0	1.7	10.4	2.3
UK	37	15	15.0	10.0	0.0	3.2	1.7	70.0
ex-Yougoslavie	27	15	37.2	30.2	0.0	0.0	1.4	0.0

Début de résidence au Luxembourg

luxembourgeois. né à Lux.	886	1250	96.6	2.6	0.0	0.1	0.1	0.4
depuis naissance (étrangers)	146	81	64.9	23.1	4.6	5.5	0.5	1.0
avant 1945	15	13	85.4	14.6	0.0	0.0	0.0	0.0
1945 à 1960	69	51	63.7	14.5	1.6	14.3	3.8	0.0
1960 à 1970	105	73	41.6	19.8	8.7	21.8	4.7	0.7
1970 à 1980	200	155	21.4	26.3	38.6	4.8	2.9	2.3
1980 à 1990	256	174	14.2	33.2	31.2	3.1	8.6	2.5
après 1990	308	188	4.1	36.6	30.6	2.5	9.2	7.6

Niveau d'instruction

école primaire	693	656	63.0	7.6	23.0	4.8	0.8	0.1
secondaire 1er cycle	599	635	81.8	10.7	3.0	1.1	1.6	0.7
secondaire 2ième cycle	364	374	73.5	15.3	2.0	1.4	3.7	2.0
études supérieures	323	315	60.6	21.3	0.9	0.6	4.6	5.2

ILReS Luxembourg CRP-CU enquête téléphonique 2002 interviews printemps 97 SPRO605 16.07.1998

tab. I. 104. connaissances linguistiques: ensemble

base: personnes concernées

Zeile % nombre des in- éch. pondéré Langue principale utilisée pour les achats
 interviews luxembourgeois français allemand portugais

Total 1976 1981 60.4 36.0 2.0 1.1

Age

18 - 24 ans 259 241 64.6 33.8 0.4 0.8
 25 - 34 ans 485 477 47.8 48.2 2.0 0.9
 35 - 49 ans 639 635 55.0 40.4 2.3 1.8
 50 - 59 ans 294 316 68.1 28.3 2.5 0.6
 60 - 70 ans 299 312 79.7 17.6 1.8 0.5

Nationalité actuelle

luxembourgeoise 968 1364 77.7 21.6 0.5 0.0
 portugaise 325 255 15.5 76.0 0.0 8.4
 italienne 197 97 37.9 56.2 0.4 0.0
 française 108 72 16.2 82.5 0.6 0.0
 belge 80 57 20.6 79.4 0.0 0.0
 allemande 75 48 32.5 34.2 33.4 0.0
 néerlandaise 42 16 39.6 40.3 20.1 0.0
 anglaise 42 16 9.3 74.1 2.5 0.0
 espagnole 25 11 22.8 77.2 0.0 0.0

Pays d'origine, de naissance

Luxembourg 1026 1328 77.4 22.0 0.4 0.0
 Portugal 274 223 12.9 77.6 0.0 9.3
 France 120 90 28.5 71.0 0.0 0.0
 Belgique 91 74 36.8 63.2 0.0 0.0
 Allemagne 90 70 50.4 27.9 21.7 0.0
 Italie 116 63 24.4 69.5 0.0 0.0
 Pays Bas 39 19 57.3 25.3 17.4 0.0
 ex-Yougoslavie 27 15 41.0 48.4 10.7 0.0
 UK 36 15 21.3 63.3 2.8 0.0

Début de résidence au Luxembourg

luxembourgeois, né à Lux. 886 1251 78.2 21.2 0.4 0.0
 depuis naissance (étrangers) 146 81 62.7 34.3 0.3 1.3
 avant 1945 15 13 72.1 27.9 0.0 0.0
 1945 à 1960 69 51 67.1 31.9 0.0 0.0
 1960 à 1970 103 72 38.2 54.9 5.2 0.0
 1970 à 1980 197 154 33.2 57.1 3.4 5.2
 1980 à 1990 254 172 20.0 72.9 4.3 1.9
 après 1990 302 184 6.1 77.8 9.0 4.9

Niveau d'instruction

école primaire 682 650 57.9 37.6 1.0 3.0
 secondaire 1er cycle 593 629 68.6 29.3 1.8 0.0
 secondaire 2ième cycle 369 380 56.7 39.8 2.5 0.0
 études supérieures 321 314 54.3 41.1 3.6 0.0

L6.a) Lorsque vous allez faire des achats ou dans un restaurant ou dans un café,
 quelle langue utilisez-vous alors principalement ici à Luxembourg ?

tab. I. 105. connaissances linguistiques: luxembourgeois

Zeile %	nombre éch.		Connaissances linguistiques									
	des in- terviews	pondéré bour- geois	luxem- français	français	allemand	anglais	italien	flamand	espagnol	portu- gais	latin	
Total	975	1373	98.8	96.3	96.3	63.8	22.1	6.8	5.6	4.8	0.8	
Age												
18 - 24 ans	107	151	98.2	98.4	97.6	85.2	13.0	8.0	7.2	6.7	0.9	
25 - 34 ans	190	302	99.5	98.9	96.8	78.8	31.1	6.5	10.2	11.2	0.0	
35 - 49 ans	299	420	97.6	97.8	96.3	68.1	22.1	9.7	5.5	2.3	1.0	
50 - 59 ans	168	236	99.2	96.7	95.7	52.1	22.1	2.7	4.3	2.1	0.0	
60 - 70 ans	211	265	100.0	89.2	95.4	38.0	16.9	5.7	0.9	2.8	2.0	
Nationalité actuelle												
luxembourgeoise	975	1373	98.8	96.3	96.3	63.8	22.1	6.8	5.6	4.8	0.8	
Pays d'origine, de naissance												
Luxembourg	892	1259	99.7	96.9	97.4	64.3	21.7	5.9	5.8	3.9	0.8	
Allemagne	19	25	100.0	81.4	100.0	70.4	12.2	0.0	0.0	0.0	0.0	
France	17	23	91.9	100.0	76.6	50.2	38.2	0.0	0.0	0.0	0.0	
Belgique	15	20	87.8	100.0	76.2	68.9	12.5	62.6	0.0	11.7	0.0	
Portugal	6	10	100.0	80.8	80.8	30.2	17.3	0.0	17.3	100.0	0.0	
Début de résidence au Luxembourg												
luxembourgeois. né à Lux.	892	1259	99.7	96.9	97.4	64.3	21.7	5.9	5.8	3.9	0.8	
1945 à 1960	18	23	100.0	85.3	94.7	46.6	17.0	21.2	7.1	7.1	0.0	
1960 à 1970	15	21	100.0	100.0	100.0	79.4	41.8	12.5	0.0	11.4	6.6	
1970 à 1980	25	38	91.3	94.9	76.8	56.3	23.8	20.2	4.5	30.2	0.0	
1980 à 1990	14	17	67.9	89.8	73.0	63.8	6.2	16.2	7.1	7.8	0.0	
Niveau d'instruction												
école primaire	303	397	99.6	89.5	92.8	28.1	16.0	4.7	3.0	3.7	0.6	
secondaire 1er cycle	345	487	99.6	99.0	98.3	67.1	21.5	5.8	3.0	4.1	0.9	
secondaire 2ième cycle	187	276	97.5	98.9	97.2	89.8	28.3	6.5	8.4	5.9	0.4	
études supérieures	137	210	97.9	100.0	97.4	89.6	26.5	13.9	13.1	7.3	1.5	

Je vous lis une série de langues: Dites-moi chaque fois
si vous au cours de votre vie vous l'avez utilisé plus ou moins régulièrement ?

ILReS Luxembourg CRP-CU enquête téléphonique 2002 interviews printemps 97 SPRO605 16.07.1998

tab. I. 106. connaissances linguistiques: luxembourgeois

base: personnes concernées

Zeile %	nombre des interviews			Langue principale parlée au travail à Luxembourg		
	éch.	pondéré	luxembourgeois	français	allemand	anglais
Total	765	1116	76.9	18.1	2.5	1.9
Age						
18 - 24 ans	37	63	59.0	34.9	6.1	0.0
25 - 34 ans	171	277	76.2	17.5	3.9	1.2
35 - 49 ans	262	380	74.1	20.9	2.1	2.9
50 - 59 ans	140	202	75.8	18.1	1.8	2.7
60 - 70 ans	155	195	90.1	7.9	0.7	0.6
Nationalité actuelle						
luxembourgeoise	765	1116	76.9	18.1	2.5	1.9
Pays d'origine, de naissance						
Luxembourg	706	1032	78.9	16.7	2.3	1.6
Allemagne	13	18	77.8	16.2	0.0	6.0
France	12	17	49.5	50.5	0.0	0.0
Belgique	12	16	45.1	36.3	0.0	18.5
Début de résidence au Luxembourg						
luxembourgeois. né à Lux.	706	1032	78.9	16.7	2.3	1.6
1945 à 1960	14	18	60.5	30.4	0.0	0.0
1960 à 1970	11	16	55.2	27.0	11.2	6.6
1970 à 1980	17	28	54.9	34.0	0.0	5.3
1980 à 1990	9	11	20.0	51.3	15.2	13.5
Niveau d'instruction						
école primaire	225	305	84.0	14.1	0.4	0.4
secondaire 1er cycle	280	406	79.0	18.3	1.9	0.3
secondaire 2ième cycle	147	226	66.4	24.6	4.1	4.1
études supérieures	113	180	72.9	16.0	5.3	5.1
ILReS Luxembourg CRP-CU enquête téléphonique 2002 interviews printemps 97 SPRO605 16.07.1998						

tab. I. 107. connaissances linguistiques: luxembourgeois

base: personnes concernées

Zeile % nombre des interviews éch. pondéré Langue principale parlée avec vos amis

		luxembourgeois	français	
Total	968	1363	94.5	3.9

Age

18 - 24 ans	105	147	94.3	4.6
25 - 34 ans	190	302	92.6	5.1
35 - 49 ans	298	418	93.9	3.7
50 - 59 ans	167	234	94.1	4.5
60 - 70 ans	208	261	98.1	1.9

Nationalité actuelle

luxembourgeoise	968	1363	94.5	3.9
-----------------	-----	------	------	-----

Pays d'origine, de naissance

Luxembourg	886	1250	96.6	2.6
Allemagne	19	25	100.0	0.0
France	17	23	66.8	33.2
Belgique	15	20	67.3	25.3
Portugal	6	10	63.5	0.0

Début de résidence au Luxembourg

luxembourgeois. né à Lux.	886	1250	96.6	2.6
1945 à 1960	18	23	82.3	11.8
1960 à 1970	15	21	91.2	0.0
1970 à 1980	25	38	58.3	28.2
1980 à 1990	14	17	49.3	34.5

Niveau d'instruction

école primaire	301	395	96.1	2.7
secondaire 1er cycle	344	486	97.1	2.0
secondaire 2ième cycle	184	271	92.6	5.6
études supérieures	137	210	87.8	8.5

ILReS Luxembourg CRP-CU enquête téléphonique 2002 interviews printemps 97 SPRO605 16.07.1998

tab. I. 108. connaissances linguistiques: luxembourgeois

base: personnes concernées

Zeile % nombre des interviews éch. pondéré Langue principale utilisée pour les achats

		luxembourgeois	français	
Total	968	1364	77.7	21.6

Age

18 - 24 ans	106	150	78.9	21.1
25 - 34 ans	189	300	64.6	34.4
35 - 49 ans	299	420	75.0	24.7
50 - 59 ans	166	233	85.4	13.8
60 - 70 ans	208	261	89.6	9.4

Nationalité actuelle

luxembourgeoise	968	1364	77.7	21.6
-----------------	-----	------	------	------

Pays d'origine, de naissance

Luxembourg	886	1251	78.2	21.2
Allemagne	19	25	82.4	17.6
France	17	23	65.9	34.1
Belgique	15	20	74.7	25.3
Portugal	6	10	84.3	15.7

Début de résidence au Luxembourg

luxembourgeois. né à Lux.	886	1251	78.2	21.2
1945 à 1960	18	23	88.2	11.8
1960 à 1970	15	21	72.7	18.5
1970 à 1980	25	38	73.2	26.8
1980 à 1990	14	17	50.8	49.2

Niveau d'instruction

école primaire	300	393	85.6	13.7
secondaire 1er cycle	342	483	78.0	21.7
secondaire 2ième cycle	187	276	68.0	31.4
études supérieures	137	210	74.7	23.7

L6.a) Lorsque vous allez faire des achats ou dans un restaurant ou dans un café, quelle langue utilisez-vous alors principalement ici à Luxembourg ?

ILReS Luxembourg

CRP-CU enquête téléphonique 2002 interviews printemps 97 SPRO605 16.07.1998

Table des matières

Préface	3
Présentation du projet et du sondage	5
1 Le projet et ses activités	7
2 Aspects méthodologiques de l'enquête	7
2.1 Le questionnaire	7
2.2 L'échantillon	8
2.3 Le découpage du pays	9
Langues et enjeux sociaux au Luxembourg	13
1 Les nouveaux venus dans l'espace social luxembourgeois	15
2 Trois changements sur le marché linguistique	16
3 La compétence linguistique légitime	17
4 Une langue fédératrice pour le Luxembourg ?	18
5 Vers deux communautés linguistiques ?	20
6 Des élèves hors-norme dans une situation anormale	21
Les langues au Luxembourg	27
1 Les connaissances linguistiques des résidents	28
1.1 Le français est la langue la plus connue au Luxembourg	28
1.2 Les étrangers savent parler luxembourgeois	29
1.3 Le désir d'amélioration des connaissances linguistiques	30
1.4 Les Luxembourgeois sont multilingues...	30
1.5 ... ce multilinguisme s'acquiert par le biais de la scolarité principalement	32
2 La société luxembourgeoise est une société plurilingue	33
2.1 Le plurilinguisme au travail	33
2.2 Le plurilinguisme avec les amis	35
2.3 Le plurilinguisme dans la famille	35
3 Les langues utilisées dans la vie courante	36
3.1 La langue principale utilisée pour les achats	36
3.2 Les langues utilisées pour le courrier	37
3.3 La langue principale utilisée pour les annonces dans le journal	38
4 Les langues utilisées pour les médias	38
4.1 La presse écrite	38
4.2 L'écoute de la télévision et de la radio	40
5 Vers la division en deux communautés linguistiques ?	41
6 Conclusion	42
Typologie des parlers au Luxembourg	45
1 La méthode	46
2 Deux typologies	48
2.1 Classification en quatre grandes classes	48
2.2 Découpage en 7 classes	49
3 L'espace des langues	50
3.1 Le luxembourgeois opposé au français	50
3.2 L'axe de l'instruction	51



Trajectoires migratoires et mobilité sociale 55

1	Le Luxembourg est un pays d'immigration et d'intégration	56
1.1	Présentation de la démarche	58
1.2	Les parents	58
1.3	Les parents et grands-parents	59
1.4	Le partenaire	60
1.5	Les parents du partenaire	61
1.6	Les enfants	61
1.7	Motivations pour la migration	62
2	Mobilité sociale entre les générations	64
2.1	La catégorie socio-professionnelle du fils/de la fille selon celle du père	66
2.2	La catégorie socio-professionnelle du fils/de la fille selon celle de la mère	68
2.3	La catégorie socio-professionnelle du fils/de la fille selon celle du grand-père	68
2.4	La catégorie socio-professionnelle du père selon celle du grand-père paternel	70
2.5	Catégorie socio-professionnelle de la mère selon celle du grand-père maternel	70
2.6	Catégorie socio-professionnelle des individus selon celle du partenaire	71
3	Mobilité sociale et immigration	72
3.1	La première génération	72
3.2	Les nouveaux Luxembourgeois	75
4	Conclusion	76

Formes de participation à la vie sociale, culturelle et politique

81

1	Introduction	82
2	Méthode d'interprétation des réponses et tableaux	82
2.1	L'interprétation statistique	83
2.2	L'interprétation sociologique	83
2.3	Quelques précisions avant de commencer ...	83
3	Les formes de sociabilité et de participation à la vie sociale et culturelle des luxembourgeois et des étrangers: approche globale	84
3.1	Les formes de participation à la vie sociale et culturelle	84
3.2	Les formes de sociabilité	93
4	L'appartenance et la pratique religieuses	97
4.1	L'appartenance religieuse	97
4.2	La pratique religieuse	100
5	Position et intégration politique des étrangers	103
5.1	Quelques enjeux	103
5.2	L'inscription des étrangers sur les listes électorales pour les élections de 1999	104
5.3	Le positionnement sur l'échelle politique «gauche-droite»	106
6	En guise de conclusion : réflexion sur quelques constatations marquantes	112
6.1	La catégorie socioprofessionnelle et le niveau d'études :deux facteurs discriminants - avec la nationalité	112
6.2	L'importance accordée aux syndicats	115
6.3	«Sociabilité» et contextes culturels et sociaux	116
6.4	Place du «religieux» dans une société en mutation	116
6.5	Limites de l'enquête, de notre analyse et de ses conclusions	116

Annexes

121

Annexe 1 : Questionnaire	122
1 Descriptif préliminaire	122
2 Langues	123
3 Trajectoire migratoire	126
4 Vie sociale ...	127
5 Descriptif	128
Annexe 2 : Les Langues au Luxembourg	132

RED N°1 Le marché de l'emploi et les étrangers

Cette brochure présente en termes statistiques et en termes d'enjeux économiques et politiques certains repères permettant de mieux situer la population de nationalité étrangère par rapport au marché de l'emploi luxembourgeois.

épuisé

RED N°2 Luxembourg, pays immunisé contre le racisme ?

Le but de cette brochure est d'offrir un aperçu synthétique et une analyse sur les phénomènes du racisme et de la xénophobie au Luxembourg entre 1993 et 1996. Ce regard porte à la fois sur des événements et des discours et sur les réponses institutionnelles et législatives qui ont été données.

Prix 450.-

RED N°3 Mélanges sur le racisme

Cette brochure présente les rapports des séminaires organisés par le SeSoPI-Centre Intercommunautaire dans le cadre de l'année européenne contre le racisme.

Prix 300.-

RED N°4 Bilan des inscriptions aux élections de 1999

Ce recueil a été réalisé sur la base des données mises à disposition par les administrations communales. Il propose une analyse des résultats d'inscription sur les listes électorales des élections communales et européennes en 1999. Le travail a été réalisé grâce à une collaboration entre le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de la Famille et le SeSoPI-Centre Intercommunautaire.

Prix 300.-

RED Spécial Sondage Baleine

Cette brochure est le document de synthèse de l'étude Baleine, c'est à dire le sondage effectué par le CRP-CU sur l'utilisation des langues, la trajectoire migratoire et la vie associative au Luxembourg.

Prix : 600.-

RED N°5 Réfugiés au Luxembourg

Ce document fournit des informations sur les procédures et le droit d'asile. Il comporte une étude sur la jurisprudence en matière de droit d'asile de 1997 à juillet 1998.

Prix : 300.-

Commande

Vous pouvez commander un ou plusieurs de ces numéros en versant le montant sur le CCP 114732-78 et en indiquant clairement le numéro désiré.

SESOPICentre Intercommunautaire 5av. Marie Thérèse
L-2132 Luxembourg, Tél 44743-501 fax : 44743-515

Table :

Présentation du projet et du sondage
Langues et enjeux sociaux au Luxembourg
Les langues au Luxembourg
Typologie des parlers au Luxembourg
Trajectoire migratoires et mobilité sociale
Formes de participation à la vie sociale, culturelle et politique
Annexes

*sondage réalisé avec l'aide de "1997,
Année contre la Racisme"*



SESOPI - Centre Intercommunautaire asbl

5, av. Marie Thérèse L - 2132 Luxembourg
tél.: 44743-501 fax.: 44743-515 e-mail: paul.estgen@ci.rech.lu